



Plan Climat Air Energie

Territorial

de la Communauté de Communes du Val
de Drôme

PLAN D' ACTIONS

Travail réalisé en partenariat avec les acteurs socio-économiques du
territoire, les habitants et grâce à l'expertise de :



SOMMAIRE

1. DEMARCHE	6
1.1 Concertation.....	6
1.1.1 Elus et agents	6
1.1.2 Partenaires et acteurs institutionnels	6
1.1.3 Habitants.....	7
1.1.4 Les lycéens.....	7
1.2 Structuration et temporalité du plan	7
1.3 Stratégie de financement	10
1.4 Dispositif de suivi et d'évaluation.....	11
1.4.1 Instances de pilotage	11
1.4.2 Indicateurs	11
1.4.3 Processus.....	12
2. MOBILISER LE TERRITOIRE	13
2.1 FAIRE EMERGER DES INITIATIVES CITOYENNES	13
2.1.1 Lancer des appels à projets citoyens dans les communes.....	13
2.2 CO-CONSTRUIRE AVEC LES CITOYENS.....	16
2.2.1 Créer et animer un club citoyen	16
2.3 FEDERER LES ACTEURS, LES OPERATEURS DU TERRITOIRE	19
2.3.1 Contractualiser avec les opérateurs et les partenaires financiers	19
2.3.2 Mettre en place un observatoire du PCAET	22
2.4 SENSIBILISER LES SCOLAIRES	25
2.4.1 Renforcer l'animation sur les enjeux de la biodiversité, du climat et de l'énergie	25
2.5 RENFORCER L'EXEMPLARITE DE LA CCVD ET DES COMMUNES	28
2.5.1 Animer et mettre en œuvre le projet d'une intercommunalité exemplaire et accompagner les communes vers l'exemplarité	28
3. REDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE, LES EMISSIONS DE GES ET AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR.....	30

3.1 ACCOMPAGNER LES MENAGES VERS LA RENOVATION COMPLETE ET PERFORMANTE DE LEUR HABITAT ACCESSIBLE A TOUS	30
3.1.1 Simplifier et faciliter les démarches pour les ménages	30
3.1.2 Former les professionnels et mobiliser les habitants.....	34
3.1.3 Mener des actions de plaidoyer pour une réglementation nationale compatible avec le PCAET	37
3.2 DISPOSER D'UN PATRIMOINE PUBLIC EXEMPLAIRE	40
3.2.1 Renforcer la performance environnementale des bâtiments publics et renforcer les filières locales	40
3.3 ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES A REDUIRE LEUR CONSOMMATION D'ENERGIE	44
3.3.1 Déployer les dispositifs d'accompagnement des chambres consulaires et des acteurs du territoire	44
3.4 FAVORISER LA MOBILITE ALTERNATIVE A L'AUTOSOLISME ET REDUIRE LES DEPLACEMENTS	47
3.4.1 Développer la pratique du vélo	47
3.4.2 Remplir les véhicules.....	51
3.4.3 Réduire les besoins en déplacement- développer le co-working	56
3.4.4 Transport de marchandises autrement.....	59
3.4.5 Promouvoir une mobilité durable – soutien à la création d'une agence de mobilité	63
3.5 FAVORISER DES AMENAGEMENTS, UN URBANISME ET DES CONSTRUCTIONS DURABLES.....	67
3.5.1 Traduire les enjeux de la démarche tepos et du plan climat dans les documents de planification	67
3.5.2 Traduire les enjeux de la démarche tepos et du pcaet dans les documents de planification	70
4. PRODUIRE ET UTILISER DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION	74
4.1 PLANIFIER LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION	74
4.1.1 Doter le territoire d'un schéma directeur des énergies renouvelables	74
4.2 DEVELOPPER LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION D'ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION PAR LES ENTREPRISES.....	77
4.2.1 Accompagner le déploiement des énergies renouvelables dans le secteur agricole	77
4.2.2 Relocaliser la production d'énergie sur le territoire - animer la plateforme de développement des énergies renouvelables	81

4.3	DEVELOPPER LE BOIS ENERGIE	85
4.3.1	Développer les chaufferies bois locales	85
4.4	OBJECTIF OPERATIONNEL : FAVORISER LES MOTORISATIONS ALTERNATIVES	88
4.4.1	Etudier les besoins et la faisabilité pour les filières biogncv, hydrogène et électrique	88
5.	REDUIRE LES EMISSIONS DE GES NON ENERGETIQUES ET SEQUESTER LE CARBONE	92
5.1	DEVELOPPER LES PRATIQUES AGRICOLES FAIBLEMENT EMETTRICES DE GAZ A EFFET DE SERRE ET D'AMONIAC, et permettant d'absorber le carbone	92
5.1.1	Augmenter l'absorption du carbone en agriculture et réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac	92
5.2	FAVORISER LE RECOURS AUX ECOMATERIAUX ET MAINTENIR LE PUIIS DE CARBONE DES FORÊTS	96
5.2.1	Accompagner les acteurs forestiers pour une gestion durable des forêts et promouvoir l'usage des matériaux biosources, et du bois d'œuvre.....	96
6.	FAVORISER L'ECONOMIE CIRCULAIRE.....	99
6.1	MOBILISER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE	99
6.1.1	Favoriser l'émergence de bonnes pratiques et d'innovations pour et par les entreprises du territoire.....	99
6.1.2	Accompagner les actions d'écologie industrielle et d'écoconception.....	102
6.2	RELOCALISER LES ACTIVITES ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE.....	105
6.2.1	Développer l'économie à partir de la demande locale.....	105
6.2.2	Déployer le système alimentaire innovant	108
7.	S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	112
7.1	INTEGRER L'ADAPTATION A LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE	112
7.1.1	Former les élus et les services aux enjeux de la densification, de l'artificialisation, de l'adaptation au changement climatique, et de l'évolution des risques.....	112
7.2	ADAPTER LES PRATIQUES AGRICOLES	115
7.2.1	Accompagner l'agriculture du territoire dans des stratégies d'adaptation et de résilience.....	115
7.3	ADAPTER LA GESTION ET L'USAGE DES FORETS.....	119
7.3.1	Mettre en place une animation de territoire pour établir un diagnostic et une stratégie locale de développement et d'adaptation de la forêt-filière bois	119

7.4 PREVENIR LES RISQUES ALLERGIQUES.....	122
7.4.1 Poursuivre et renforcer la lutte contre l’ambrosie et autres espèces invasives	122
7.5 GERER LA RESSOURCE EN EAU	125
7.5.1 Intégrer les enjeux de l’adaptation au changement climatique dans la révision du SAGE (schéma d’aménagement de gestion des eaux)	125
7.6 ADAPTER LES ACTIVITES TOURISTIQUES FACE A UN ACCROISSEMENT POSSIBLE DE FLUX TOURISTIQUES EN PERIODE DE SECHERESSE	128
7.6.1 Mettre en œuvre le schéma de cohérence des activités de loisirs liées à l’eau et étudier la diversification de l’offre de baignade.....	128

1. DEMARCHE

1.1 CONCERTATION

LA CCVD a mis en place différents temps de concertation pour communiquer, sensibiliser autour du PCAET et le co-construire avec les élus, les agents, les habitants et les acteurs socio-économiques du territoire.

Les objectifs de ces temps de concertation étaient :

- De positionner la CCVD comme coordonnateur de la transition énergétique sur son territoire,
- D'intégrer la demande sociale et économique sur ce sujet,
- De faire émerger des porteurs d'actions du PCAET autres que la CCVD.

On trouvera ci-après le résumé des temps de concertation qui ont permis de co-construire le plan d'actions.

1.1.1 ELUS ET AGENTS

Un comité de pilotage, a été constitué dès le démarrage de la démarche, afin de valider chaque phase du PCAET, il est composé du Président, et des Vice-président en charge de l'Energie, de la plateforme de rénovation, de l'urbanisme et de l'habitat, de la mobilité, du tourisme, de l'économie, de l'agriculture, de la gestion des déchets, et du social.

Un comité de pilotage élargi, composé d'un référent par commune s'est réuni pour valider les différentes phases du PCAET.

Un groupe projet composé des services de la CCVD, a contribué à une élaboration transversale du PCAET.

1.1.2 PARTENAIRES ET ACTEURS INSTITUTIONNELS

Un comité technique, composé d'experts et des principaux financeurs de l'action environnementale de la communauté des communes a assuré un suivi régulier de la démarche et a proposé des réorientations au fil de la construction du PCAET. Il est composé de l'ADEME, la Région, AURAE, Atmo Rhône Alpes, la DDT, le département, le SDED, les conseillers en énergie partagé (CEP), SCOT, CAUE, des chambres consulaires, etc.

De plus, des ateliers thématiques ont été organisés pour co-construire et rédiger les fiches actions avec les acteurs locaux (entreprises, associations, etc.) et les services de la CCVD.

Thématiques	DATES
Mobilité	7 octobre 2019
Bois	21 octobre 2019
Gouvernance	24 octobre 2019
Habitat /Précarité	31 octobre 2019
Economie - Entreprises	7 novembre 2019
Urbanisme	7 novembre 2019
Agriculture	20 novembre 2019
CCVD et communes exemplaires	21 novembre

La restitution des ateliers a eu lieu le 12 décembre 2019.

Le compte-rendu de ces réunions est disponible sur le site internet : <http://www.valdedrome.com/les-ateliers-de-concertation.html>

1.1.3 HABITANTS

Les habitants du territoire ont été invités à participer à l'évènement de lancement le 5 décembre 2018, afin de leur présenter l'engagement du territoire dans la démarche. Ce sont plus de 150 participants qui se sont réunis autour d'un conférencier, Christian De PERTHUIS, d'une table ronde d'acteurs et d'élus, et des stands d'informations.

Par la suite des réunions d'échange avec les habitants du territoire de la CCVD, ont été proposées au mois de juin 2019. Quatre réunions de bassins ont permis de rendre compte du diagnostic et d'échanger sur les actions prioritaires.

Lieux	DATES
Livron-sur-Drôme	5 juin 2019
Francillon-sur-Roubion	6 juin 2019
Beaufort-sur-Gervanne	19 juin 2019
Allex	20 juin 2019

Plus de 50 participants ont apporté leur contribution. Les comptes-rendus de ces réunions sont accessibles sur le site internet de la CCVD :

<http://www.valdedrome.com/les-ateliers-de-concertation.html>

1.1.4 LES LYCEENS

Les élus du territoire, dans le cadre du processus de concertation, ont souhaité intégrer les propositions des lycéens. Leurs contributions seront jointes au PCAET, au moment de la consultation du public. Une classe de seconde, composée de 34 lycéens, élabore des propositions d'actions, sur l'année scolaire 2019/2020.

1.2 STRUCTURATION ET TEMPORALITE DU PLAN

Le plan d'actions est structuré de la manière suivante (voir tableau page suivante) :

- **Objectifs stratégiques,**
- **Objectifs opérationnels dont certains sont chiffrés par secteurs d'activité et par filières de production d'énergie renouvelables** (voir rapport stratégie),
- **Actions.**

Les objectifs stratégiques et opérationnels issus de la phase de stratégie ont été les clés d'entrée pour construire les fiches actions.

Le plan d'actions s'inscrit dans la temporalité des objectifs stratégiques Climat-Air-Energie du territoire (vision à l'horizon 2050) mais les objectifs opérationnels chiffrés qui en découlent ont été fixés par soucis de réalisme et visibilité à l'horizon 2030.

Les actions qui déclinent ces objectifs sont détaillées pour la période des six années du PCAET (2020-2025). Elles feront l'objet d'une actualisation en 2022 lors de l'évaluation à mi-parcours. Notons que, dans de nombreux cas, leur contribution à l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels s'inscrit dans le plus long terme étant donné le caractère structurant qu'elles apportent au territoire (modification du système sociotechnique).

Sur la forme, les objectifs opérationnels ainsi que les actions qui leurs sont associées concernent plusieurs objectifs stratégiques. Par exemple, les objectifs/actions opérationnels liés à la rénovation de l'habitat s'inscrivent à la fois dans l'objectif stratégique de réduction des consommations d'énergie, de réductions des émissions de polluants atmosphériques et d'amélioration de la qualité de l'air, de développement des énergies renouvelables mais aussi d'adaptation au changement climatique.

Le choix a été fait de présenter les actions dans le chapitre d'un seul objectif et d'indiquer :

- Sur chaque fiche action, le volet du PCAET à laquelle celle-ci est rattachée (Atténuation, Adaptation, Qualité de l'air),
- Sur chaque fiche action, les impacts (faible, moyen, fort) sur les autres items considérés comme stratégiques pour le territoire (Production ENR, Réduction des consommations d'énergie, Atténuation des émissions de GES, Réduction des polluants atmosphériques, Emplois créés, Réduction des inégalités sociales, Chiffre d'affaire local généré, Maîtrise des dépenses de fonctionnement, Préservation de la biodiversité).

STRUCTURATION DU PLAN D' ACTIONS

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	N°	ACTION
OS 1. Mobiliser le territoire	Faire émerger des initiatives citoyennes	1	Lancer des appels à projet citoyens dans les communes
	Co-construire avec les citoyens	2	Créer et animer un club citoyen
	Fédérer les acteurs, les opérateurs du territoire	3	Contractualiser avec les opérateurs et les financeurs
		4	Mettre en place un observatoire du PCAET
	Sensibiliser les scolaires	5	Renforcer l'animation sur les enjeux de la biodiversité, du climat et de l'énergie
	Renforcer l'exemplarité des collectivités	6	Animer et mettre en œuvre le projet d'une intercommunalité exemplaire et accompagner les communes vers l'exemplarité
OS 2. Réduire les consommations d'énergie, les émissions de polluants atmosphériques et améliorer la qualité de l'air	Accompagner les ménages vers la rénovation globale et performante de leur habitat, accessible à tous	7	Simplifier et faciliter les démarches pour les ménages
		8	Former les professionnels et mobiliser les habitants
		9	Mener des actions de plaidoyer pour une réglementation nationale compatible avec le PCAET
	Disposer d'un patrimoine public exemplaire	10	Renforcer la performance environnementale des bâtiments publics et renforcer les filières locales
	Accompagner les acteurs économiques à réduire leurs consommations d'énergie	11	Déployer les dispositifs d'accompagnement des chambres consulaires et des acteurs du territoire
	Favoriser la mobilité alternative à l'autosolisme et réduire les déplacements	12	Développer la pratique du vélo
		13	Remplir les véhicules
		14	Réduire les besoins de déplacement – développer le co-working
		15	Transporter les marchandises autrement
		16	Promouvoir une mobilité durable – soutien à la création d'une agence de mobilité
	Favoriser des aménagements, un urbanisme et des constructions durables	17	Traduire les enjeux Climat, Air, Energie dans les documents de planification
18		Préparer l'après planification	
OS 3. Produire et utiliser des énergies renouvelables et de récupération	Planifier le développement des énergies renouvelables et de récupération	19	Doter le territoire d'un schéma directeur des énergies renouvelables
	Développer la production et la consommation d'énergie renouvelable et de récupération	20	Accompagner le déploiement des énergies renouvelables dans le secteur agricole
		21	Relocaliser la production d'énergie sur le territoire - Animer la plateforme de développement des énergies renouvelables (filière éolienne, photovoltaïque, bois énergie, méthanisation, solaire thermique, géothermie, énergie de récupération)
	Développer le bois énergie	22	Développer les chaufferies et réseaux de chaleur bois
	Favoriser les motorisations et carburants alternatifs	23	Etudier les besoins et la faisabilité pour les filières bioGNV, hydrogène et électrique
OS 4. Réduire les émissions de GES non énergétiques et séquestrer le carbone	Développer les pratiques agricoles faiblement émettrices de gaz à effet de serre et d'ammoniac, et permettant d'absorber le carbone	24	Augmenter l'absorption du carbone en agriculture et réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac (accompagner les agriculteurs)
	Favoriser le recours aux matériaux biosourcés et	25	Accompagner les acteurs forestiers pour une gestion durable des forêts et promouvoir l'usage des matériaux biosourcés et du bois d'œuvre

	maintenir le puits de carbone des forêts		
OS 5. Favoriser l'économie circulaire	Mobiliser les entreprises du territoire	26	Favoriser l'émergence de bonnes pratiques et d'innovations pour et par les entreprises du territoire
		27	Accompagner les actions d'écologie industrielle et d'écoconception
	Relocaliser la production et la consommation sur le territoire	28	Développer l'économie à partir de la demande locale
		29	Déployer le système alimentaire innovant (produire, transformer, consommer localement et durablement)
OS 6. S'adapter au changement climatique	Intégrer l'adaptation à la planification du territoire	30	Former les élus et les services aux enjeux de la densification, de l'artificialisation, de l'adaptation au changement climatique, et de l'évolution des risques (notamment incendie)
	Adapter les pratiques agricoles	31	Accompagner l'agriculture du territoire dans des stratégies d'adaptation et de résilience
	Adapter la gestion et l'usage des forêts	32	Mettre en place une animation de territoire pour établir un diagnostic et une stratégie locale de développement et d'adaptation de la forêt-filière bois
	Prévenir les risques allergiques	33	Poursuivre et renforcer la lutte contre l'ambrosie et autres espèces invasives
	Gérer la ressource en eau	34	Intégrer les enjeux de l'adaptation au changement climatique dans la révision du SAGE (schéma d'aménagement de gestion des eaux)
	Adapter les activités touristiques face à un accroissement possible de flux touristiques en période de sécheresse	35	Mettre en œuvre le schéma de cohérence des activités de loisirs liées à l'eau et étudier la diversification de l'offre de baignade

1.3 STRATEGIE DE FINANCEMENT

L'élaboration du PCAET a invité la CCVD à revisiter l'ensemble de ses politiques à l'aune des enjeux Climat-Air-Energie. La valorisation des actions déjà menées dans chaque politique sectorielle (habitat, transport, aménagement etc...) constitue un socle important de cette politique énergie. Cependant, un effort financier supplémentaire conséquent est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés.

L'engagement financier de la CCVD est à la hauteur de ses ambitions et permettra de mobiliser les fonds complémentaires des financeurs et des partenaires.

Dans ce sens, une prospective financière accompagnera les débats d'orientations budgétaires dans les années à venir, permettant ainsi de flécher les actions du PCAET.

Les enveloppes financières dédiées sont portées, de manière transversale, par les différents services de la CCVD. Elles ont vocation à être réactualisées tout au long de la vie de ce plan, en fonction de l'état d'avancement des différentes fiches actions et l'ajustement des différents objectifs.

Les budgets indiqués dans les fiches actions sont donnés à titre indicatif et feront l'objet, le cas échéant, d'ajustements en fonction de la mobilisation de crédits, non précisés à ce jour, émanant d'autres financeurs (AMI Région, AMI ADEME, AMI Etat, LEADER, ...).

1.4 DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le dispositif de suivi et d'évaluation du PCAET mis en place par la CCVD repose sur les instances de pilotage, dans la continuité de son élaboration. Les indicateurs et le processus d'évaluation sont les suivants :

1.4.1 INSTANCES DE PILOTAGE

La CCVD a mis en place, dans le cadre de l'élaboration du PCAET une gouvernance structurée. Dont les instances sont :

- Un comité de pilotage, composé d'élus validant chaque phase du PCAET,
- Un comité technique, composé d'experts et des financeurs, pour le suivi et la réorientation en cours d'élaboration du PCAET, composé de : l'ADEME, la Région, AURAE, Atmo Rhône Alpes, la DDT, le SDED, SCOT, ARS, chambres consulaires.
- Des référents par commune et des acteurs du territoire.
- Le groupe projet CCVD – services concernés et référents
- Un groupe de lycéens pour élaborer une contribution

Un club citoyen sera constitué, comme mentionné dans la fiche 2, du plan d'actions.

Un observatoire du PCAET sera mis en place (voir fiche action 4) qui consiste à rassembler ses différentes instances en une seule qui aura pour objectif de :

- Se doter d'outils et de moyens pour suivre et évaluer la mise en œuvre du plan d'actions du PCAET,
- Suivre régulièrement l'atteinte des objectifs du PCAET,
- Faire évoluer, le cas échéant, le programme d'actions en fonction de l'évolution des indicateurs de résultat,
- Valider la méthode d'évaluation du PCAET et participer à son évaluation,
- Valider le rapport public de mise en œuvre du PCAET qui doit être remis à mi-parcours (3 ans),
- Définir le contenu de la communication auprès des acteurs du territoire portant sur l'avancement du programme d'actions.

1.4.2 INDICATEURS

a) Les indicateurs d'évaluation de l'efficacité du plan d'actions à l'échelle du territoire

- **Les indicateurs Climat-Air-Energie quantitatifs suivants seront renseignés annuellement à l'échelle du territoire, à partir des données de la base de l'OREGES :**
 - Consommations d'énergie finale (GWh/an),
 - Production d'énergies renouvelables et de récupération par filières (GWh/an),
 - Emissions de gaz à effet de serre par secteurs d'activité (t eqCO₂/an),
 - Emissions de polluants atmosphériques par type de polluants et par secteurs d'activité (t de polluants /an).

Ces données seront comparées à l'année de référence 2015 pour suivre leur pourcentage d'évolution annuelle et les comparer aux objectifs chiffrés du PCAET (voir rapport stratégie).

▪ **Les indicateurs socio-économiques liés aux actions Climat-Air-Energie suivants seront estimés :**

- Evolution de la balance commerciale énergétique du territoire,
- Nombre d'emplois créés ou maintenus,
- Réduction des inégalités sociales,
- Chiffre d'affaire local généré (€/an),
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement (€/an).
- Etc.

b) Les indicateurs de suivi de la réalisation de chaque action

Ces indicateurs permettent de suivre l'avancée de l'action. Ils sont indiqués dans chaque fiches actions. Chaque pilote de projet suit ces indicateurs et rend compte à l'équipe projet, qui assure le reporting au Comité technique. La fréquence de suivi est annuelle (mais le suivi se fera à pas de temps régulier, pour plus d'efficacité) et les méthodes de collecte des données varient selon l'indicateur.

1.4.3 PROCESSUS

Le suivi et l'évaluation sont faits :

- En continu, par chaque pilote d'action,
- Lors de la revue annuelle de chaque action,
- Lors de l'élaboration du bilan annuel qui fait l'objet d'une présentation à l'observatoire du PCAET.

Le ou la chargé(e) de mission PCAET anime la mise en œuvre du programme et suit régulièrement son avancée en interrogeant les pilotes des actions, qui lui transmettent la valeur des indicateurs.

Un bilan d'avancement est établi chaque année et transmis au Comité de pilotage.

Ce suivi régulier permet de faire état de l'avancée du plan d'actions au Comité de Pilotage, qui décide, si besoin, de réorienter des actions, ou de relancer des pilotes et des partenaires, voire de renforcer des moyens humains, techniques et financiers pour atteindre les objectifs fixés par le PCAET.

2. MOBILISER LE TERRITOIRE

2.1 FAIRE EMERGER DES INITIATIVES CITOYENNES

2.1.1 LANCER DES APPELS A PROJETS CITOYENS DANS LES COMMUNES

ACTION N° 1 LANCER DES APPELS A PROJETS CITOYENS DANS LES COMMUNES

Objectif(s)

L'objectif est de lancer des appels à projet pour soutenir les citoyens (habitants, commerçants, associations, salariés, ...) qui veulent s'engager dans des projets collectifs en faveur de la transition énergétique et écologique dans leur copropriété, leur quartier, leur rue, leur école avec des amis, des connaissances ou des voisins, en créant du lien social et de la convivialité. Cette action sera menée en lien étroit avec les communes ou par les communes dans lesquelles ces projets verront le jour.

Créer un potager collectif, mettre en place un composteur de quartier, construire un poulailler collectif, réaménager un espace public, mettre en place des projets conviviaux autour de l'alimentation durable, mettre en place un système d'échange local, animer un groupe d'action autour de la réduction des consommations d'énergie, monter un pédibus ou tout autre projet au service d'un collectif. Les idées ne manquent pas pour faire avec les citoyens un territoire plus durable et en transition.

L'action vise, à des petites échelles d'actions, principalement à concrétiser ces idées et contribuer ainsi à :

- **Développer l'ancrage citoyen autour de la transition** : Le citoyen peut être un acteur du changement, qui a l'opportunité de se réapproprier une part de son environnement et de son voisinage, via des projets concrets... Derrière cette réappropriation, l'objectif est de faire connaître et promouvoir des normes sociales différentes afin de contribuer à leur adhésion par un plus grand nombre.
- **Créer des collectifs agissants** : Ensemble, on construit avec plus d'idées, de ressources, de motivations, de compétences... Les projets sont plus pérennes et autonomes s'ils reposent sur un groupe. C'est également l'action du groupe sur une échelle plus grande qui est visée : l'ouverture vers le quartier, l'implication des personnes extérieures au groupe porteur, le potentiel d'impact sur la commune. On parle de sensibilisation, d'apprentissage, de diffusion, d'essaimage et de contagion « saine » vers d'autres.
- **Être un maillon de la transition au service de l'ensemble du territoire.**

Descriptif

Il s'agit pour la CCVD de :

- De définir le cadre et les modalités de lancement des appels à projets
- Apporter un soutien financier et/ou un accompagnement (outils, mise en réseau, ...) aux projets sélectionnés.

Les principales étapes de l'action sont les suivantes :

- Rédaction de l'appel à projets (définitions des cibles visées, des thématiques des projets souhaités, calendrier, modalités de sélection des projets, documents à fournir par les collectifs répondants, ...),
- Diffusion de l'appel à projets,
- Recueil des manifestations d'intérêt par les porteurs de projet,
- Accompagnement au montage des projets (si nécessaire),
- Dépôt des candidatures,
- Sélection des projets (avec d'éventuels regroupement le cas échéant),
- Organisation d'une rencontre des porteurs des projets sélectionnés (mise en réseau),
- Accompagnement technique et/ou financier des projets,
- Suivi des projets (rencontre annuelle),
- Evaluation des projets.

(Suggestion de thème : la ressource en eau et sa raréfaction, en lien avec le projet SPARE, etc.)

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Petits collectifs d'habitants, de commerçants, de parents d'élèves, de salariés, de copropriétaires, de voisins, ...
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD / communes	Les 30 communes de la CCVD, le SMRD pour relayer les propositions issues du projet SPARE. L'association FNE propose d'être associée via la consultation publique.

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Pôle environnement	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie	Fonctionnement : Entre 3.000 et 15.000 € selon les projets sélectionnés 75 000 € /par appel à projet	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
Envisager une participation communale.		0,2	

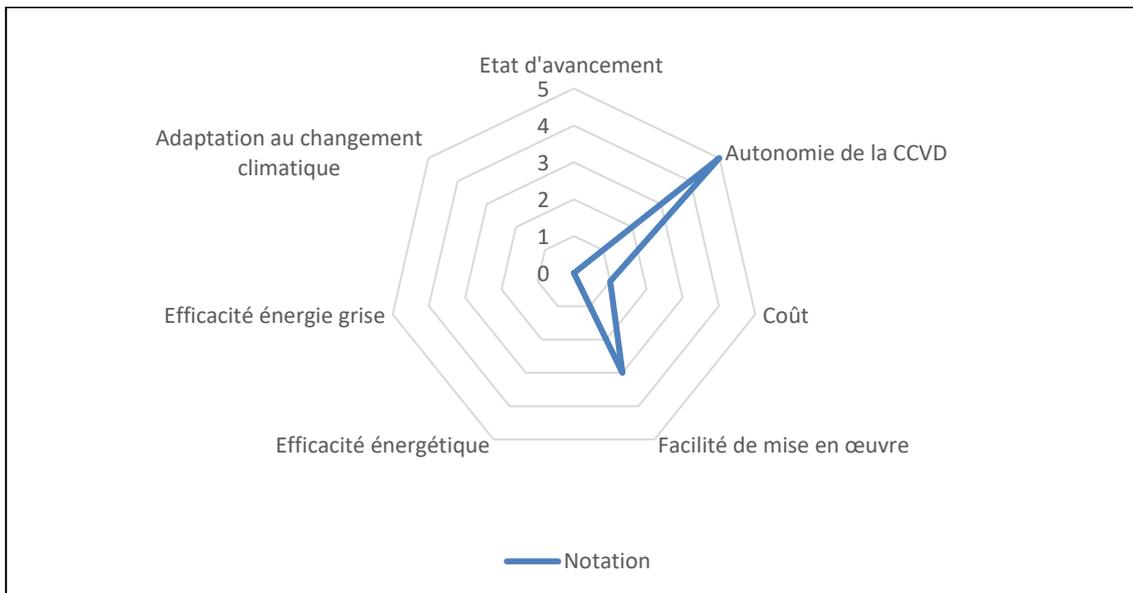
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	- Rédaction et diffusion de l'appel à projets n°1 - Recueil des manifestations d'intérêt
2021	- Accompagnement au montage de projets - Dépôt et sélection des projets - 1 ^{ère} rencontre des porteurs de projets sélectionnés
2022	- Accompagnement technique des porteurs de projets n°1 - 2 ^{ème} rencontre des porteurs de projets sélectionnés
2023	- Rédaction et diffusion de l'appel à projets n°2 - Recueil des manifestations d'intérêt - Accompagnement au montage de projets

	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt et sélection des projets - 3ème rencontre des porteurs de projets sélectionnés
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement technique des porteurs de projets n° 2 - Evaluation des projets de l'appel n°1

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	Selon les projets retenus		

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
	Selon les projets retenus		

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR		Selon les projets retenus	
Réduction des consommations d'énergie			
Atténuation des émissions de GES			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaire local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation biodiversité			
Adaptation au changement climatique			



INDICATEURS DE RESULTAT	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets retenus - Nombre de citoyens impliqués
--------------------------------	---

AVIS CITOYEN	- Favorable
---------------------	-------------

2.2 CO-CONSTRUIRE AVEC LES CITOYENS

2.2.1 CREER ET ANIMER UN CLUB CITOYEN

ACTION N°2 CREER ET ANIMER UN CLUB CITOYEN

Objectif(s)	
<p>La CCVD souhaite mettre en place un club citoyen notamment pour le suivi et évaluation du PCAET, représentatif du territoire, des communes et intégrant un principe de parité. Les objectifs de ce club sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au renforcement de la démocratie participative autour de la transition énergétique/écologique, - Donner des avis motivés, - Proposer des actions et agir pour participer à leur mise en œuvre, - Participer à la sélection des candidats retenus aux appels à projets citoyens, - Contribuer au suivi du PCAET. <p>Le club citoyen est une instance consultative qui intervient dans le processus de décision dans une démarche de co-construction et d'évaluation participative avec la CCVD. Les décisions finales relèvent des instances délibérantes de l'EPCI.</p>	
Descriptif	
<p>Il s'agit pour la CCVD de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir la composition et le mode de désignation du club citoyen <p>Les membres du club citoyen seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit volontaires notamment ceux qui auront répondu aux appels à projets citoyens ainsi que les associations du territoire (demander aux communes la liste dont les représentants des parents d'élèves), - Soit désignés par tirage au sort à partir des listes électorales (1 homme, 1 femme par commune par exemple). <ul style="list-style-type: none"> ▪ Co-construire une charte du club précisant sa déontologie, les engagements de ses membres et ses modalités de fonctionnement ▪ Réunir le club et contribuer à son animation ▪ Communiquer et rendre les résultats publics de cet organe de concertation 	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Membres du club citoyen
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	Associations (à définir)

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Pôle environnement	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie	Fonctionnement : 3000€ / an	Investissement :

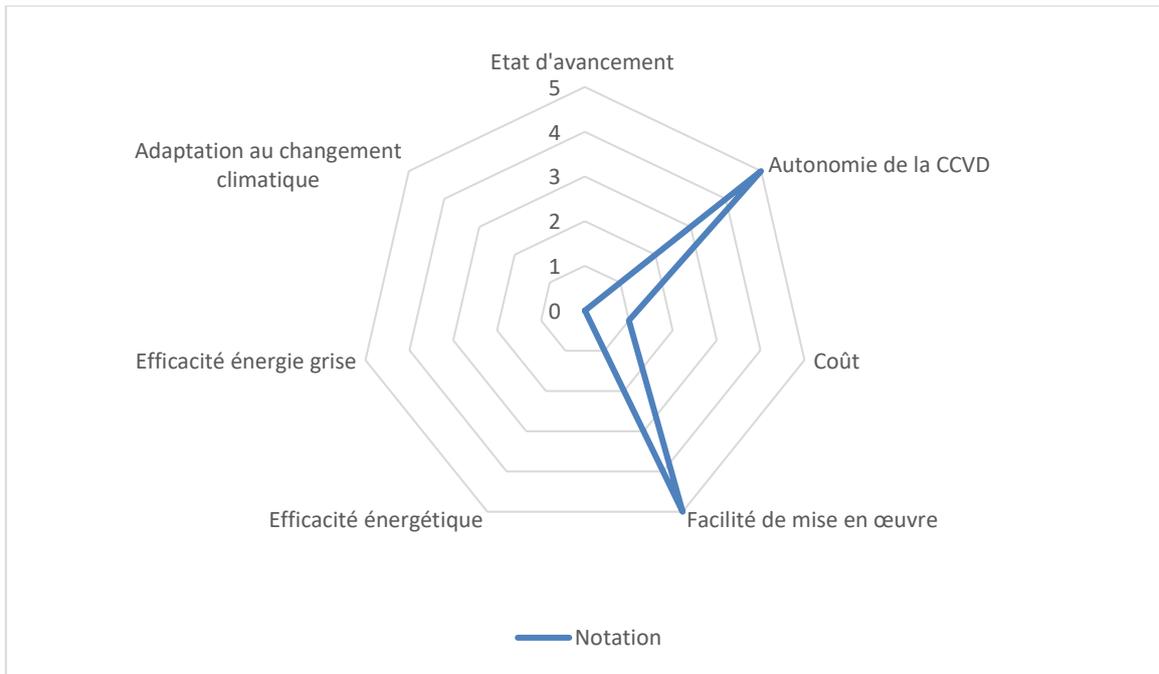
Dispositif/contractualisation associé	Moyens humains (ETP/an)
	0,1

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	- Validation de la composition du club et des modalités de désignation des membres - Constitution du club citoyen - Rédaction de la charte du club citoyen - 1 ^{ère} réunion du club citoyen
2021	- 2 réunions du club citoyen
2022	- 2 réunions du club citoyen
2023	- 2 réunions du club citoyen
2024	- 2 réunions du club citoyen

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	Non applicable	Non applicable	Non applicable

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
			Gouvernance

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR		Non applicable	
Réduction des consommations d'énergie			
Atténuation des émissions de GES			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaire local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation biodiversité			
Adaptation au changement climatique			



- INDICATEURS DE RESULTAT - Constitution du club citoyen

AVIS CITOYEN

2.3 FEDERER LES ACTEURS, LES OPERATEURS DU TERRITOIRE

2.3.1 CONTRACTUALISER AVEC LES OPERATEURS ET LES PARTENAIRES FINANCIERS

ACTION N°3 CONTRACTUALISER AVEC LES OPERATEURS ET LES PARTENAIRES FINANCIERS	
Objectif(s)	
<p>La mise en œuvre du plan d'actions du PCAET de la CCVD nécessite des investissements importants autour de nombreuses thématiques (Habitat, Mobilité, Energie renouvelable, ...). Ces investissements reposeront sur l'intervention de différents opérateurs des sphères publiques et privées.</p> <p>Pour mobiliser et répartir les financements nécessaires à la réalisation de ces investissements, il paraît important de mettre en place une contractualisation multi-partenarial en lien avec tout ou partie des actions du PCAET à l'instar de ce qui se pratique déjà dans d'autres domaines d'intervention (exemples : contrat de rivière, contrat de ville).</p> <p>La contractualisation envisagée poursuivra les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer un cadre par lequel la CCVD et ses partenaires (Etat, région, département, acteurs privés, bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie, ...) s'engagent à mettre en œuvre et financer de manière concertée des actions du PCAET, - Définir un programme technique et financier dans la durée, permettant la réalisation des actions du PCAET inscrites au contrat, - Assurer la mobilisation et la cohérence des financements sur des projets structurants, - Formaliser un engagement « moral » sur un programme d'actions concertées entre les acteurs et financeurs signataires. 	
Descriptif	
<p>Il s'agit pour la CCVD de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer les thématiques et actions prioritaires du PCAET nécessitant une contractualisation multi-partenariale, ▪ Identifier les partenaires financiers à mobiliser autour de ces actions, ▪ Construire le programme d'actions pouvant faire l'objet de financements multi-partenariaux, ▪ Rédiger un projet de contractualisation avec les partenaires concernés (Thématiques, partenaires associés, durée, modalités de suivi, ...) ▪ Réunir les partenaires concernés pour signer le document ▪ Animer les réunions annuelles de suivi du contrat ▪ Evaluer le contrat à mi-parcours. 	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Actions du PCAET
Maître d'ouvrage	Partenaires

CCVD	Opérateurs intervenant sur le territoire (Etat, Région, Département, syndicats mixte, communes, fournisseurs d'énergie, opérateurs privés et publics, ...)
-------------	--

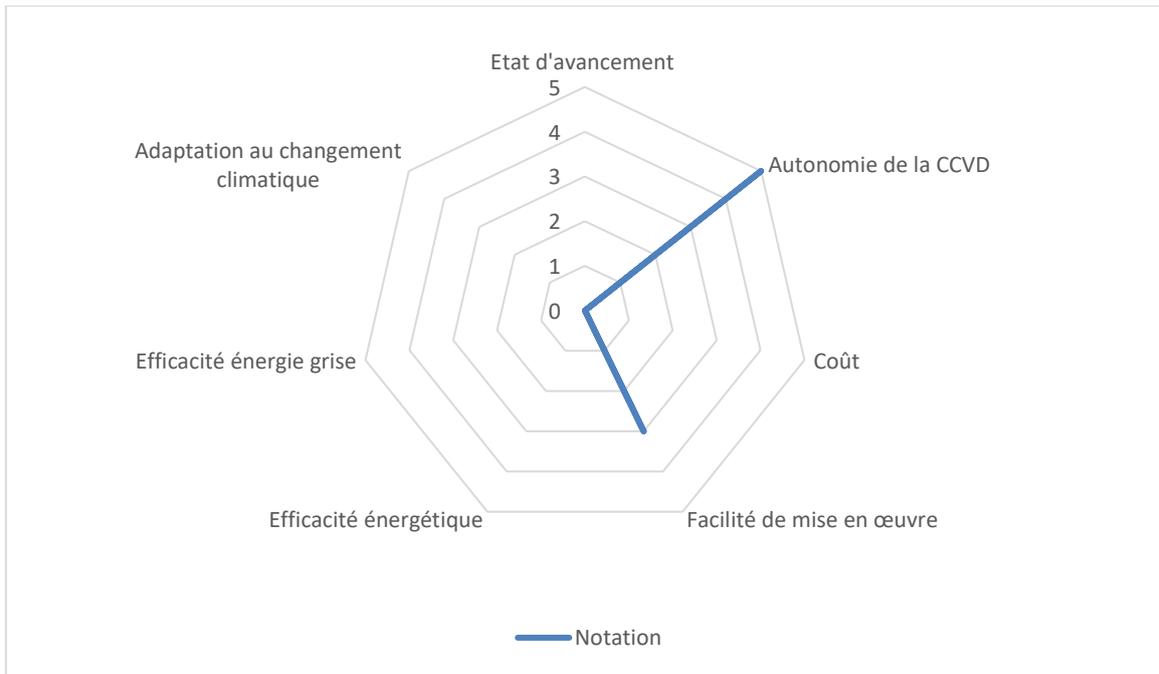
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Pôle environnement Pôle ressources	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie	Fonctionnement : En fonction des actions objet de la contractualisation	Investissement : En fonction des actions objet de la contractualisation
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
		0,1	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	- Identification des partenaires potentiels - Réunion des partenaires pour étudier la faisabilité de la contractualisation envisagée - Rédaction du projet de contrat - Signature du contrat
2021	- Réunion de suivi du contrat
2022	- Réunion de suivi du contrat
2023	- Réunion de suivi du contrat
2024	- Réunion de suivi du contrat et évaluation du contrat

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	Selon la nature des projets faisant l'objet de la contractualisation		

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
			Gouvernance

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR		Selon la nature des projets faisant l'objet de la contractualisation	
Réduction des consommations d'énergie			
Atténuation des émissions de GES			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaire local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation biodiversité			
Adaptation au changement climatique			



INDICATEURS DE RESULTAT - Signature du contrat

AVIS CITOYEN -

2.3.2 METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE DU PCAET

ACTION N°4
METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE DU PCAET

Objectif(s)

La CCVD a mis en place dans le cadre de l'élaboration du PCAET une gouvernance structurée autour des instances suivantes :

- Un comité de pilotage, composé d'élus validant chaque phase du PCAET,
- Un comité technique, composé d'experts et des financeurs, pour le suivi et la réorientation en cours d'élaboration du PCAET, composé de : l'ADEME, la Région, AURAAE, Atmo Rhône Alpes, la DDT, le SDED, SCoT, ARS, chambres consulaires.
- Des référents par commune et des acteurs du territoire.
- Le groupe projet CCVD – services concernés et référents
- Un groupe de lycéen pour élaborer une contribution
- Le club citoyen

L'observatoire du PCAET consiste à rassembler ses différentes instances en une seule qui aura pour objectif de :

- Se doter d'outils et de moyens pour suivre et évaluer la mise en œuvre du plan d'actions du PCAET,
- Suivre régulièrement l'atteinte des objectifs du PCAET,
- Faire évoluer, le cas échéant, le programme d'actions en fonction de l'évolution des indicateurs de résultat,
- Valider la méthode d'évaluation du PCAET et participer à son évaluation,
- Valider le rapport public de mise en œuvre du PCAET qui doit être remis à mi-parcours (3 ans),
- Définir le contenu de la communication auprès des acteurs du territoire portant sur l'avancement du programme d'actions.

Descriptif

Il s'agit pour la CCVD de :

- Définir la composition des membres de l'observatoire,
- Valider le rôle de cet observatoire,
- Mettre en place l'accès aux outils de suivi du PCAET,
- Proposer une méthode d'évaluation du PCAET,
- Réunir une fois par an l'observatoire, à minima.

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Partenaires de la CCVD et citoyens
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	Membres de l'observatoire

PILOTAGE	BUDGET
-----------------	---------------

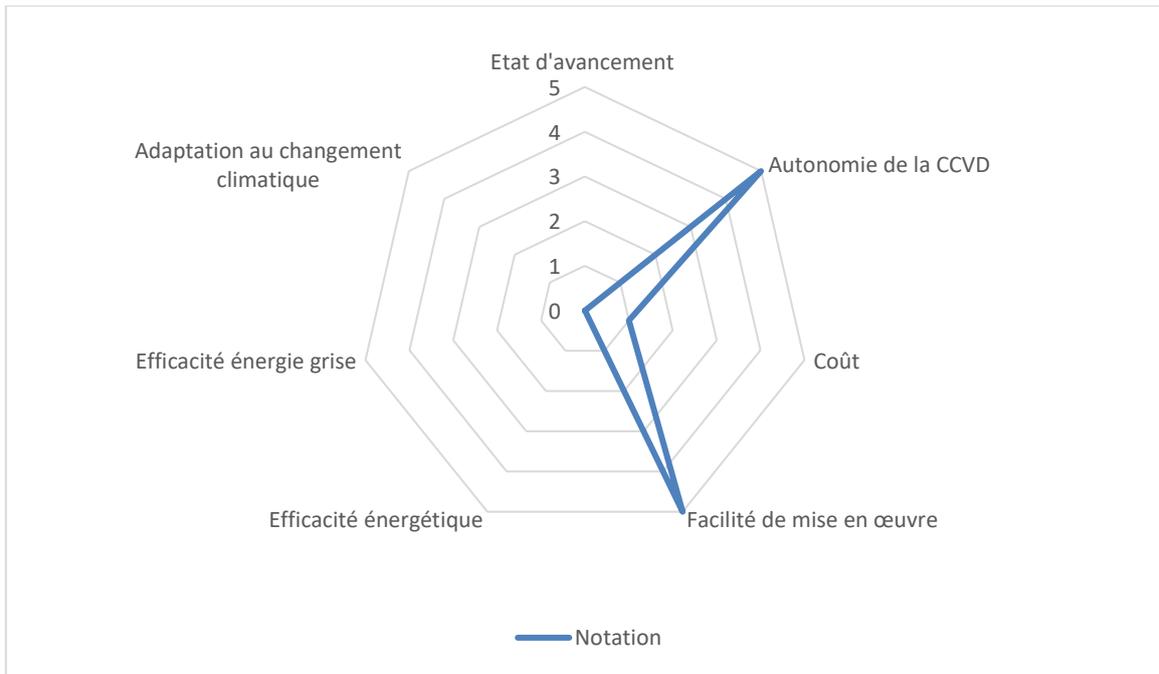
Technicien (s) : Pôle environnement	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie	Fonctionnement : 0	Investissement : 0
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
		0,1	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	- Définition et validation de la composition de l'observatoire - 1 ^{ère} réunion de l'observatoire pour notamment valider son rôle et les outils de suivi mis à sa disposition
2021	- Réunion annuelle de l'observatoire
2022	- Réunion annuelle de l'observatoire
2023	- Réunion annuelle de l'observatoire avec validation de l'évaluation à mi-parcours du PCAET
2024	- Réunion annuelle de l'observatoire

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X	X	X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
			Gouvernance

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR		Non applicable	
Réduction des consommations d'énergie			
Atténuation des émissions de GES			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaire local généré			
Maitrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation biodiversité			
Adaptation au changement climatique			



Indicateurs De Résultat - Réunion De L'observatoire

Avis Citoyen

2.4 SENSIBILISER LES SCOLAIRES

2.4.1 RENFORCER L'ANIMATION SUR LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITE, DU CLIMAT ET DE L'ENERGIE

ACTION N°5
POUR SUIVRE ET RENFORCER LES ANIMATIONS ET LA SENSIBILISATION
AUPRES DES SCOLAIRES SUR LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITE, DU CLIMAT
ET DE L'ENERGIE

Objectif(s)	
Poursuivre et renforcer les animations dans les classes de primaire autour de 3 grandes thématiques : Découvrir l'énergie, la biodiversité, l'apron du Rhône.	
Descriptif	
<p>La Gare des Ramières, maison de la Réserve Naturelle, est gérée par la CCVD. Elle a pour mission principale l'accueil du public mais elle est aussi un lieu de recherche scientifique et pôle d'éducation à l'environnement. Le public scolaire représente environ 400 enfants/an.</p> <p>L'espace d'interprétation a été entièrement repris en 2018 et financé dans le cadre du programme TEPCV. Un Wagon traite désormais de l'énergie et des énergies renouvelables. Le changement climatique est aussi abordé, tout au long de la muséographie, au travers des enjeux sur la biodiversité.</p> <p>Les actions d'éducation à l'environnement ont concerné 35 classes en 2019 (biodiversité, apron, énergie) et seront reconduites et renforcées entre 2020 et 2026. Des recherches de co-financements et de partenariats seront effectuées.</p>	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Scolaires primaires et collèges
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD / Gare des RAMIERES	E3D, Education nationale, réseau d'éducation, l'ARS, l'ADEME, FNE etc.

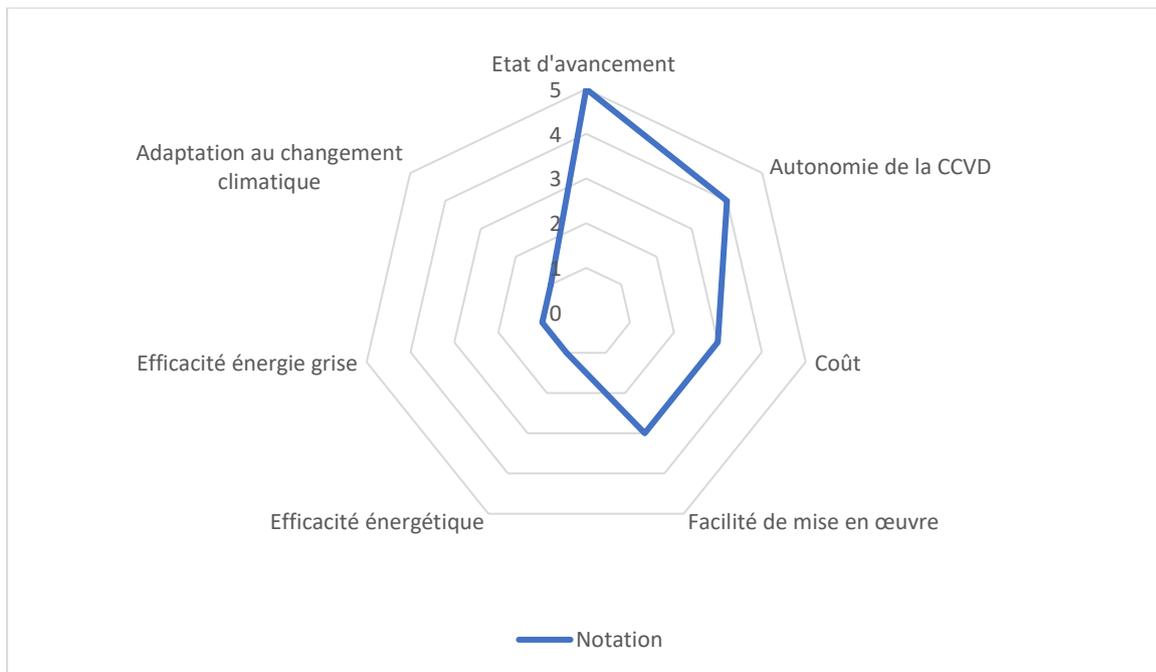
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : La gare des Ramières	Elu(s) : Vice-président en charge la gare des ramières	Fonctionnement :	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
		2	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Poursuite des animations
2021	Recherche de financements pour renforcer les animations énergie - Poursuite des animations
2022	
2023	
...	

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	x	x	x

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR		Non applicable	
Réduction des consommations d'énergie			
Atténuation des émissions de GES			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaire local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation biodiversité			
Adaptation au changement climatique			



INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre de classes Nombre d'élèves
--------------------------------	--------------------------------------

AVIS CITOYEN	
---------------------	--

2.5 RENFORCER L'EXEMPLARITE DE LA CCVD ET DES COMMUNES

2.5.1 ANIMER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROJET D'UNE INTERCOMMUNALITE EXEMPLAIRE ET ACCOMPAGNER LES COMMUNES VERS L'EXEMPLARITE

ACTION N°6 ANIMER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROJET D'UNE INTERCOMMUNALITE EXEMPLAIRE ET ACCOMPAGNER LES COMMUNES VERS L'EXEMPLARITE
--

Objectif(s)	
<p>La CCVD et les communes se font vitrines de la transition écologique. Il s'agit alors de mettre en œuvre les actions d'exemplarité sur la gestion du patrimoine bâti, la mobilité des agents, les achats durables, l'entretien des espaces, etc.</p>	
Descriptif	
<ul style="list-style-type: none"> • Définir et animer un groupe de travail CCVD et commune exemplaire • Identifier en interne à la CCVD et en interne dans les communes des Référents "collectivité exemplaire" • Organiser des réunions et temps de travail réguliers sur le plan d'actions CCVD exemplaire et communes exemplaires • Mettre en œuvre les actions pour une mobilité plus douce : autopartage de la flotte de véhicules CCVD, télétravail, atelier de réparation etc. • Mettre en œuvre les actions pour les achats durables : achats internes bio et locaux, commande groupée, dématérialisation des documents, recyclage, etc. • Mettre en œuvre les actions pour le patrimoine bâti, les espaces verts et l'éclairage : Zéro phyto, travaux de rénovation suite à l'audit, extinction. • Délibérer sur un programme d'actions « collectivité exemplaire » • Mettre en place un outil pour valoriser les actions réalisées dans les communes, et pour les accompagner 	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Les agents, les communes
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD / communes	SDED, CCVD, Communes,

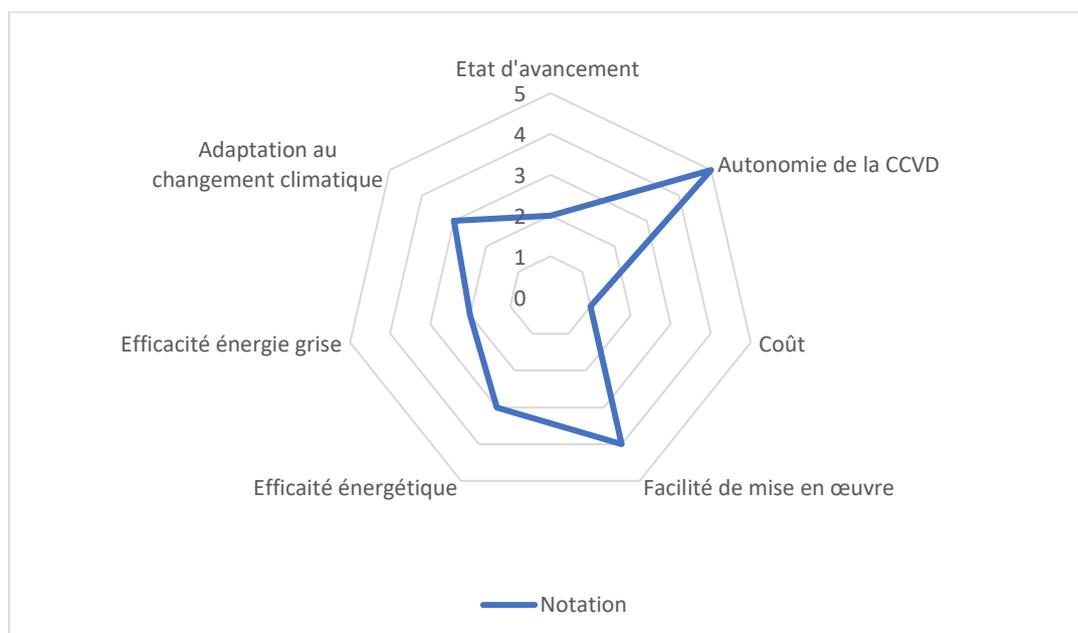
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) :	Elu(s) :	Fonctionnement :	Investissement :
Chargée de mission PCAET, mobilité, CEP, agriculture	VP à l'énergie		
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Mise en place d'un groupe de travail avec les référents
2021	Délibération sur le plan d'action CCVD exemplaire
2022	Mise en place l'accompagnement des communes

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	x	x	x

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Bâtiments	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR		x	
Réduction des consommations d'énergie		x	
Atténuation des émissions de GES		x	
Réduction des polluants atmosphériques	x		
Emplois créés	x		
Réduction des inégalités sociales	x		
Chiffre d'affaire local généré	x		
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			x
Préservation biodiversité		x	
Adaptation au changement climatique			x



INDICATEURS DE RESULTAT
Nombre d'actions réalisées
Nombre de communes impliquées

3. REDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE, LES EMISSIONS DE GES ET AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR

3.1 ACCOMPAGNER LES MENAGES VERS LA RENOVATION COMPLETE ET PERFORMANTE DE LEUR HABITAT ACCESSIBLE A TOUS

3.1.1 SIMPLIFIER ET FACILITER LES DEMARCHES POUR LES MENAGES

ACTION N°7 SIMPLIFIER ET FACILITER LES DEMARCHES POUR LES MENAGES
--

Objectif(s)
<p>L'objectif est de faciliter les démarches pour les propriétaires, dans le but de réaliser des travaux de rénovation énergétique de niveau BBC rénovation.</p> <p>Les principaux freins identifiés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• De nombreux projets n'aboutissent pas en raison de la multiplicité et la complexité des mécanismes d'aides financières. Les plans de financement complexes et peu sécurisants rendent le passage à l'acte difficile.• Certains n'aboutissent pas simplement parce que les ménages ne sont pas en capacité d'avancer les montants qu'ils doivent percevoir dans le cadre de travaux de rénovation complète et performante.• De nombreux acteurs interagissent avec des propriétaires souhaitant mener ce type de travaux, le suivi de contacts, la transmission des informations. Ce foisonnement d'interlocuteurs rend difficile l'accompagnement des propriétaires.• Il n'y a pas aujourd'hui d'accompagnement systématique des ménages (habitat individuel et copropriété) sur les enjeux de rénovation thermique de la phase d'acquisition d'un bien immobilier qui est la clé pour envisager des travaux conséquents.
Descriptif
<p>Cette action comporte plusieurs volets :</p> <ul style="list-style-type: none">• Lobbying pour simplifier les mécanismes d'aides financières et les cibler sur les travaux d'isolation (et non sur ceux de remplacement des systèmes de chauffage)• Préfinancer les aides financières pour permettre aux ménages modestes de pouvoir mobiliser les aides financières. En effet, les temps de préfinancement sont d'environ de 6 mois par projet pour une valeur de 35 K€ en moyenne. Travailler avec les établissements bancaires pour simplifier l'accès aux prêts à la rénovation.• Renforcer le rôle de la plateforme pour en faire un « guichet unique » d'aide aux dossiers (instruction) de subventions » rénovation habitat ».• Pour les ménages, mutualiser les ressources humaines pour disposer d'un seul interlocuteur sur l'éventail des travaux et du montage du dossier de financement (instruire l'ensemble des dossiers, y compris les dossiers ANAH).

- Organiser, tous les ans, des ateliers collectifs autour de la rénovation performante impliquant les acteurs du territoire en position de conseil auprès des propriétaires pouvant avoir un projet de rénovation de leur logement.
- Structurer l'accompagnement des ménages au moment de l'acquisition.
- Mener régulièrement des campagnes de communication (notamment auprès des acteurs clés - agences immobilières, notaires, banques). Donner envie, communiquer les objectifs du PCAET, organiser des visites de projets, réaliser des rencontres (5 à 7).
- Accompagner les copropriétés - Action de sensibilisation et accompagnement renforcé
- Améliorer la communication locale en s'appuyant sur divers supports et sur les élus locaux afin qu'ils soient les relais des actions de la PTRE.
- Apporter un service d'accompagnement à l'attention des publics précaires en lien avec les acteurs sociaux du territoire et en particuliers les CCAS et CIAS.

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
Logements maisons individuelles Logements (individuels et collectifs)	Propriétaires et ménage avec le projet d'acquisition d'un logement
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD / PTRE	PTRE, CAUE, ADIL, ADEME, ANAH, Syndicat d'énergie, Région, Département, banques, notaires, agents immobiliers, Fédérations du bâtiment (FFB, CAPEB, SCOP BTP), DORÉMI

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Chargé de mission plateforme de rénovation énergétique	Elu(s) : Vice-Président en charge de la rénovation, DOREMI	Fonctionnement : Préfinancement de 30 à 40 k€ par dossier en moyenne. 50 dossiers par an. Un besoin de préfinancement sur 6 mois en moyenne, soit 25 dossiers simultanés sur la base de 6 mois : 35000x25dossiers simultanés = 875 k€ PTRE : 300 kEuros/an (6ETP) Formations collectives et campagne de com : 10K€ Euros /an	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
TIGA		5	

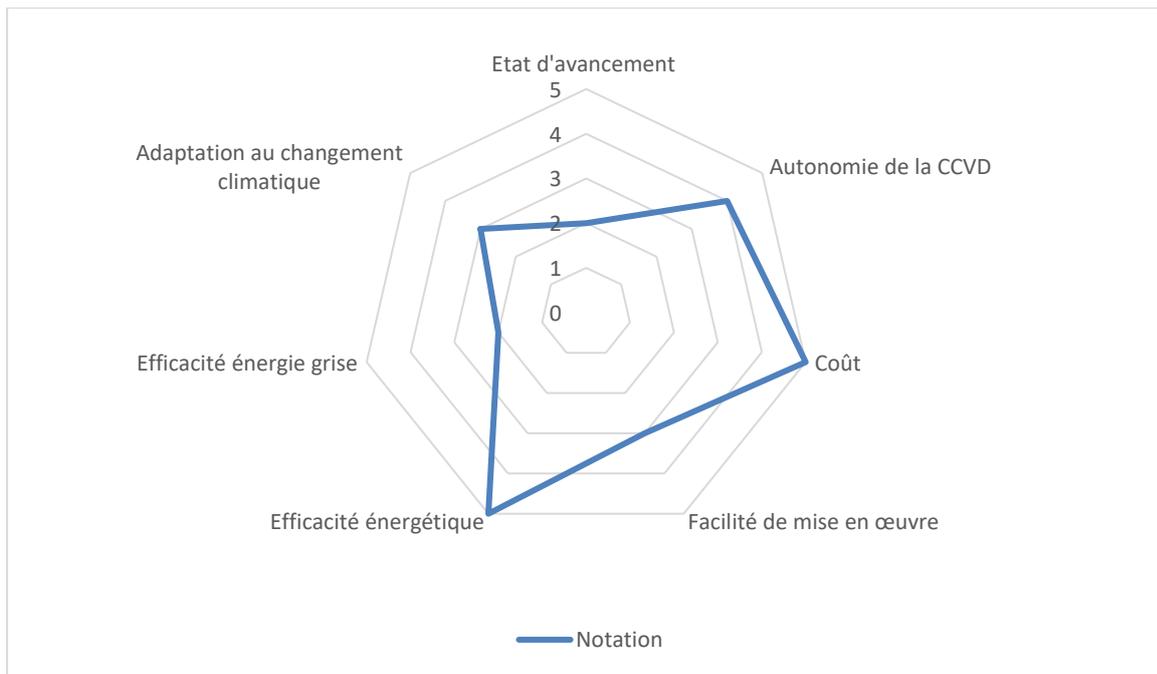
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Validation du mécanisme de préfinancement par les acteurs impliqués

	Premier atelier collectif sur la rénovation complète et performante Recrutements, montée en puissance de la Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique. Définition et mise en œuvre de la campagne de communication
2021	Mise en œuvre généralisée du préfinancement Devenir opérateur ANAH Atelier collectif sur la rénovation complète et performante Campagne de communication
2022	Atelier collectif sur la rénovation complète et performante Campagne de communication
2023	Atelier collectif sur la rénovation complète et performante Campagne de communication

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	x	x	x

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Résidentiel	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	x		
Réduction des consommations d'énergie			x
Atténuation des émissions de GES			x
Réduction des polluants atmosphériques		x	
Emplois créés			x
Réduction des inégalités sociales			x
Chiffre d'affaire local généré			x
Maîtrise des dépenses de fonctionnement	x		
Préservation biodiversité		x	
Adaptation au changement climatique			x



INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre de rénovations au niveau au moins équivalent au BBC, par an
--------------------------------	--

AVIS CITOYEN	
---------------------	--

3.1.2 FORMER LES PROFESSIONNELS ET MOBILISER LES HABITANTS

ACTION N°8

Former les professionnels et mobiliser les habitants

Objectif(s)

Malgré une prise de conscience croissante des enjeux liés au changement climatique, les artisans en capacité de rénover de manière complète et performante des logements individuels, sont encore rares. De même, les demandes des ménages lorsqu'ils souhaitent rénover leurs logements, concernent rarement un niveau de performance rénovation BBC. Plus généralement, il y a un enjeu fort à mobiliser et de sensibiliser les citoyens du territoire sur la sobriété énergétique en s'appuyant notamment sur les actions exemplaires des « pionniers ».

Les objectifs de cette fiche action sont donc :

1. De soutenir la montée en compétence des artisans sur la rénovation complète et performante
2. Capitaliser, valoriser les retours d'expérience des « pionniers » et en diffuser les bonnes pratiques

Descriptif

1. Formation des artisans, architectes, maîtres d'œuvre, économistes, bureaux de contrôle

Pour faire face aux objectifs de rénovation du territoire, il s'agit de former environ 300 artisans, en formation initiale, mais également de renforcer la formation continue des artisans à la rénovation complète et performante avec des formations en salle et sur chantiers.

Les formations devront aborder en particulier les enjeux de qualité de l'air intérieur (ventilation), d'utilisation de matériaux locaux et renouvelables pour atteindre une meilleure performance environnementale sur toutes les dimensions.

Former les artisans et les architectes à la conception des bâtiments publics à l'attention des architectes et artisans du territoire.

Former les entreprises du territoire à la réponse aux appels d'offre.

Objectifs de qualité des rénovations/constructions et de développement de la formation des entreprises ainsi plus à même de répondre aux appels d'offres.

Les formations seront proposées sur des formats variés (soirée(s), journée(s), visites de chantier, etc.).

2. Formation des usagers des bâtiments (publics et privés)

Formation à l'usage et à l'entretien des bâtiments.

3. Capitaliser, valoriser les retours d'expérience des « pionniers » et diffuser les bonnes pratiques

Des dispositifs de mobilisation des citoyens pour faciliter des changements de comportement seront mis en place (par exemple [conversation carbonés](#), déficit déclic).

Afin de décupler les répercussions positives de ce type de dispositif, un effort conséquent sera mis sur la communication : développement de support de communication, organisation de rencontres pour donner à voir des retours d'expérience concrets de particuliers/habitants qui ont été précurseurs. Ces témoignages seront diffusés sur des chaînes locales de radio sur youtube (ex. Agriliens <https://youtu.be/B4w3RPj4gkI>).

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Artisans et citoyens
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	Formation : GRETA, CCI, Région AURA, CAPEB, FFB, DORÉMI Sensibilisation : Conversations Carbone France, le CLER, BioVallée, etc.

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Chargé de mission plateforme de rénovation énergétique Chargé de mission PCAET	Elu(s) : Vice-président en charge de DOREMI	Fonctionnement : Formation continue : après 2021 à définir mais perspective financement via artisans & ménages Mobilisation / sensibilisation & communication : 60kEuros/an	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
Formation continue des artisans : convention DORÉMI jusque 2021		Sensibilisation : 1 ETP/an Formation :	

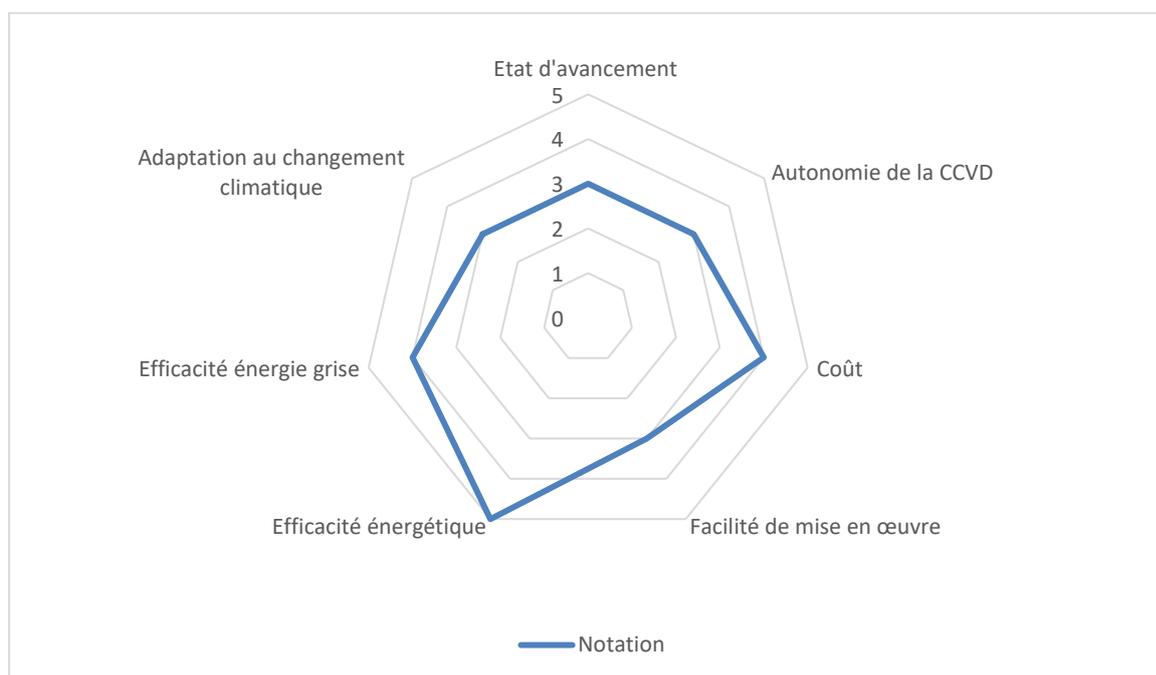
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Mobilisation des acteurs de la formation initiale et définition d'un plan d'action pour la formation des artisans à la rénovation complète et performante Définition d'une stratégie de sensibilisation en articulant les différents dispositifs Développement des supports de communication
2021	Mise à jour des outils de communication et poursuite du déploiement des formations
2022	Mise à jour des outils de communication et poursuite du déploiement des formations
2023	Mise à jour des outils de communication et poursuite du déploiement des formations

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	x	x	x

	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	Secteur résidentiel et sobriété sur l'ensemble des secteurs	
--------------------------------	-------------------	--	--

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	x		
Réduction des consommations d'énergie			x
Atténuation des émissions de GES			x
Réduction des polluants atmosphériques		x	
Emplois créés			x
Réduction des inégalités sociales			x
Chiffre d'affaire local généré			x
Maîtrise des dépenses de fonctionnement	x		
Préservation biodiversité		x	
Adaptation au changement climatique			x



INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre d'habitants mobilisés dans un des dispositifs Nombre d'artisans formés à la rénovation complète et performante en formation initiale Nombre de groupements DORÉMI en activité
--------------------------------	--

AVIS CITOYEN	
---------------------	--

3.1.3 MENER DES ACTIONS DE PLAIDOYER POUR UNE REGLEMENTATION NATIONALE COMPATIBLE AVEC LE PCAET

ACTION N°9

Mener des actions de plaidoyer pour une réglementation nationale compatible avec le PCAET

Objectif(s)

A l'échelle de la France, comme le montre le graphique ci-dessous, le secteur du bâtiment a émis en 2018 14% de plus que les objectifs fixés.

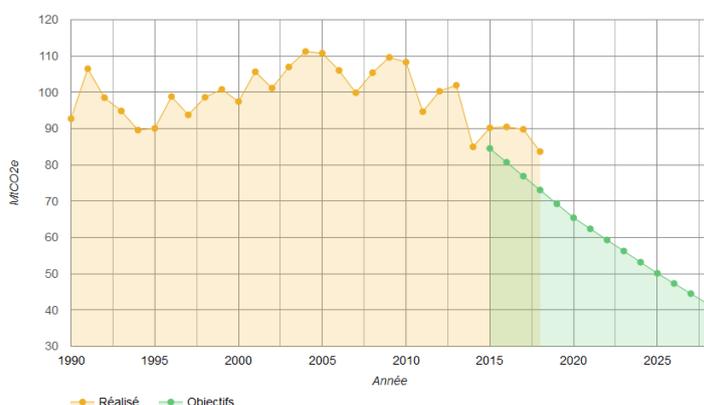
Climat | Emissions de gaz à effet de serre des bâtiments en France

Emissions de gaz à effet de serre du secteur des bâtiments en France. Des budgets carbone (plafonds d'émissions à ne pas dépasser) sont fixés depuis 2015 dans la Stratégie nationale bas carbone, avec une valeur indicative par secteur d'activité.

Secteur d'activité
Bâtiments

Indicateur

CSV



+ 14,5 %

par rapport à l'objectif 2018

Les chiffres

Rénovations "Habiter Mieux" -16,9 %

Nombre total de rénovations - %

83,7
MtCO2e

Emissions GES des
bâtiments en 2018

73,1
MtCO2e

Objectif max pour
2018

Source: CITEPA (données provisoires)

La CCVD est un territoire pionnier dans la mise en œuvre d'actions pour massifier les rénovations performantes. Pourtant, le nombre de rénovation demeure dramatiquement faible au regard des objectifs attendus.

L'enjeu de cette action est de mettre à profit la reconnaissance que peut avoir la CCVD en Biovallée sur les enjeux environnementaux afin d'actionner des leviers de transformation du cadre réglementaire national.

Descriptif

Les actions à mener sont les suivantes :

- Valider une stratégie de playdoyer
- Adopter des délibérations proposant des motions de principes sur les évolutions réglementaires attendues à l'attention des parlementaires
- Faire évoluer la réglementation nationale grâce à des échanges entre les élus locaux et parlementaires (députés & sénateurs)
- Inciter à la simplification des aides nationales
- Inciter à favoriser les rénovations globales
- Encadrer le démarchage téléphonique (en particulier pour l'isolation à 1€)
- Solliciter le soutien des différentes associations d'élus (AMF, AMR, AMD, grouper les demandes au niveau départemental)
- Valoriser l'usage des isolants bio-sourcés

- Adapter les marchés publics aux aptitudes des entreprises locales

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
France	Débutés, sénateurs, ministères
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD / PTRE	Association négaWatt, acteurs locaux du bâtiment

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Chargé de mission PCAET / PTRE	Elu(s) : Vice-président en charge de l'énergie	Fonctionnement :	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
		0,25 ETP	

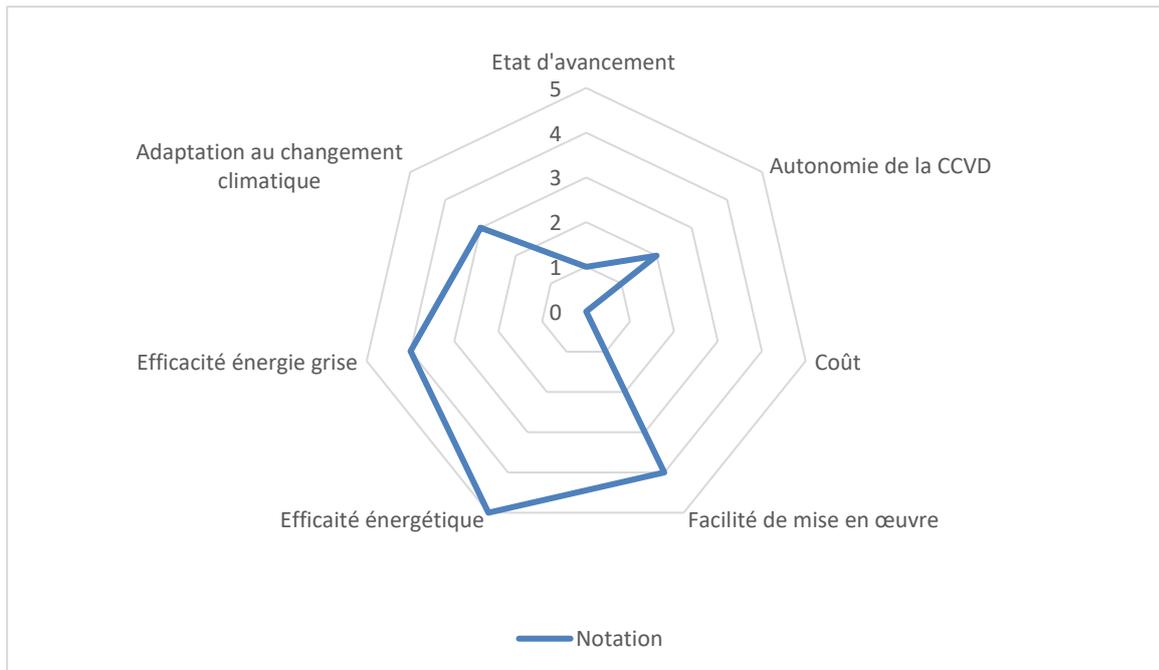
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Valider une stratégie de plaidoyer Adopter des délibérations proposant des motions de principes sur les évolutions réglementaires attendues à l'attention des parlementaires Initier les premiers contacts
2021	Mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer, communication
2022	Mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer, communication
2023	Mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer, communication

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	x	x	x

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Résidentiel	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	x		
Réduction des consommations d'énergie			x
Atténuation des émissions de GES			x
Réduction des polluants atmosphériques		x	

Emplois créés			X
Réduction des inégalités sociales			X
Chiffre d'affaire local généré			X
Maîtrise des dépenses de fonctionnement	X		
Préservation biodiversité		X	
Adaptation au changement climatique			X



INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre de communiqués de presse repris Nombre de rencontres avec des députés, ministères...
--------------------------------	--

AVIS CITOYEN	
---------------------	--

3.2 DISPOSER D'UN PATRIMOINE PUBLIC EXEMPLAIRE

3.2.1 RENFORCER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS PUBLICS ET RENFORCER LES FILIERES LOCALES

ACTION N°10 **RENFORCER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS PUBLICS ET RENFORCER LES FILIERES LOCALES**

Objectif(s)

Afin d'atteindre les objectifs ambitieux de réduction des consommations énergétiques dans le secteur résidentiel, une rénovation massive du parc doit être réalisée d'ici 2030. Or, l'énergie nécessaire pour produire les matériaux et les éléments de construction ou de rénovation (énergie grise) est importante. En effet, toutes les étapes de la vie d'un produit sont énergivores : l'extraction des matières premières, les étapes de transformation, les conditionnements, la mise en œuvre, le recyclage, la destruction et tous les transports mobilisés.

Or, l'utilisation de matériaux biosourcés (locaux et le moins transformé possible) concourt au stockage de carbone et à la préservation des ressources naturelles. La matière biosourcée est définie par l'arrêté du 19 décembre 2012 comme étant une « matière issue de la biomasse végétale ou animale ».

Développer les matériaux biosourcés locaux permettrait à la fois de réduire l'énergie grise et de structurer des filières locales, mais aussi, d'anticiper les futures réglementations thermiques relatives aux bâtiments à énergie positive bas carbone. Localement, la filière « chanvre » est déjà développée, il s'agira de la renforcer et d'étudier le développement d'une filière bois d'œuvre (qui viendra également alimenter par ses sous-produits la filière bois énergie).

Pour cela la collectivité dynamisera les filières locales, et créera une synergie auprès des artisans et des installateurs d'EnR par son exemplarité, en rénovant ses bâtiments publics et y intégrant des productions d'énergie renouvelable.

- Accompagner les collectivités vers un parc bâti performant
- Systématiser l'installation de production et d'utilisation d'EnR dans les bâtiments publics
- Développer massivement l'usage des Eco Matériaux

Descriptif

- Poursuivre les diagnostics par des conseillers en énergie partagée.
- Etablir un calendrier (type PPI) des rénovations/constructions performantes de la CCVD et des plus grosses communes associées.
- Associer les CEP à chaque opération de travaux sur le patrimoine public dès la phase programme et jusqu'au DCE.
- Conditionner les demandes de subventions (SDED, Département, Etat, CAF, Région...) au suivi de l'opération par CEP.
- Aller au-delà de la réglementation en cours pour la rénovation tertiaire et fixer des seuils plus contraignants (exemple : l'arrêté tertiaire abaissé à 500m², la RT existant transposée par élément au niveau BBC).
- Programmer la rénovation complète et performante du parc bâti public.
- Intégrer des matériaux biosourcés et plus particulièrement le chanvre, la paille et le bois, en priorité locaux dans les rénovations et les constructions neuves

- Proposer un label de « résilience hydrique » dans la construction ou la rénovation des bâtiments publics : E+C-, « H2O= ».
- Organiser un groupement de commande des travaux d'isolation des bâtiments publics préparés par les CEE.
- Elaborer un contrat d'exploitation global des chaufferies de la CCVD (P1P2P3) avec une clause d'intéressement.
- Mener une réflexion sur le bois d'œuvre local.
- Systématiser l'ajout de production d'EnR aux projets thermiques publics (neuf et rénovation) en priorisant le solaire photovoltaïque, le solaire et les chaufferies bois. (Tous les bâtiments peuvent intégrer une installation photovoltaïque, cette intégration est facile et esthétique lorsqu'elle est étudiée en même temps que le projet, elle peut être un élément de conception architecturale).
- Informer et former les communes à propos de l'emploi de matériaux biosourcés locaux dans leurs projets, des financements disponibles, des « groupements de travaux » et « groupement d'achat » pour des éco-matériaux, des dispositifs d'économie d'énergie.
- Proposer aux communes un cahier des charges pour leur permettre de prescrire des travaux comportant des matériaux biosourcés et de proscrire les matériaux très carbonés (ex : combles soufflés en laine minérale, PU en toiture, isolation polystyrène par l'extérieur, bardage en bac acier, résines, ...)
- Etudier, avec le SDED, la mise en œuvre d'une opération collective d'installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux et intercommunaux existants en partenariat avec le SDED
- Former, en continue, les acteurs du territoire (y compris les architectes) : sensibilisation aux techniques de construction bois adaptées au contexte local. Construire un retour d'expérience collectif et une montée en compétences des acteurs de la maîtrise d'ouvrage publique et de la maîtrise d'œuvre : la multiplication des projets permettra, en effet, un apprentissage progressif des acteurs
- Etudier la possibilité de répondre à certains appels à projet (région, ADEME)
- Etudier systématiquement l'opportunité d'une installation photovoltaïque sur les bâtiments neufs
- Doter la collectivité d'un programme d'installation d'EnR sur ses bâtiments
- A destination du résidentiel : Mettre de la documentation à disposition des particuliers se rendant à la plateforme de rénovation, acquérir des maquettes de matériaux biosourcés, proposer des visites de site de construction ou de rénovation en matériaux biosourcés
- Etudier la mise en place des incitations financières pour l'utilisation de matériaux biosourcés.
- Sensibiliser les usagers des bâtiments.
- Accompagnement des élus à la mobilisation des dispositifs financiers.
- Améliorer la qualité de l'air intérieur : choix des matériaux de construction (limiter l'usage de produits émetteurs de COV) – Ventilation naturelle – Maintenance des systèmes de ventilation.

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Communes, Habitants, élus, artisans, architectes, développeurs et installateurs d'EnR
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	CAUE, Fibois, SDED et les communes

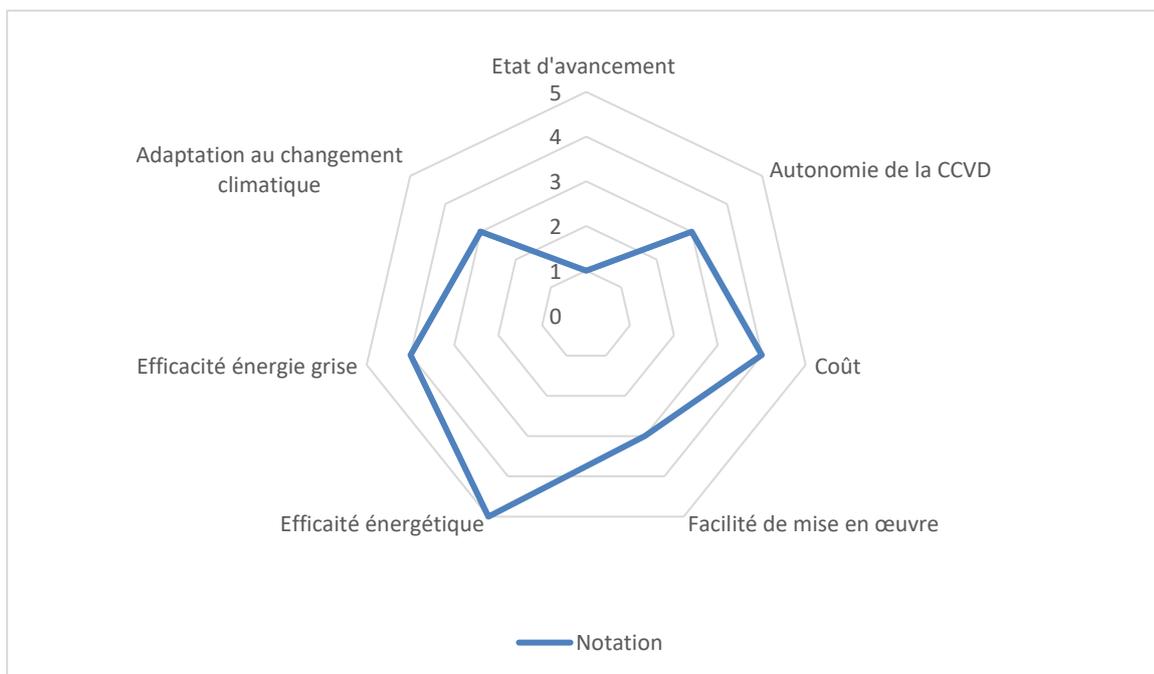
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Conseiller en énergie partagé Développement Economique	Elu(s) : En charge de l'énergie Développement Economique	Fonctionnement : Selon études et formations 100000 euros	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
		3	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Continuer les diagnostics, Accompagner systématiquement les collectivités qui rénovent leur patrimoine Lancer un groupement de commande de travaux d'isolation prépayés par les CEE dans les bâtiments publics, Sensibiliser les collectivités à l'usage de matériaux biosourcés ou recyclés Sensibiliser les collectivités à l'achat durable d'énergie renouvelable Sensibiliser les collectivités à l'extinction nocturne de l'éclairage public
2021	Continuer les diagnostics Organiser les animations pédagogiques et la communication sur l'éco-construction, la rénovation et les EnR à destination des communes Lancer une réflexion sur le bois d'œuvre local Etudier les possibilités avec le SDED pour l'installation d'EnR systématiques sur les bâtiments publics Etudier la mise en place des incitations financières pour l'utilisation de matériaux biosourcés
2022	Finir les diagnostics Doter la collectivité d'un programme d'installation d'EnR sur ses bâtiments Définir avec les Conseillers en Energie Partagées une liste des critères à respecter par les communes, pour réaliser des rénovations performantes allant au-delà du réglementaire. Proposer un cahier des charges types aux communes Rédiger en partenariat avec les communes une charte d'engagement pour la rénovation performante intégrant matériaux biosourcés et la production d'énergie renouvelable.
2023	Planifier les travaux à l'échelle de plusieurs communes
2023-2026	Réalisation des travaux vague 1 Actions à destination du résidentiel
2026-2030	Réalisation des travaux vague 2

	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
VOLET PCAET	X	X Amélioration du confort d'été	X Dans les bâtiments bien ventilés

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Tertiaire, Résidentiel	Matériaux biosourcés

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR		x	
Réduction des consommations d'énergie		x	
Atténuation des émissions de GES		x	
Réduction des polluants atmosphériques	x		
Emplois créés			x
Réduction des inégalités sociales		x	
Chiffres d'affaires local généré			x
Maîtrise des dépenses de fonctionnement	x		
Préservation biodiversité		x	
Adaptation au changement climatique	x		



INDICATEURS DE RESULTAT
<p>Nombre de bâtiments publics rénovés avec des éco-matériaux</p> <p>MWh économisés</p> <p>Energie renouvelable produite par les bâtiments publics ou puissance installée</p> <p>Bilan carbone des chantiers (E+/C-)</p>

AVIS CITOYEN

3.3 ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES A REDUIRE LEUR CONSOMMATION D'ENERGIE

3.3.1 DEPLOYER LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES CHAMBRES CONSULAIRES ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE

ACTION N°11
DEPLOYER LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES CHAMBRES CONSULAIRES ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Objectif(s)	
<p>La chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) de la Drôme accompagne les entreprises depuis 2002 sur la thématique environnement et énergie. Les actions proposées font l'objet d'un partenariat historique avec l'ADEME.</p> <p>Dans ce cadre, il est proposé de développer un partenariat entre la CCI, la CCVD et la CCCPS, pour mieux accompagner les entreprises du territoire.</p>	
Descriptif	
<p><u>Le principe du partenariat pour l'année 2021-2020</u></p> <p>La CCI de la Drôme réaliserait des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visites énergie donnant lieu à des rapports individuels et des préconisations ciblées - Accompagnements flux énergie / eau / déchets / matières pour les établissements de moins de 20 salariés, selon la méthodologie de l'opération nationale « TPE PME gagnantes sur tous les coûts ». - Réunions d'information pour faire connaître les accompagnements. - Ateliers collectifs d'une demi-journée sur des thématiques à définir au préalable : achat d'énergie et suivi des consommations, éclairage, air comprimé, récupération de chaleur, énergies renouvelables... <p>Un bilan de cette première convention sera effectué à la fin de l'année 2020, et le partenariat serait reconduit et réorienté en 2021.</p> <p>Cette action se fera en coordination avec les services Economie des intercommunalités, ainsi qu'avec l'association Biovallée, et les groupements d'entreprises, tel que le GEVD.</p> <p>Un plan de communication sera établi pour diffuser plus fortement l'offre proposée par la CCI.</p>	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD / CCCPS	- Entreprises
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCI	- ADEME, association BIOVALLEE, GEVD

PILOTAGE		BUDGET	
<p>Technicien (s) : Chargée de mission Economie Chargé de mission PCAET</p>	<p>Elu(s) : VP en charge Développement économique</p>	<p>Fonctionnement : - 15K€ Cofinancé dans le cadre du TEPOS à hauteur de 80%</p>	<p>Investissement :</p>

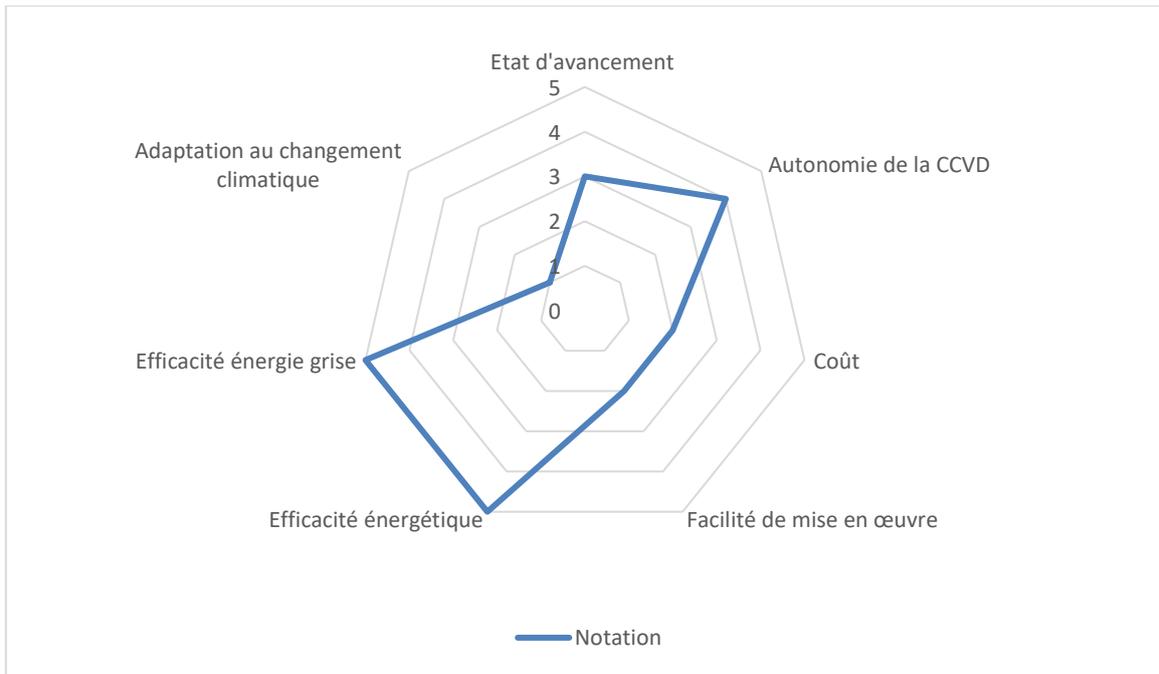
	VP en charge de l'énergie		
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
- TEPOS		0.5	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Mise en œuvre du partenariat CCI CCVD CCCPS Communication autour du dispositif d'accompagnement – diagnostic Identification des entreprises les plus importantes adaptées au diagnostic flux et énergie
2021	Bilan et réorientation du partenariat – massification des diagnostic
2022	Poursuite de l'action au regard des éléments de bilan

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X		X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		<i>économie</i>	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	x		
Réduction des consommations d'énergie			x
Atténuation des émissions de GES			x
Réduction des polluants atmosphériques			x
Emplois créés			x
Réduction des inégalités sociales		x	
Chiffre d'affaire local généré		x	
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			x
Préservation biodiversité	x		
Adaptation au changement climatique	x		



INDICATEURS DE RESULTAT

- Nombre d'entreprise accompagnée
- Nombre de diagnostic flux réalisé
- Nombre de diagnostic énergie réalisé

3.4 FAVORISER LA MOBILITE ALTERNATIVE A L'AUTOSOLISME ET REDUIRE LES DEPLACEMENTS

3.4.1 DEVELOPPER LA PRATIQUE DU VELO

ACTION N°12 DEVELOPPER LA PRATIQUE DU VELO

Objectif(s)

Aujourd'hui, la part modale du vélo s'élève à 2.3 % sur le territoire, et celle de la marche à pied à 4 %. 92 % des ménages possèdent au moins une voiture, 50% au moins deux voitures, confirmant le recours important à la voiture dans l'organisation des déplacements territoriaux. Ainsi, 7 déplacements sur 10 se font en voiture (chiffres issus de l'enquête ménage déplacements du Valentinois).

L'analyse des mobilités de la CCVD montre un nombre important de déplacements quotidiens de courte distance (< 5 à 10 km). Actuellement la plupart de ces trajets sont réalisés en voiture, mais un report modal vers le vélo semble à la fois réaliste et opportun pour le territoire.

La CC du Val de Drôme en Biovallée a élaboré avec la CC du Crestois et du Pays de Saillans un programme qui est lauréat de l'appel à projets national Vélo & Territoires.

L'objectif de ce programme est de donner une impulsion pour favoriser le vélo comme solution de déplacement fiable. Il s'inscrit dans l'objectif national du Plan Vélo qui souhaite renforcer la place du vélo dans les déplacements du quotidien, et donc convaincre de nouveaux usagers d'utiliser le vélo comme mode de déplacement principal.

Ce programme se décline en trois axes : axe 1 études, axes 2 services vélos et axe 3 animation/communication. La réalisation d'un « schéma directeur cyclable » apparaît comme une pierre angulaire de la stratégie pour favoriser l'émergence des investissements, des aménagements et des services vélo.

De plus, la CCVD a expérimenté pendant 2 ans (2017-2019) le prêt et la location de 25 vélos à assistance électrique (VAE). 15 communes ont participé, pour près de 400 participants recensés et 30 000 km réalisés.

Le bilan de cette expérience 2 roues est en cours. Les 1ers éléments amènent la collectivité à réfléchir à la mise en place d'un système durable de location de VAE en longue durée (1 mois/3mois/6 mois). Ce système semble le plus efficace pour changer les comportements. Il devrait être couplé à des solutions de financement (aide à l'achat ? partenariat avec des banques pour prêts à taux zéro ?).

Elle a mis également à disposition des communes 100 arceaux et 15 consignes vélos.

Par ailleurs, la CCVD pourrait développer une offre de « tourisme sans voiture » à travers le label Accueil Vélo et la réalisation d'un(e) guide/carte pour informer les touristes (et habitants) sur l'ensemble d'offres de mobilité alternative.

Descriptif

Programme Vélos et territoires

Axe 1 – Etudes

- L'élaboration d'un « schéma directeur cyclable » à l'échelle de l'ensemble du territoire,
- Une étude de jalonnement pour l'itinéraire de la Vélodrome.

Axe 2 – Services vélos

- L'expérimentation de vélos utilitaires,
- Ateliers de « réparation mobile » (aides à la création d'ateliers),
- Des formations « remise en selle » (aides aux écoles du vélo)
- Un renforcement du parc de vélos électriques,
- Un équipement de stationnement vélos (arceaux, cages, abris, locaux couverts...),
- Des aires de service vélo (gonflage, nettoyage, petite mécanique...),
- Mise en ligne des itinéraires vélos sur les plateformes numériques.

Axe 3 – Animation / communication

- Animation et mise en œuvre du programme, comprenant à la fois l'ingénierie pour piloter le projet et des actions de communication pour valoriser les services et les usages du vélo sur le territoire.

Itinéraires cyclables

- Vélodrome rive gauche, Lorient-Crest -> reprendre les études opérationnelles et les recherches de financement
- Passerelle cyclable et piétonne Livron-Lorient -> recherche de financement

Service de location de VAE

- Créer un service public de location de vélos électriques en longue durée en 2020 (1 mois/3 mois/6 mois) avec revente des vélos tous les 2 ans. Objectif CCVD parc de 30 vélos CCVD.
- Partenariat avec les loueurs de vélos pour des systèmes de location courte durée

Solutions de financement

- Réflexion sur des aides financières pour encourager l'acquisition de vélos à assistance (quelle efficacité ? quels montants ?)
- Engager des négociations avec les banques (Banque postale, Crédit agricole, Crédit mutuel) pour qu'elles accordent des prêts à taux zéro pour l'acquisition de vélos électriques

Tourisme sans voiture

- Développer une offre de tourisme « sans voiture » avec l'Office de Tourisme en communiquant sur la Vélodrome en particulier.
- Les hébergements et points d'intérêt situés à proximité de la Vélodrome, peuvent être incités à adhérer au label Accueil Vélo.
- Travailler avec les vélocistes du territoire pour que ces derniers connaissent la politique et l'offre cyclable du territoire.

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
Biovallée	- Habitants (cible prioritaire) et touristes
Maître d'ouvrage	Partenaires

CCVD	- Communes, Département, Région AURA, Drômois, FUB, Heureux Cyclage, ADEME, Office de Tourisme, Vélocistes, Banques
-------------	---

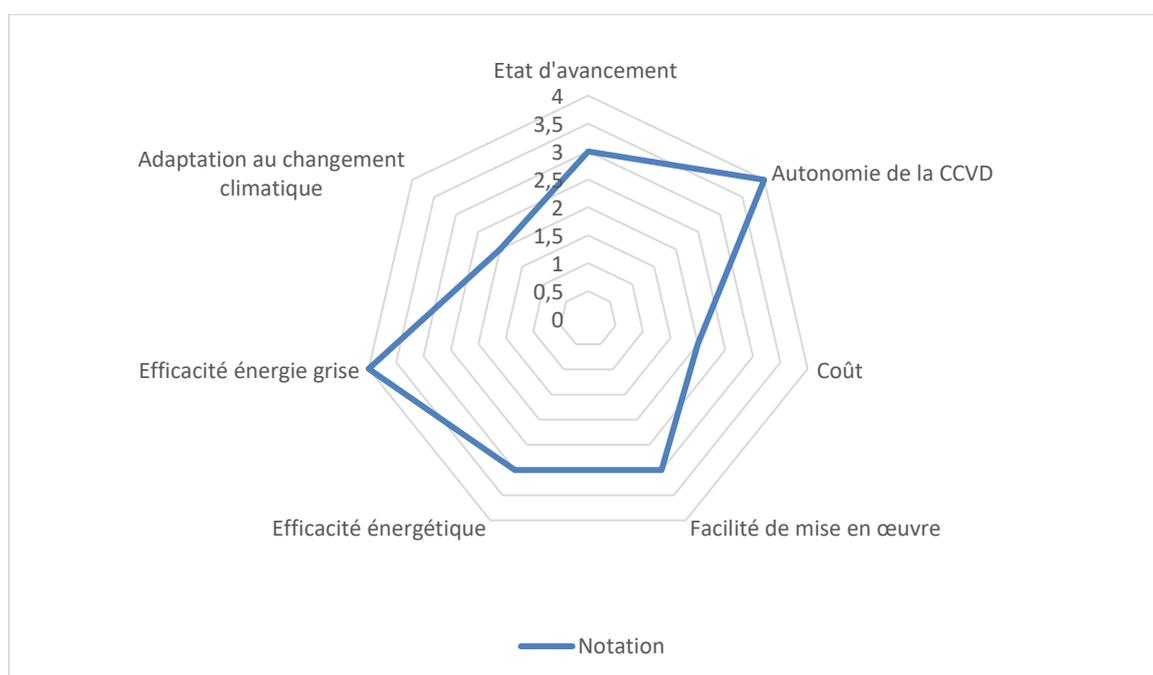
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Chargée de mission MOBILITE + 1 chargé de mission vélo Marie-Odile Canteneur (partie touristique)	Elu(s) : VP en charge de la mobilité	Fonctionnement : (AAP vélos et territoire – ADEME – LEADER – ALVEOLE) - 64 000 euros poste (chargé de mobilité, vélos écoles, communication ...)	Investissement : (AAP vélos et territoire – ADEME – LEADER – ALVEOLE) - 100 167 euros (études aménagement, stationnements, acquisition vélos, acquisition matériel ateliers) TIGA 150 000 euros aménagements et stationnements vélos (estimation)
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
- TIGA - AAP Vélo & Territoire (ADEME) - ALVEOLE (FUB) - LEADER		1,5 ETP/an	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Schéma directeur cyclable – études jalonnement et aménagements – acquisition VAE pour système de location – ateliers « réparations » – expérimentations services vélos utilitaires
2021	Stationnements et équipements vélos – recherche de financements aménagements – système de location vélos longue durée opérationnel
2022	Stationnements et équipements vélos - 1ers aménagements et - recherche de financements
2023	Lancement des programmes d'aménagements cyclables et services vélos utilitaires

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X		X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Mobilité / Transport	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	x		
Réduction des consommations d'énergie		x	
Atténuation des émissions de GES		x	
Réduction des polluants atmosphériques		x	
Emplois créés	x		
Réduction des inégalités sociales		x	
Chiffre d'affaire local généré	x		
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		x	
Préservation biodiversité	x		
Adaptation au changement climatique	x		



INDICATEURS DE RESULTAT

- Kilomètres d'aménagements cyclables créés et stationnements aménagés
- Fréquentation des aménagements cyclables
- Nombre de vélos disponibles pour la location et nombre de locations
- Fréquentation ateliers de réparation
- Participation aux vélo-écoles
- Nombre de VAE achetés par des solutions de financement ou suite à une location
- Part modal vélo

AVIS CITOYEN

3.4.2 REMPLIR LES VEHICULES

ACTION N° 13 REEMPLIR LES VEHICULES

Objectif(s)

Les flux de déplacements internes et externes au territoire ont tendance à converger sur quelques zones spécifiques (Valence, Crest, Livron, Loriol, Montélimar...). Par ailleurs, le réseau routier est configuré de manière à concentrer les flux de voitures sur quelques axes bien identifiés. La vallée de la Drôme est traversée par une voie ferrée et desservie par les TER et des trains nationaux. A la confluence Drôme-Rhône, la gare de Livron assure la connexion avec le sillon ferré rhodanien. Le Val de Drôme en Biovallée est aussi traversé par les 2 lignes de cas les plus fréquentées du Département.

Ce contexte est favorable au recours aux transports collectifs (trains, navettes, cars, covoiturage, autopartage) pour les déplacements domicile-travail, voire pour d'autres motifs (loisirs, achats, etc.). Cependant, du fait de la faible densité propre aux territoires ruraux, les transports collectifs ne permettent pas la desserte de nombreux lieux de vie ou d'emploi.

De plus, le covoiturage mis en place par les applications nationales (blablacar...) ou régionales (movici) est un succès pour les trajets longs mais il fonctionne peu ou mal sur les trajets du quotidien dans le territoire.

Il peut être imaginé un dispositif qui propose un système plus spontané en s'inspirant l'autostop et qui garde la sécurité du covoiturage. En associant entreprises, associations et habitants, en le connectant aux autres solutions de transports, il peut être un vecteur d'adhésion aux alternatives à la voiture individuelle.

Ainsi, pour rendre accessible les transports collectifs, il est nécessaire de développer un maillage du territoire qui permette de rejoindre les axes principaux grâce au vélo, au covoiturage spontané ou à l'autopartage. Des équipements, stations de mobilité, peuvent faciliter le changement de transports.

Le recours au transport collectif et les possibilités d'y accéder par le covoiturage, le vélo, l'autopartage nécessite d'avoir une vision d'ensemble des modes déplacements disponibles à l'échelle du territoire. La collectivité envisage de développer une application numérique qui intègre et exploite toutes les données liées à la mobilité. En ayant une vision globale des services de mobilité, les usagers seront en mesure de choisir les alternatives à la voiture individuelle qui conviennent le mieux à leur trajet.

Des expérimentations de transports collectifs innovants (navettes autonomes, cars réguliers avec un détour à la demande, train-tram) doivent être également menées pour voir si elles répondent mieux aux spécificités du monde rural que les systèmes classiques.

Descriptif

Application numérique mobile

- Un outil unique pour proposer aux usagers un service de mobilité complet d'un point A à un point B, incluant plusieurs modes de déplacements.
- Un système d'information multimodale pour consulter l'ensemble des offres disponibles sur le territoire (en partenariat avec les autorités de transports et les opérateurs privés)
- Un calculateur d'itinéraire multimodal pour proposer des solutions en temps réel et prédictif
- Une fonction « covoiturage spontané » qui permet de se signaler aux conducteurs ou passagers au fur et à mesure du trajet

- Un outil développé comme un « commun numérique » (open source)
- La participation à une société coopérative locale pour le développement de cette application

Covoiturage

- Développer et aménager un réseau de bornes de covoiturage : mailler le territoire avec 80 stations de mobilité connectées aux aires de covoiturage, aux arrêts de car, aux gares ...
- Utiliser les bornes de covoiturage pour évaluer les temps d'attente
- Utiliser l'application numérique mobile pour regrouper les offres de covoiturage existantes sur les différents sites
- Communiquer, faire connaître les outils
- Réfléchir à des incitations financières ou des valorisations

Autopartage

- Lancer une expérimentation sur l'écosite avec 2 véhicules à partir de mars 2020 (étude de besoins déjà réalisée)
- Etude pour une expérimentation à Livron dans le cadre du projet de désenclavement de la gare
- Etude des besoins et de faisabilité de l'autopartage sur l'ensemble du territoire

Conforter l'offre du réseau de Transport en Commun (Cars et Trains) (Région AURA : AOT)

- **CAR** : Faire remonter les besoins à la Région AURA (autorité organisatrice du réseau TC) dans le cadre de la DSP 2021.
 - o Desserte de la gare Valence TGV par la LR21
 - o Détours « à la demande » par l'écosite d'Eurre par la LR28 (utilisation appli mobile)
 - o Trajets « express » LR28 Crest-Valence sur certains horaires
 - o Renforcement de LR26 pour la desserte Livron-Crest sur certains horaires
 - o Intermodalité à Livron entre TER – LR26 – LR30
 - o Des complémentarités, si possible, avec le réseau citée (Portes – Etoile – Upie)
- **TRAIN** : Réflexion sur la mise en place d'un train-tram Livron-Die, étude pour la mise en service de halte-voyageurs à l'écosite d'Eurre et la gare des Ramières à Allex
- Aménager des points stratégiques de correspondances du réseau de Transports en Commun afin de permettre l'accessibilité pour les modes actifs, l'information des voyageurs, les correspondances, la sécurité des cheminements au sein du nœud de correspondance, et améliorer les conditions d'attentes pour les voyageurs.

Mettre en place des navettes autonomes (Région AURA : AOT)

- Expérimentation d'une navette autonome Crest-écosite d'Eurre de janvier à juin 2020
- Expérimentations sur d'autres trajets (Crest-Beaufort / Crest-Bourdeaux) à valider
- Veille technologique sur les solutions (mise sur le marché de minibus électriques 9 places)
- Expérimenter la mise à disposition de minibus électriques 9 places pour le transport des jeunes, enfants sur temps scolaires, extra-scolaires, personnes âgées, associations, etc. (pilotage CCVD ou communes avec une délégation de compétences de la Région)

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD / CCCPS, voire Région AURA	- Habitants et touristes du territoire

Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD / CCCPS, sauf Cars et Trains (Région AURA)	<ul style="list-style-type: none"> - Navette : Transporteur, Entreprise de voirie et fabricant de navette autonome - Cars et trains : SNCF, CCCPS, Transporteurs, associations d'usagers, Dromolib - Covoiturage : Région, Département, Communes, CCCPS, 8 Fablab, SCIC les Communs Numériques Ruraux - Autopartage : Dromolib - Application : Région, CCCPS, 8 Fablab, SCIC les Communs Numériques Ruraux, Dromolib

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Chargé de mission mobilité + 1 chargé de mission mobilité / vélo Navettes autonomes Région AURA	Elu(s) : VP en charge de la mobilité	Fonctionnement : - Application : 30 k€ / an - Stations de mobilité (bornes de covoiturage et autres) : 130 k€ sur 5 ans - Autopartage : 24 k€ - Cars et trains : budget Région	Investissement : - Travaux signalétique navette autonome (expérimentation phase 1) : 14 k€ - Stations de mobilité : 80 bornes de covoiturage + mobilier urbain + stationnements cyclables + cheminements 800 k€ sur 5 ans
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
<ul style="list-style-type: none"> - TIGA – PIA Territoire d'innovation - FEDER - ADEME – France Mobilités - Département de la Drôme - TEPOS 		2 ETP/an (dont 1,2 ETP sur 5 ans pour le déploiement des stations de mobilité)	

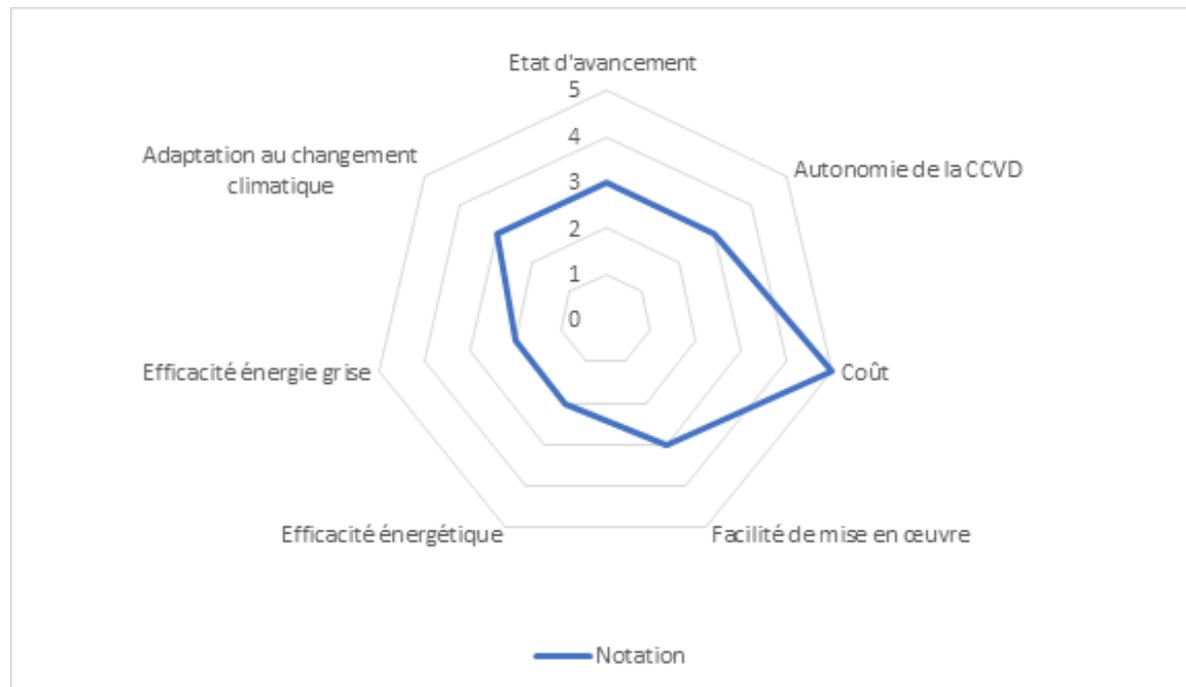
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Expérimentation navette autonome Crest – écosite (jan à juin) / lancement phase 1 de l'autopartage (écosite) (mars) / prototypage des bornes de covoiturage et application
2021	Installation des 15 premières bornes de covoiturage (et stations de mobilité) et lancement de la version bêta de l'application (printemps) / lancement phase 2 autopartage (Livron – à confirmer) / Nouvelle DSP des cars réguliers de la Région (septembre) / 2 ^{ème} Expérimentation navette autonome (à confirmer)
2022	Déploiement de 25 bornes de covoiturage / Application mise à jour en fonction des retours de la version bêta / lancement phase 3 autopartage (déploiement dans 1 ou 2 villages) / 3 ^{ème} Expérimentation navette autonome (à confirmer)
2023	Déploiement 20 bornes de covoiturage / Application version définitive stable

2024	Déploiement 20 bornes de covoiturage/ Application mise à jour version 2.0
-------------	---

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X		X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Mobilité / Transport	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	x		
Réduction des consommations d'énergie		x	
Atténuation des émissions de GES		x	
Réduction des polluants atmosphériques		x	
Emplois créés	x		
Réduction des inégalités sociales		x	
Chiffre d'affaire local généré	x		
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		x	
Préservation biodiversité	x		
Adaptation au changement climatique	x		



INDICATEURS DE RESULTAT
<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation des navettes, cars et trains - Nombre de voitures en autopartage - Nombre de bornes de covoiturage déployées - Nombre d'utilisations des bornes de covoiturage / temps d'attente (mesurés par des tests)

- Nombre d'utilisateurs de l'application mobile et taux d'usage
- Nombre de kilomètres réalisés en covoiturage/autopartage et marge de progression
- Part modale de la voiture individuelle en solo (domicile-travail)
- Taux d'équipement en voiture des ménages
- Chiffres du trafic routier

AVIS CITOYEN

3.4.3 REDUIRE LES BESOINS EN DEPLACEMENT – DEVELOPPER LE CO-WORKING

ACTION N° 14 REDUIRE LES BESOINS EN DEPLACEMENT – DEVELOPPER LE CO-WORKING

Objectif(s)	
<p>L'objectif de cette action est de proposer des solutions afin de limiter les besoins en déplacement contraint, par le :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement du télétravail et des téléconférences dans les entreprises et administrations - Développement et la structuration des espaces de coworking/tiers-lieux. <p>Ce type d'espace existe déjà sur le territoire (le 8Fablab, l'Usine Vivante, l'Atelier) et mériterait d'être mieux connu et valorisé.</p> <p>De manière générale, il s'agit d'envisager une coordination de l'offre de services en articulation avec les besoins des utilisateurs (actuels et futurs) pour offrir un maillage du territoire le plus adapté.</p>	
Descriptif	
<p>Le CAMPUS, au cœur de l'écosite initie une étude de faisabilité pour la création d'un projet de tiers lieu.</p> <p>Le projet consiste à réaliser une enquête de terrain pour réaliser un diagnostic territorial partagé et évaluer la faisabilité d'un projet de tiers-lieu. Puis il s'agira de construire dès un projet collectif.</p> <p>L'étude identifiera le modèle économique pertinent (privé, public ou mixte) pour ces équipements, mais également leur localisation, en priorisant les parcs relais du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête de terrain et mobilisation • Voyage au pays des tiers-lieux • Formation et acculturation des équipes locales • Scénarisation du projet • Aide à la programmation • Scénario économique et juridique <p>Cette expérimentation a pour objectif d'essaimer d'autres projets similaires sur le territoire</p>	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
Bassin de vie	- Salariés et employeurs du territoire
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD / CCCPS	- Dromolib, CCI de la Drôme, Département de la Drôme, Pôle Emploi, DGFIP, Région ARA, 8Fablab, l'Usine Vivante, l'Atelier

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Chef de mission CAMPUS	Elu(s) : Elu en charge du CAMPUS	Fonctionnement : - 18K€	Investissement : - En fonction du besoin de créer

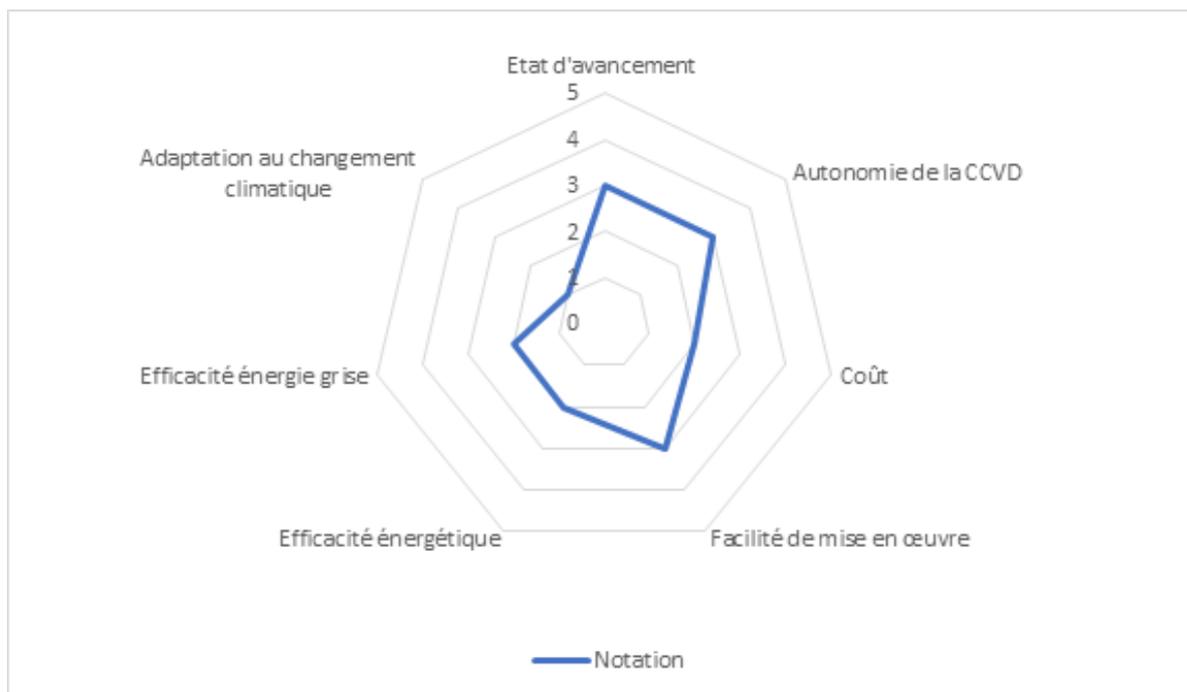
			de nouveaux lieux
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
		0.2 ETP/an	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	– Lancer une étude sur les opportunités de créer un tiers lieu sur l'Ecosite au CAMPUS
2021	– Passer des conventions entre les entreprises et administrations
2022	– Communiquer et faire connaître les dispositifs – Etudier la possibilité de reproduire cette expérimentation ailleurs sur le territoire
2023	– Continuer d'analyser et de communiquer sur les dispositifs, auprès des habitants et des employeurs.
...	– Continuer d'analyser et de communiquer sur les dispositifs, auprès des habitants et employeurs.

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X		X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		<i>Mobilité / Transport</i>	<i>Entreprises</i>

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	x		
Réduction des consommations d'énergie		x	
Atténuation des émissions de GES		x	
Réduction des polluants atmosphériques		x	
Emplois créés	x		
Réduction des inégalités sociales		x	
Chiffre d'affaire local généré	x		
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		x	
Préservation biodiversité	x		
Adaptation au changement climatique	x		



INDICATEURS DE RESULTAT

- Taux de fréquentation des lieux de coworking
- Nombre d'entreprises mettant en place le télétravail

AVIS CITOYEN

3.4.4 TRANSPORT DE MARCHANDISES AUTREMENT

ACTION N°15
TRANSPORT DE MARCHANDISES AUTREMENT :
DES ENTREPRISES EN ROUTE VERS LE FRET !
DES PARTICULIERS EN ECO-LIVRAISON DES COLIS !

Objectif(s)

Sur le territoire de la Communauté de communes du Val-de-Drôme, 56% des émissions de gaz à effet de serre seraient issues du secteur transport, dont environ la moitié issue du transport de voyageurs et l'autre moitié du transport de marchandises (cf. SCOT Vallée de la Drôme).

Les deux tiers des actifs travaillent en dehors de leur commune et utilisent à 83% un véhicule individuel pour se déplacer. Le poids de la mobilité dans le budget des ménages, tout particulièrement de ceux vivant dans les communes rurales, y est particulièrement important. Les flux de marchandises pour l'approvisionnement des ménages et les besoins des entreprises comportent également des caractéristiques propres aux territoires peu denses et ont un impact environnemental d'autant plus important.

Extrait proposition des enquêtes par le LAET laboratoire Aménagement Economie Transport (ENTPE-CNRS-Sciences Po) dans la candidature PIA territoires d'innovation :

Des entreprises en route vers le fret !

Le territoire peut mobiliser ses partenaires pour inciter au report modal du fret routier vers le rail. Les opérateurs économiques sont également à sensibiliser. L'enjeu est de valoriser les terminaux et installations ferrées à Livron et Loriol qui génèrent des convois importants qui pourraient se réaliser par le mode ferré.

Des particuliers en éco-livraison des colis !

Propositions d'enquêtes sur les pratiques d'achats et la mobilité des ménages en Biovallée « une opération de recherche-action sera engagée en appui à l'intervention des collectivités et des acteurs du territoire de Biovallée. Il s'agira d'analyser les flux et enjeux autour de la livraison aux ménages sur le territoire Biovallée en lien avec les pratiques d'achats des ménages et leur mobilité ».

Descriptif

Des entreprises en route vers le fret !

- Contacter les entreprises ayant un recours régulier au fret routier pour analyser leurs besoins de transport, les freins et les leviers par rapport au fret ferroviaire.
- Solliciter la Région AURA et SNCF pour partager les besoins des entreprises locales et pour développer les solutions de transport par le rail.

Des particuliers en éco-livraison des colis !

- Les nouvelles pratiques d'achat des ménages et le recours à la livraison (achats découplés des ménages)
 - o Une campagne d'entretiens pour faire ressortir les comportements de mobilité des ménages ruraux
 - o Une enquête quantitative pour rendre compte des flux et du bilan carbone liés à ces pratiques
 - o Une enquête auprès des chauffeurs livreurs
- Des comptages pour mesurer les flux de biens pour les particuliers qui se diffusent dans le territoire à partir de la D93
- Ce travail pourra être rattaché au déploiement de l'application numérique, pour le déplacement de personnes.

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD/CCCPS pour le fret CCVD/CCCPS/CCD pour les enquêtes	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises ayant recours au transport routier - Ménages - Chauffeurs-livreurs - Distributeurs
Maître d'ouvrage	Partenaires
Région AURA / FRET ? Consortium Biovallée TI pour les enquêtes LAET	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises, Transporteurs, CCVD-CCCPS, SNCF - Les collectivités territoriales : Les 3 communautés de communes, Valence Romans Agglomération - Les partenaires environnementaux : Dromolib, Collectif d'usagers du train, Mobilité 07-26 (Plateforme Mobilité Insertion), Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE), ADEME - Entreprises sollicitées : Distributeurs, La SNCF, La Poste

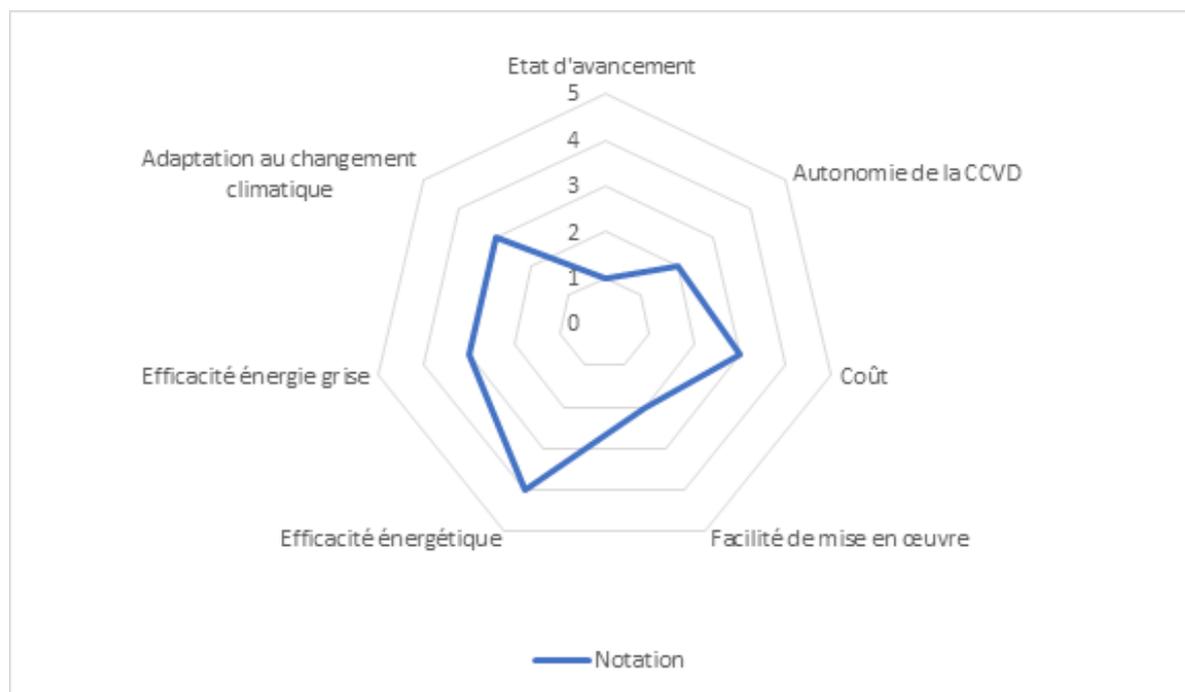
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Chargé de mission Mobilité	Elu(s) : Vice-président en charge de la mobilité	Fonctionnement : Enquêtes LAET 150 k€	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
Enquêtes LAET : ADEME AURATRANS (en cours) / la banque postale (en cours) / distributeurs (à confirmer)		Trois chercheur.e.s du LAET (ainsi qu'un post-doc spécifiquement recruté pour le projet) = 1 ETP/an sur 3 ans	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Enquêtes LAET : – Recherche de financements
2021	Enquêtes LAET : – Campagne d'entretiens pour faire ressortir les comportements de mobilité des ménages ruraux – Enquête quantitative pour rendre compte des flux et du bilan carbone liés à ces pratiques
2022	Enquêtes LAET : – Enquête auprès des chauffeurs livreurs – Comptages pour mesurer les flux de biens pour les particuliers qui se diffusent dans le territoire à partir de la D93
2023	Enquêtes LAET : – Travaux de modélisation et rendu des résultats
2024	Enquêtes LAET : – Valorisation / dissémination

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X		X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Mobilité / Transport	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	X		
Réduction des consommations d'énergie			X
Atténuation des émissions de GES			X
Réduction des polluants atmosphériques			X
Emplois créés	X		
Réduction des inégalités sociales	X		
Chiffre d'affaire local généré	X		
Maîtrise des dépenses de fonctionnement	X		
Préservation biodiversité	X		
Adaptation au changement climatique	X		



INDICATEURS DE RESULTAT	
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises ayant fait une transition vers le transport ferré - Nombre de camions du fret poids lourds - Nombre de trains de fret - Coût de la mobilité pour les ménages ruraux - Fréquence de recours aux services de livraisons pour les ménages (selon leurs caractéristiques sociales), modes de livraisons choisis.



- Taille moyenne des tournées pour la desserte des ménages (nombre de points touchés et distances parcourues)
- Emissions polluantes associées aux mouvements de marchandises

AVIS CITOYEN

3.4.5 PROMOUVOIR UNE MOBILITE DURABLE – SOUTIEN A LA CREATION D’UNE AGENCE DE MOBILITE

ACTION N°16 PROMOUVOIR UNE MOBILITE DURABLE – SOUTIEN A LA CREATION D’UNE AGENCE DE MOBILITE

Objectif(s)

Les enjeux de la mobilité sont à la fois sociaux (accès au travail, à l'école, à la culture et aux loisirs), économiques (coût des déplacements) et environnementaux (pollutions atmosphériques, sonores, consommation de l'espace). Des solutions doivent être trouvées pour communiquer sur les alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture particulière (transports en commun, vélo, marche à pied, covoiturage, autopartage).

Aussi, il s'agit de communiquer, animer et accompagner les solutions de mobilité durable sur le territoire à travers la mise en œuvre d'une campagne ciblée.

L'association Dromolib a pour raison d'être la création d'une agence de mobilité. La collectivité peut soutenir ce projet et l'accompagner.

L'objectif de l'agence de mobilité est de faciliter le report modal pour rendre inutile la voiture - en agissant sur la demande de mobilité du "grand public". Véritable couteau suisse de la mobilité douce dans la vallée, l'agence permettra à tous les habitants, même dans les lieux reculés, d'avoir accès à un bouquet de services, d'informations, de conseils. Cela passe par la mise en place d'un réseau de points d'information composé :

- D'une agence centrale,
- D'antennes ou permanences en différents endroits du territoire dans des lieux identifiés (mairie, collectivité, MSAP...),
- D'une agence de mobilité itinérante, un MOBILIBUS.

Par ailleurs, la mise en œuvre et suivi de Plans de déplacements d'entreprises ou d'administration (PDE/A) permettrait de communiquer auprès des employeurs et salariés du territoire, afin de les sensibiliser aux solutions de transports disponibles et les avantages de chacune. Ces dispositifs visent à :

- Apporter des solutions concrètes en termes de service (temps de trajet des transports en commun comparables aux déplacements en voiture, location de vélo...) et d'aménagements (création de parcs relais...),
- Accompagner les salariés vers le changement de mode (formation à la conduite d'un vélo en ville, transmission d'informations personnalisées sur le moyen de transport alternatif adapté) et de comportement (pédagogie, expérimentation).

Descriptif

Agence de Mobilité Dromolib

- Réduire la dépendance à la voiture individuelle en territoire rural grâce à un système de mobilité alternatif efficient.
- Coordonner l'offre de transport et combler les manques via l'agrégation d'outils, d'opérateurs, de solutions et offres de mobilité développées pour les rendre lisibles auprès de tous les usagers du quotidien, les salariés, habitants, scolaires.
- Créer des antennes relais sur les principaux villages et un mobilibus itinérant avec passage dans les villages plus éloignés et mal desservis.
- Coordonner et animer le réseau des acteurs de la filière de l'écomobilité

- Recueillir les besoins des usagers en mobilité et offrir une assistance technique de proximité (Atelier de réparation-maintenance de vélo, Vélo-école, maintenance de flotte de VAE, gestion du parc de voitures en autopartage).
- Proposer un service d'agence de voyage de proximité (informations, horaires et achat de titres de transport).
- Pour animer le réseau d'autostop, organisation, autour des stations de mobilité, de rendez-vous réguliers en s'appuyant sur des événements régionaux, nationaux et européens.
- Pour permettre l'information multimodale du public, en lien avec l'application rurale, édition d'une plaquette d'information multimodale théorique.
- Pour favoriser les retours d'expériences et les ressources, animer la plateforme www.drome-ecomobilite.fr

Accompagner les employeurs dans l'élaboration de leur plan de déplacements

- Apporter une aide méthodologique spécifique à chaque entreprise pour l'élaboration d'un PDE. Une enquête auprès des salariés est réalisée dans l'objectif de recueillir et d'analyser les données internes (accessibilité du site, pratiques des salariés...)
- Étudier les possibilités d'adaptation du réseau de transport en commun aux besoins des entreprises
- Apporter des conseils en mobilité pour les salariés
- Envisager cette action en approche inter-entreprises, sur des zones à fortes concentration d'emplois, les zones d'activités.

Accompagner la mise en œuvre des plans de déplacements

- Animer un club PDE pour accompagner les référents PDE. L'enjeu de ce club est de dynamiser les démarches de chaque employeur dans la durée et de créer des synergies entre les partenaires. A l'occasion de ces rencontres, des informations sont transmises par la CCVD sur des projets à court, moyen et long terme. C'est également un lieu d'échange sur les retours d'expérience en matière de déplacement.
- Création d'un espace réservé dédié au partage d'information
- Participer au suivi des PDE

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD + CCCPS	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants et touristes - PDE : employeurs et salariés du territoire
Maître d'ouvrage	Partenaires
Dromolib CCVD	<ul style="list-style-type: none"> - Région AURA (Autorité organisatrice de la mobilité) - SNCF (Gare & Connexions) - Communes et structures de service public (CAF, antennes CPAM...) - Structures touristiques - PDE : CCI, Dromolib ou Bureaux d'études, Groupements d'entreprises, associations de commerçants

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien(s) CCVD :	Elu(s) :	Fonctionnement :	Investissement :

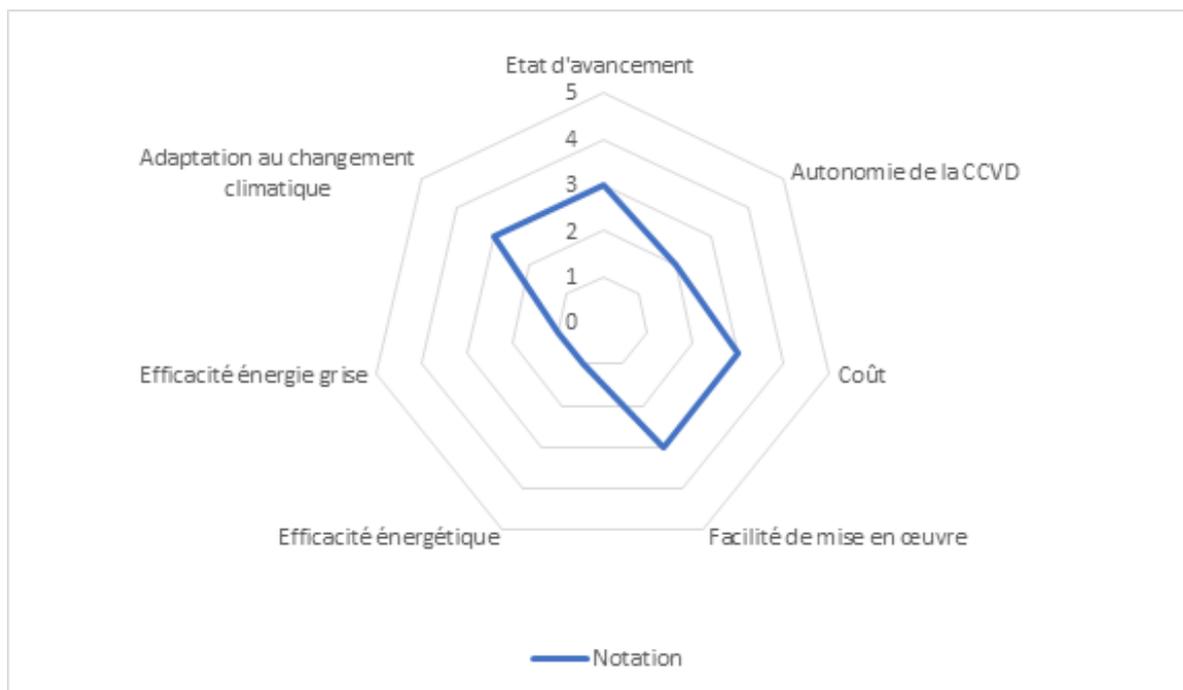
Chargé de mission mobilité Agence de mobilité : Dromolib	VP en charge de la mobilité	- Agence de mobilité : 280 k€ sur 4 ans (5 ETP) - PDE : à définir	- Agence de mobilité 190 k€ sur 4 ans
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
- PIA Territoires d'innovation - FEDER		- Agence de mobilité Dromolib : 5 ETP (de 3 à 5 ETP)	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	- Agence de mobilité DROMOLIB : Phase préparatoire - mise en place du réseau d'antenne - identifier les lieux / Achat du mobilibus et des flottes de vélo, - Promouvoir le dispositif « Plan de Déplacement des Entreprises » (PDE) auprès des employeurs
2021	- Agence de mobilité DROMOLIB : Ouverture de 6 antennes - Poursuivre les actions de PDE
2022	- Agence de mobilité DROMOLIB : Développement d'antennes sur le reste du territoire - Poursuivre les actions de PDE - Faire un bilan annuel des actions menées
2023	- Agence de mobilité DROMOLIB : acquisition d'un deuxième mobilibus - Poursuivre les actions de PDE - Faire un bilan annuel des actions menées

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X		X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Mobilité / Transport	Entreprises

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	X		
Réduction des consommations d'énergie		X	
Atténuation des émissions de GES		X	
Réduction des polluants atmosphériques		X	
Emplois créés	X		
Réduction des inégalités sociales	X		
Chiffre d'affaire local généré	X		
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		X	
Préservation biodiversité	X		
Adaptation au changement climatique	X		



INDICATEURS DE RESULTAT

- Agence de mobilité DROMOLIB : nombre de personnes renseignées / nombre de participants à des formations
- Nombre d'employeurs ayant mis en place un PDE et nombre de salariés employés au sein de ses entreprises
- Taux d'utilisation du TC, du vélo, du covoiturage, de la marche à pied par les salariés

AVIS CITOYEN

3.5 FAVORISER DES AMENAGEMENTS, UN URBANISME ET DES CONSTRUCTIONS DURABLES

3.5.1 TRADUIRE LES ENJEUX DE LA DEMARCHE TEPOS ET DU PLAN CLIMAT DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

ACTION N°17
TRADUIRE LES ENJEUX DE LA DEMARCHE TEPOS ET DU PLAN CLIMAT DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION (PLUi, PLH ET SCOT)

Objectif(s)	
<p>Il s'agit de disposer de documents de planification (PLUi, PLH et SCOT) qui soient à la hauteur des enjeux énergie climat et qui soient cohérents avec les ambitions des démarches TEPOS et PCAET du territoire.</p>	
Descriptif	
<ul style="list-style-type: none"> • Acter la volonté de prendre en compte les enjeux de transition écologique et énergétique dans le cadre de la constitution des documents de planification : SCOT, PLUi, PLH • Constituer un groupe de travail commun Climat-Aménagement et Urbanisme, aux démarches PCAET-PLUi-PLH-SCOT (en invitant les acteurs concernés selon les thèmes des séances) • Transcrire la stratégie du PCAET dans les documents de planification : PLUi (PADD, Zonage, Règlements écrits), PLH (niveau de performance des constructions, emplacements des logements pour réduire les besoins de déplacement et l'artificialisation, Etc.). • Explorer et retranscrire les pistes concrètes proposées à l'atelier PCAET-Urbanisme et Aménagement du 04-11-2019 • Vérifier la cohérence au regard du PACET : lecture croisée et critique des PLUi, PLH et SCOT au regard du PCAET 	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD (élargi CCCPS pour le SCoT)	Acteurs de l'élaboration des documents de planification
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	3CPS, AMO PLH, AMO PLUi, CAUE, ADIL, AMO SCOT, DDT, SOLIHA, SCOT, Département, ADEME, DREAL, Communes, ARS, Biovallée, SAGE, FRAPNA, LPO, MNLE, etc.

PILOTAGE		BUDGET Estimé	
Technicien (s) : Pôle Environnement, Service	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie	Fonctionnement : 30 000 € à prévoir en fonction des besoins d'études	Investissement :

aménagement-urbanisme	Vice-Président en charge de l'urbanisme, <u>Elus à associer</u> Vice-Président en charge de l'économie Vice-Président en charge de la politique de la ville	externalisées : Expertise formation, Commande aux AMO PLUi et PLH de mission de prise en compte spécifique du PCAET, Expertise Urbanisme Energie-Climat	
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
		0,5	

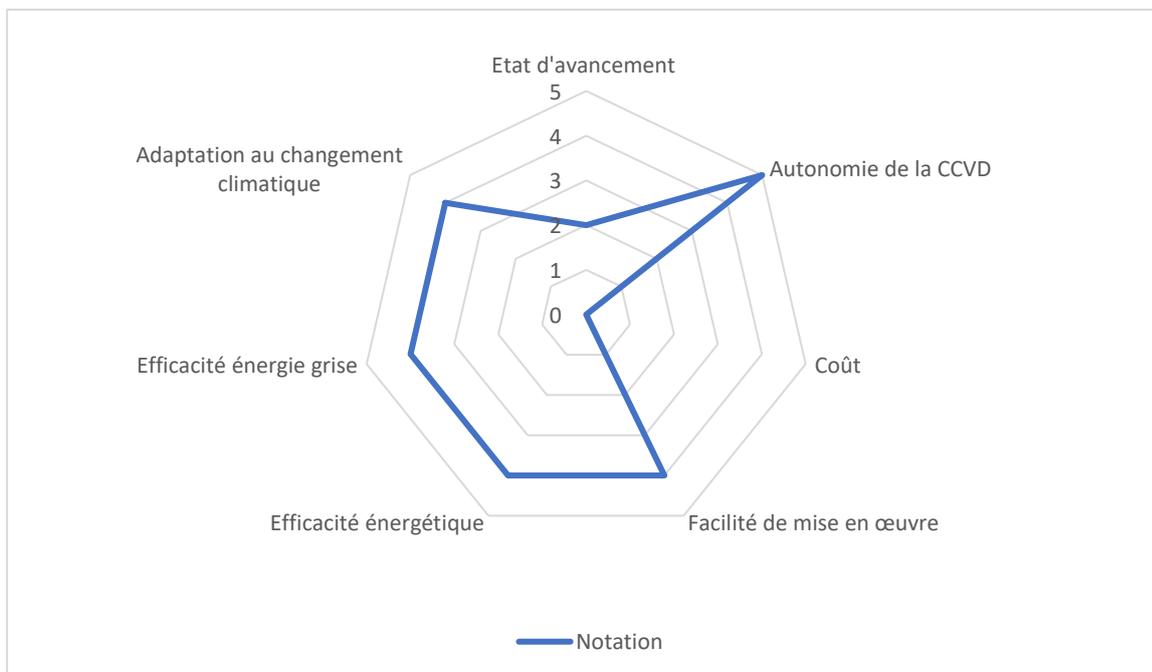
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2019	Premier atelier PCAET - Urbanisme aménagement réalisé
2020	Créer le groupe de travail Organiser 3 réunions techniques préparatoires et 3 réunions avec les élus pour l'acculturation au PCAET dans son ensemble Organiser 3 réunions de travail et 2 réunions avec les élus pour statuer sur les dissensus et approfondir les consensus des propositions PCAET-PADD (PLUi) Organiser 2 réunions de travail et 1 réunion avec les élus pour explorer les pistes concrètes à mettre en œuvre Rédiger PLUi, PLH et SCOT en intégrant des éléments concrets dans les PADD, règlements et zonage permettant d'atteindre les objectifs du PCAET
2021	Organiser deux réunions annuelles avec les acteurs pour partager une analyse de la mise en œuvre opérationnelle des documents de planification au regard des enjeux du PCAET
2022	Idem
2023	Idem

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X	X	X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Mobilité, Production d'EnR, Résidentiel, Tertiaire	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR			x
Réduction des consommations d'énergie			x
Atténuation des émissions de GES			x
Réduction des polluants atmosphériques			x

Emplois créés			X
Réduction des inégalités sociales			X
Chiffre d'affaires local généré			X
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			X
Préservation biodiversité			X
Adaptation au changement climatique			X



INDICATEURS DE RESULTAT

- Nombre de d'éléments conformes au PCAET et nombre d'éléments contraires au PCAET dans le SCOT, le PLH et le PLUi
- Constitution du groupe de travail
- Nombre de réunions, Nombre de sujets traités
- Nombre de pistes concrètes transposées

AVIS CITOYEN

3.5.2 TRADUIRE LES ENJEUX DE LA DEMARCHE TEPOS ET DU PCAET DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

ACTION N° 18 **PREPARER L'APRES PLANIFICATION**

Objectif(s)

Préparer l'après « planification » : la mise en œuvre par les acteurs publics et privés du territoire.

Les procédures d'aménagement peuvent prendre en compte l'énergie : performance énergétique de l'enveloppe, équipement de chauffage, rafraîchissement, eau chaude sanitaire, etc. Dans les opérations d'aménagement public, l'aménageur est choisi par un avis d'appel public à la concurrence. Les aménageurs peuvent amener le promoteur à construire des bâtiments énergétiquement plus performants.

L'objectif de cette action est d'apporter un cadre et le plus en amont possible de l'information aux porteurs de projet avant leur dépôt de permis de construire et de demande de travaux. Cette information peut être transmise via le site internet de la CCVD et des communes, ainsi que via les instructeurs de permis et les architectes conseils.

Descriptif

- Mise en place d'un groupe de travail sur la qualité des aménagements (y compris en lien avec la problématique énergie) comprenant aménageurs, promoteurs du territoire, architectes conseil, club Autorisation du Droit du Sol.
- Permettre le partage des retours d'expérience et des bonnes pratiques.
- Intégration des critères énergie-climat dans les projets d'aménagement à l'échelle communautaire
- Retranscrire dans un cahier des charges des prescriptions et recommandations environnementales pour les aménagements de ZI, ZA, ZAC, lotissement pour intégrer des critères énergie-climat dans les projets d'aménagement à l'échelle communautaire
- Construire une grille d'analyse multicritères en s'appuyant sur des documents existants
- Mener une étude comparative de solution énergétique (optimisation du plan de masse)
- Fixer un niveau de performance énergétique visé par le projet
- Retranscrire les propositions des élus dans un cahier des prescriptions et des recommandations urbanistiques, architecturales, paysagères et environnementales (envisager un réseau de chaleur au niveau de la zone, bioclimatisme, etc.). L'ensemble de ces éléments peuvent être inscrits en tant qu'obligation ou incitation.
- Joindre ce document aux actes de vente et veiller au respect effectif des objectifs fixés par le programme
- Plusieurs critères doivent être définis avec par exemple, le coefficient de forme pour la compacité des bâtiments, le taux de couverture des besoins par les EnR, le pourcentage de réutilisation de matériaux de déconstruction pour les aménagements, la densité thermique MWh/ml, le nombre de bâtiments avec une mutualisation des espaces pour plusieurs fonctions, etc.
- Mettre à jour le Schéma d'implantation et de gouvernance des Eco-parcs d'activités du Val de Drôme
- Assurer une appropriation de ces éléments et un suivi dans la mise en œuvre

<ul style="list-style-type: none"> • Au niveau du SCOT : Assurer au fil de l'eau une articulation pertinente et pérenne avec le PCAET, notamment au niveau de la mise en œuvre du SCOT et des avis qu'il émet sur les projets. 	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Architectes, Aménageurs, Elus
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	3CPS, CAUE, SCOT, DDT, Département, ADEME, DREAL, Communes, Biovallée, SAGE, FRAPNA, Aménageurs, Architectes

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Pôle Environnement, Pôle aménagement-urbanisme	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie Vice-Président en charge de l'urbanisme <u>Elus à associer</u> Vice-Président en charge de l'économie Vice-Président en charge de la politique de la ville	Fonctionnement :	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
		1	

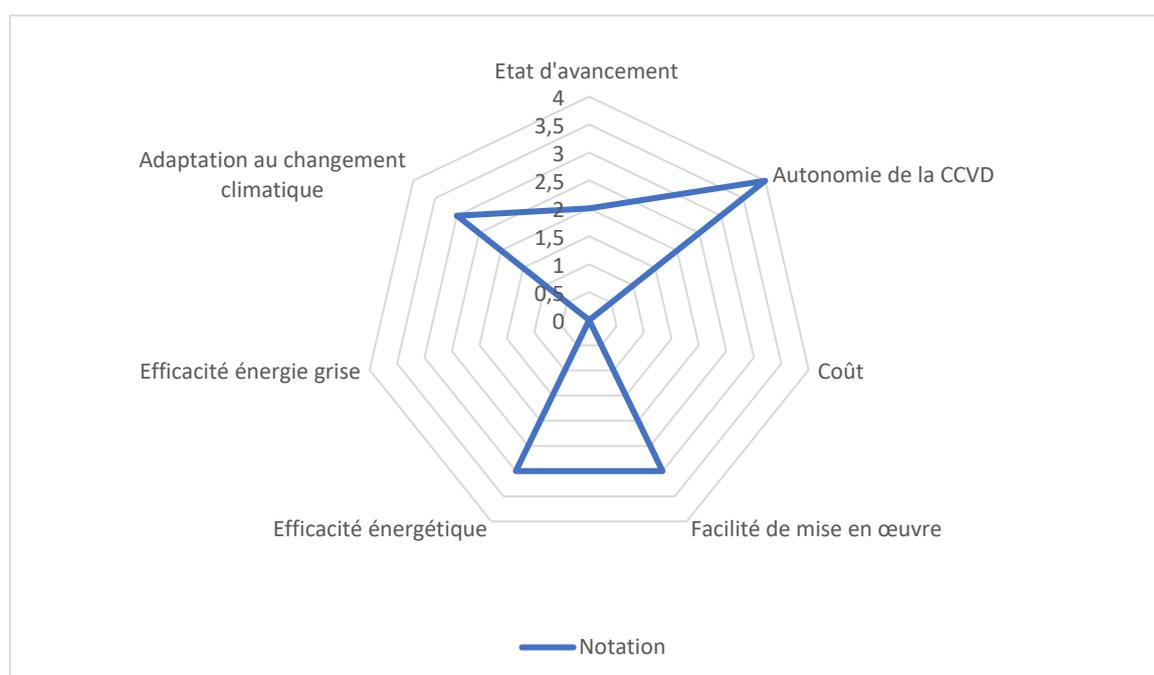
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Création du groupe de travail et animation Construire une grille d'analyse multicritère
2021	Animation du groupe de travail Généraliser la grille à tous les projets d'aménagement Retranscrire dans un cahier des charges des prescriptions et recommandations environnementales pour les aménagements de ZI, ZA, ZAC, lotissement pour intégrer des critères énergie-climat dans les projets d'aménagement à l'échelle communautaire Mettre à jour le Schéma d'implantation et de gouvernance des Eco-parcs d'activités du Val de Drôme
2022	Animation du groupe de travail
2023	Animation du groupe de travail
2023-2026	Animation du groupe de travail, Suivi du SCOT, des avis émis par le SCOT et de la mise en œuvre des projets conformément aux objectifs du PCAET (rappel : le PCAET prend en compte le SCOT et le PLUi prend en compte le PCAET)

2026-2230	Suivi du SCOT, des avis émis par le SCOT et de la mise en œuvre des projets conformément aux objectifs du PCAET
------------------	---

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
		x	x

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
			Mobilité, Production d'EnR, Résidentiel, Tertiaire

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR		x	
Réduction des consommations d'énergie			x
Atténuation des émissions de GES			x
Réduction des polluants atmosphériques			x
Emplois créés	x		
Réduction des inégalités sociales	x		
Chiffre d'affaires local généré	x		
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		x	
Préservation biodiversité			x
Adaptation au changement climatique		x	



INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre de projets intégrant les critères environnementaux
--------------------------------	---

4. PRODUIRE ET UTILISER DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION

4.1 PLANIFIER LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION

4.1.1 DOTER LE TERRITOIRE D'UN SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES RENOUVELABLES

ACTION N°19 DOTER LE TERRITOIRE D'UN SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES RENOUVELABLES

Objectif(s)	
<p>Le schéma directeur des énergies renouvelables (SDER) a pour objectif d'enrichir, de préciser et de rendre plus opérationnel la mise en œuvre des objectifs du PCAET. C'est est un outil de planification de la production, de la distribution et de la consommation des énergies sur le territoire. Il a pour objectif de spatialiser, de territorialiser nos objectifs de réduction et de productions d'énergies renouvelables (voir la note stratégique).</p> <p>Il permet d'affiner le diagnostic, de le partager avec les acteurs, de cartographier les réseaux énergétiques et leur potentiel de développement. Il permet d'alimenter les documents d'urbanisme.</p> <p>Il devra s'articuler avec l'ensemble des études déjà conduite sur le territoire.</p>	
Descriptif	
<p>Le SDER est un des outils de la planification énergétique permettant de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les projets permettant une production d'énergie locale au regard des potentiels identifiés sur le territoire (voir note stratégique) • Augmenter l'utilisation des énergies renouvelables (y compris énergies de récupération eaux usées, industries, etc.) • Spatialiser les projets d'énergies renouvelables. La programmation énergétique comporte une cartographie consignait les secteurs géographiques de développement prioritaires des énergies renouvelables ou de récupération de chaleur. • Construire une nouvelle gouvernance de projet. Création et animation d'un groupe de travail technique multi-acteurs pour définir et suivre la mise en œuvre de la planification énergétique territoriale. • Conduire des projets collectifs associant élus locaux (communes), PME et habitant : Eolien, réseaux de chaleur, centrales villageoises 	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Aménageurs, installateurs d'EnR, communes
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	SDED, ADEME, SCOT, Communes, SEMV2D

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Pôle Environnement Pôle Urbanisme Aménagement	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie Vice-Président en charge de l'urbanisme	Fonctionnement :	Investissement : 40 – 85 k Euros
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
		0,5	

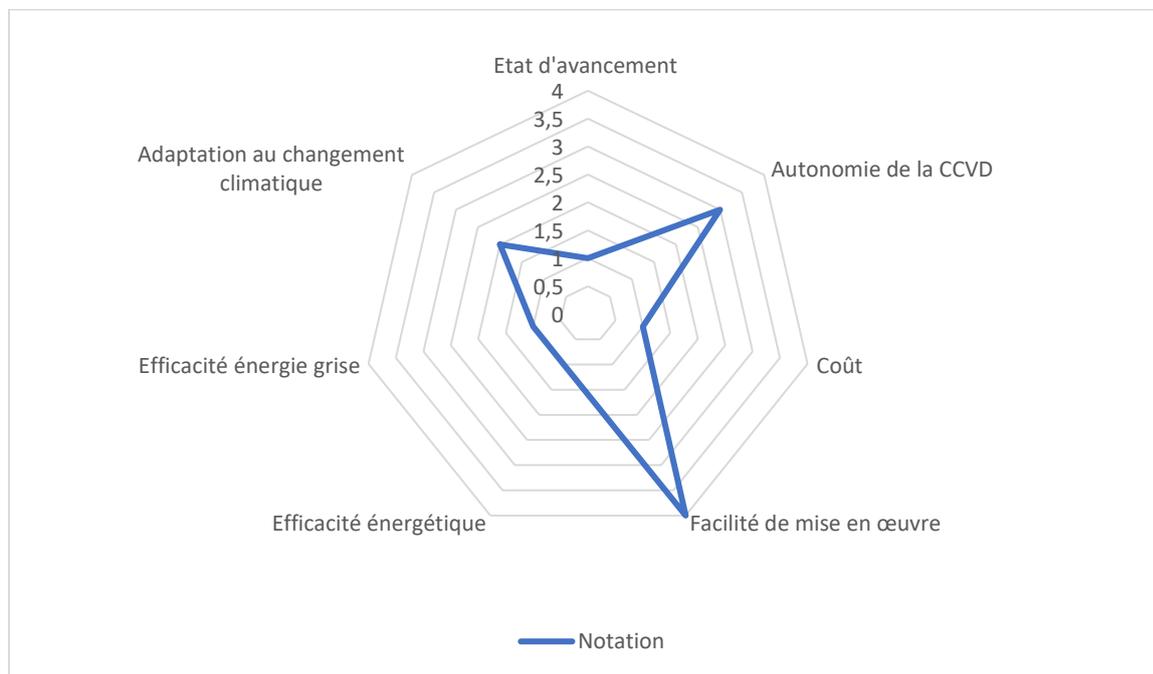
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Préfigurer le SDE – besoins / gouvernance
2021	Constituer le DCE pour le SDE Choisir un AMO Créer le groupe de travail technique
2022	Valider le SDE Définition par le groupe de travail de la stratégie de mise en œuvre
2023-2026	Suivi de la mise en œuvre
2023-2030	Suivi de la mise en œuvre

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X		

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Production d'énergie renouvelable	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR			X
Réduction des consommations d'énergie			
Atténuation des émissions de GES		X	
Réduction des polluants atmosphériques		X	
Emplois créés		X	
Réduction des inégalités sociales	X		
Chiffre d'affaires local généré		X	

Maîtrise des dépenses de fonctionnement		x	
Préservation biodiversité	x		
Adaptation au changement climatique	x		



INDICATEURS DE RESULTAT	Validation du document
	Puissances installées des EnR par filière

4.2 DEVELOPPER LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION D'ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION PAR LES ENTREPRISES

4.2.1 ACCOMPAGNER LE DEPLOIEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES DANS LE SECTEUR AGRICOLE

ACTION N°20 ACCOMPAGNER LE DEPLOIEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Objectif(s)

L'objectif de cette action est d'encourager la production d'énergies renouvelables en agriculture. Que ce soit par des installations de solaire photovoltaïque, de méthanisation, de bois-énergie, voire de solaire thermique, le secteur agricole dispose d'un potentiel qui peut être mobilisé pour atteindre les objectifs de production d'ENR que la CCVD s'est fixée dans le cadre de son PCAET, notamment :

- Développer le solaire photovoltaïque avec +87 GWh/an en 2030, soit pour le PV en toiture l'équivalent de 9000 Maisons ou 570 bâtiments équipés, en favorisant le développement de projets ayant des retombées économiques sur le territoire et au bénéfice des agriculteurs/trices
- Développer 3 unités de petits collectifs agricoles en méthanisation, pour +17 GWh/an en complémentarité avec le projet de plateforme de co-compostage des effluents d'élevage, déchets verts et sous-produits de l'industrie agro-alimentaire et cosmétique
- Développer le bois-énergie avec +57 GWh/an, dont le bois-énergie d'origine agricole

Le développement du PV devant se faire de façon prioritaire sur les bâtiments agricoles existants. Sous certaines conditions, notamment après les études d'impacts adéquates spécifiques, des projets d'agrivoltaïsme pourraient être étudiés.

Descriptif

Les actions à mettre en œuvre :

- **Informer et former les agriculteurs globalement sur toutes les énergies renouvelables : intérêts, risques, réglementation, financements et acteurs fiables.**
 - Valoriser les projets en cours par la réalisation de vidéos du type Agriliens, réaliser des fiches de retour d'expérience et type de financements, accompagner individuellement et collectivement les agriculteurs, organiser des visites de sites. Promouvoir les projets ayant des retombées au bénéfice des agriculteurs et du territoire, ainsi que les projets ayant un volet d'auto-consommation dans l'objectif de développer l'autonomie énergétique du territoire. Développer la mobilisation d'épargne citoyenne au profit de ce type de projets.
- **Privilégier les approches collectives (type Cuma) pour accompagner l'achat de matériel pour valoriser le bois énergie des agriculteurs** : créer des supports d'information concernant la viabilité financière des projets, se rapprocher d'initiatives

réalisées sur d'autres territoires, comme par exemple l'association Alternatives forestières en Ardèche.

- **Organiser et mettre en lien les agriculteurs et collectivités pour développer des projets de photovoltaïque et mutualiser les coûts** : sensibiliser et informer sur l'ingénierie financière, l'apport financier pour l'agriculteur, ce que peut faire la collectivité.
- **Étudier et développer la petite méthanisation** : accompagner les agriculteurs porteurs de projets, apporter de la connaissance quant aux coûts et bénéfices, accompagner les projets dans le dialogue avec les riverains, etc.
- **Étudier le développement de techniques innovantes** permettant la production d'hydrogène, de gaz de ville et de biochar à base de bio déchets. L'hydrogène pouvant participer à l'objectif de mobilité décarboné et le biochar (il s'agit de charbon) peut être utilisé comme amendement de sol et séquestrant carbone.
- **Etablir une veille technologique** pour s'assurer d'un choix technologique cohérent.

L'étude et le développement de ces deux dernières techniques devra se faire en bonne intelligence avec les projets de compostage et co-compostage portés par la CCVD, particulièrement sur la mobilisation du gisement de biomasse des collectivités (déchets verts), des industries agro-alimentaires et cosmétiques.

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Les agriculteurs
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	SEM V2D, FD CUMA, réseaux agricoles (Agribiodrôme, Civam, ADAF, etc.), communes, coopératives et entreprises agricoles, Énergie Partagée

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien(s) : Chargé de mission ENR de la CCVD en relation avec une technicienne du service agriculture de la CCVD	Elu(s) : Vice-Président en charge du développement durable et VP en charge de l'agriculture et agroalimentaire	Fonctionnement : - Selon ambition et possibilité prévoir 25% à 50% d'un temps plein pour l'information et l'animation des agriculteurs. - Actions de communications : 5000 €HT - Etude complémentaire sur petite méthanisation ou technique innovantes : +/- 15 000 €HT	Investissement : /

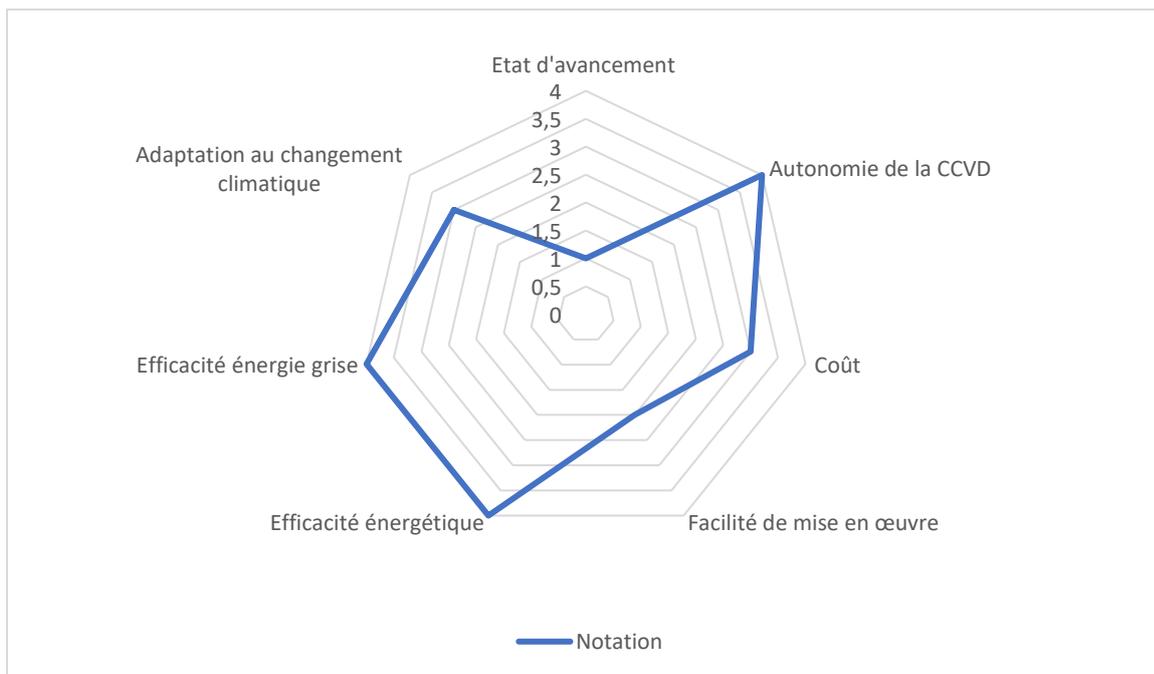
Dispositif/contractualisation associé	Moyens humains (ETP/an)
	0,3

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de travail interne à la CCVD entre les équipes agriculture, ENR, PCAET et le SEM V2D : présentation de cette action, discussion sur les modalités de mise en œuvre - Identification des relais d'informations possibles : collectivités, partenaires - Préparation des actions à mettre en œuvre avec les partenaires et 1^{er} contact des partenaires
2021	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de la campagne d'informations à destination des agriculteurs - Accompagnement des projets
2022	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des actions de communication - Accompagnement des projets
2023	idem

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
		X	X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Agriculture	Energies renouvelables

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR			X
Réduction des consommations d'énergie			X
Atténuation des émissions de GES			X
Réduction des polluants atmosphériques		X	
Emplois créés		X	
Réduction des inégalités sociales	X		
Chiffre d'affaire local généré			X
Maîtrise des dépenses de fonctionnement	X		
Préservation biodiversité	X		
Adaptation au changement climatique		X	



INDICATEURS DE RESULTAT	<p>Nombre d'outils et initiatives de communication mises en œuvre</p> <p>Nombre de projets ENR agricoles développés sur le territoire</p>
--------------------------------	---

4.2.2 RELOCALISER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE SUR LE TERRITOIRE - ANIMER LA PLATEFORME DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

ACTION N°21 RELOCALISER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE SUR LE TERRITOIRE - ANIMER LA PLATEFORME DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

Objectif(s)

Doter le territoire d'une boîte à outils dédiée aux énergies renouvelables basée sur une coopération entre acteurs territoriaux publics et privés.

L'enjeu de cette action est de :

- Animer le territoire et recenser des emplacements disponibles et pertinents pour le développement de moyens de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, chaufferie bois, unité de méthanisation, etc.)
- Développer des projets de production EnR détaillés dans la note stratégique du PCAET
- Identifier les détenteurs de patrimoine bâti important ou le développement du PV
- Accompagner des porteurs de projets publics, privés, et collectifs de production d'EnR.
- Renforcer les missions du développeur EnR au service de acteurs publics et privés
- Renforcer la SEMV2D
- Déployer les projets de production EnR

Le développement du PV devant se faire de façon prioritaire sur les bâtiments agricoles existants. Sous certaines conditions, notamment après les études d'impacts adéquates spécifiques, des projets d'agrivoltaïsme pourraient être étudiés

Descriptif

L'Action consiste à la création et à la montée en charge d'une plateforme de développement des énergies renouvelables (EnR). Cette plateforme sera une véritable boîte à outils pour le territoire en localisant dans une zone rurale des compétences d'ingénierie parfois difficilement accessibles aux entreprises et habitants de territoires excentrés. Elle constitue un réel levier d'autonomie, de résilience, mais aussi d'essaimage pour des zones rurales volontaires dans la transition énergétique citoyenne. Cette plateforme dynamisera le volet production d'énergies renouvelables de la transition énergétique locale en concourant :

- À l'animation territoriale et au recensement des emplacements disponibles et pertinents pour le développement de moyens de production d'énergie renouvelable;
- Au développement des projets de production ;
- À l'accompagnement des porteurs publics, privés, et collectifs de projets de production d'énergies renouvelables.

Au-delà de l'animation territoriale, la plateforme interviendra ainsi de deux manières différentes :

- En tant que maître d'ouvrage, en portant ou co-portant les coûts financiers du développement de projets ;
- En tant que prestataire pour accompagner les porteurs de projets sur des compétences spécifiques.

Développer la production d'EnR par les entreprises

- Identifier et sensibiliser les détenteurs de patrimoines importants (bailleurs sociaux, groupements d'agriculteurs, etc.) et lancer des actions collectives (notamment en ZAC)
- Valoriser l'attractivité en communiquant sur un cout d'achat de l'énergie fixe sur 20 ans.
- Informer sur les potentiels existants, avec en priorité le solaire photovoltaïque en ombrières des parkings et en toiture (notamment les évolutions techniques et réglementaires en matière de mécanismes de soutien et d'autoconsommation)
- Communiquer sur les financements existants et les temps de retour sur investissement
- Mobiliser la **SEMV2D** pour co-investir sur des projets de développement EnR
- Accompagnement au développement du PV par la CCVD
- S'appuyer sur les rencontres des clubs d'entreprises et l'association BioVallée pour informer les entreprises des pratiques existantes.

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD Biovallée -	Public et Privés
Maître d'ouvrage	Partenaires
SEM V2D / CCVD DWATTS	IMPULS'R

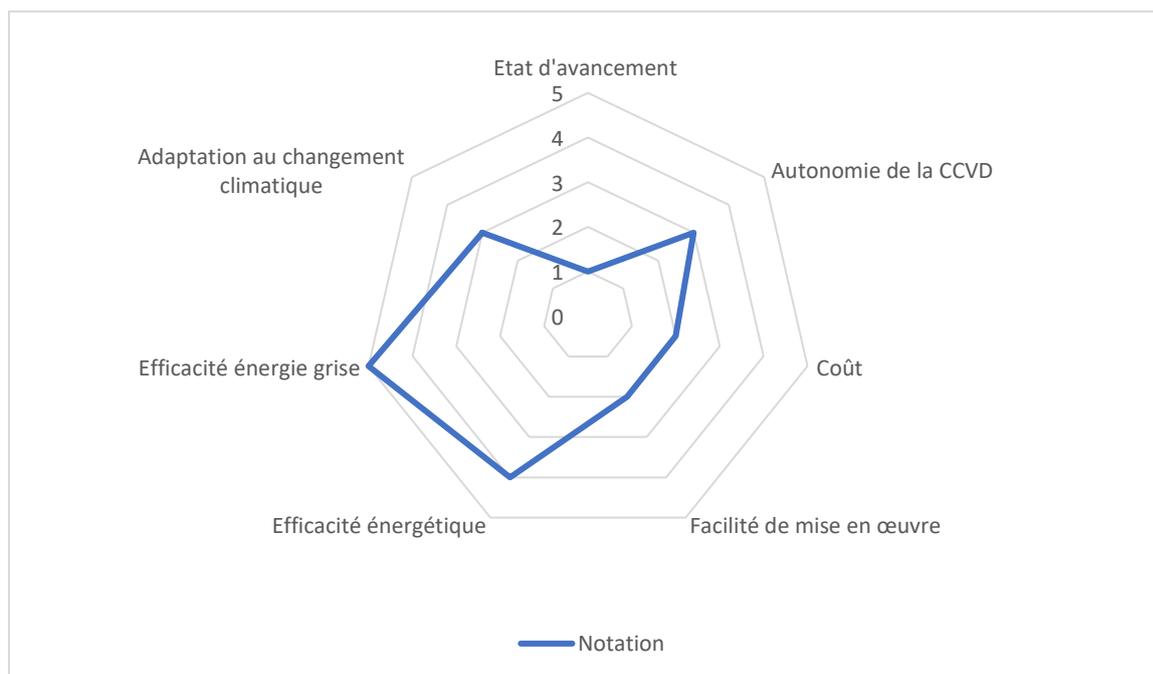
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Pôle Environnement Chargée de Développement EnR Pôle Economie	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie	Fonctionnement : PIA 90 875€	Investissement : PIA 321 960€
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
TIGA Territoire D'innovation			

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	
2021	
2022	
2023	
...	

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
		X	

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Industrie, tertiaire, Résidentiel, Public	Production EnR

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR			x
Réduction des consommations d'énergie	x		
Atténuation des émissions de GES		x	
Réduction des polluants atmosphériques	x		
Emplois créés			x
Réduction des inégalités sociales		x	
Chiffre d'affaire local généré			x
Maîtrise des dépenses de fonctionnement	x		
Préservation biodiversité	x		
Adaptation au changement climatique			x



INDICATEURS DE RESULTAT	<p>Nombre d'entreprises du secteur EnR sur le territoire</p> <p>Les projets prospectés, développés, et construits.</p> <p>Le nombre de nouveaux raccordements</p> <p>La production EnR sur le territoire.</p>
-------------------------	---

AVIS CITOYEN	
--------------	--

4.3 DEVELOPPER LE BOIS ENERGIE

4.3.1 DEVELOPPER LES CHAUFFERIES BOIS LOCALES

ACTION N°22 DEVELOPPER LES CHAUFFERIES BOIS LOCALES
--

Objectif(s)	
L'objectif est d'accompagner les communes dans la réalisation de chaufferies et réseaux de chaleur bois énergie pour produire davantage de chaleur renouvelable locale.	
Descriptif	
<p>Il s'agit pour la CCVD de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les sites potentiels intéressant pour le recours au bois énergie : bâtiments publics (et éventuellement privés) proches, ayant déjà réalisé des économies d'énergies conséquentes. - Mobiliser les élus locaux, identifier les besoins en ingénierie de projet notamment ceux pouvant faire l'objet d'une mutualisation à l'échelle intercommunale, répondant à la stratégie forestière locale en matière d'approvisionnement - Sensibiliser les gestionnaires de patrimoine sur le fonctionnement des chaufferies, en s'appuyant sur les références locales mais aussi éventuellement les contre références en montrant les évolutions du secteur. - Réaliser une étude économique de la filière bois localement. 	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Élus, services techniques, entreprises
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD, Communes	ONF, CRPF, COFOR, FIbois, CEP, SDED

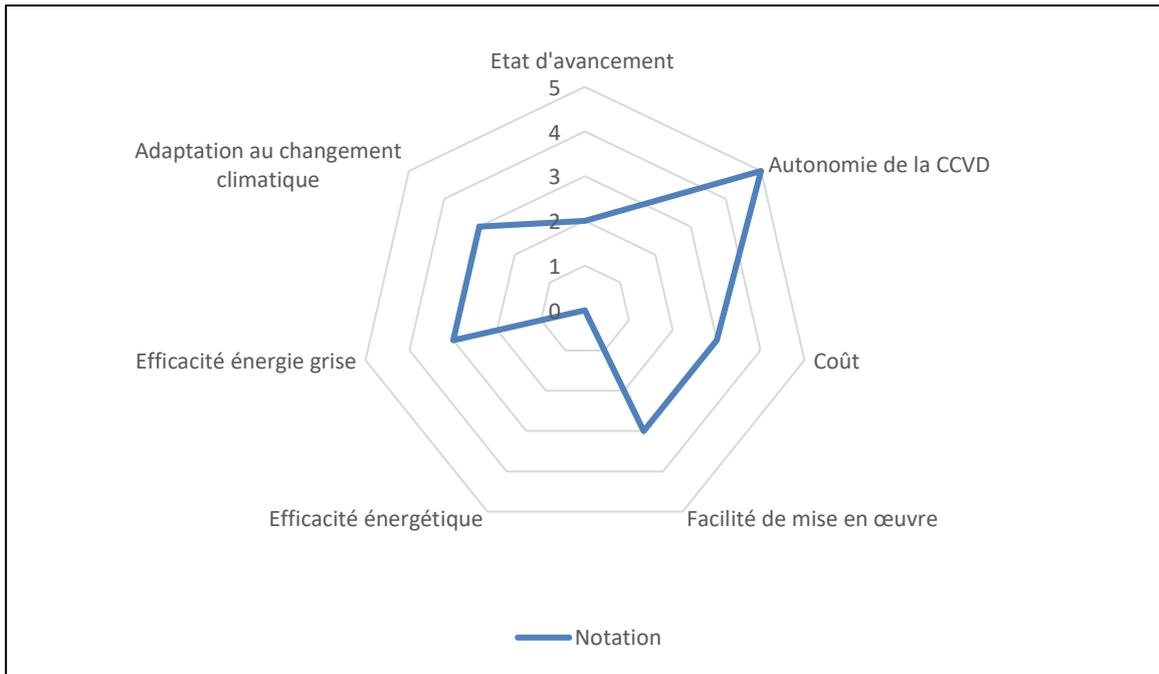
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Pôle environnement Service agriculture	Elu(s) : Vice-Président en charge du développement de l'énergie VP en charge de l'agriculture	Fonctionnement : 30000 € d'études globales 20 000 € Faisabilité /AMO par projet	Investissement : 150 k€ à 600 k€ par projet
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
ADEME (COT ENR, Appel à projet appro)		0,5 ETP d'ingénierie mutualisée EPCI-Communes	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	- Réalisation d'une étude et d'analyses d'opportunités mutualisées
2021	- Réalisation de 2 études de faisabilité par an
2022	- Réalisation de 2 études de faisabilité par an, lancement de 2 chantiers par an
2023	- Réalisation de 2 études de faisabilité par an, lancement de 2 chantiers par an, mise en service de 2 chaufferies par an.
2024	- Réalisation de 2 études de faisabilité par an, lancement de 2 chantiers par an, mise en service de 2 chaufferies par an.

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X		

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
			Autres

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR			X
Réduction des consommations d'énergie	X		
Atténuation des émissions de GES		X	
Réduction des polluants atmosphériques	X		
Emplois créés		X	
Réduction des inégalités sociales		X	
Chiffre d'affaire local généré		X	
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		X	
Préservation biodiversité	X		
Adaptation au changement climatique			X



INDICATEURS DE RESULTAT

- Nb d'études de faisabilités
- Nb de chaufferies en fonctionnement

AVIS CITOYEN

4.4 OBJECTIF OPERATIONNEL : FAVORISER LES MOTORISATIONS ALTERNATIVES

4.4.1 ETUDIER LES BESOINS ET LA FAISABILITE POUR LES FILIERES BIOGNV, HYDROGENE ET ELECTRIQUE

ACTION N°23 ETUDIER LES BESOINS ET LA FAISABILITE POUR LES FILIERES BIOGNV, HYDROGENE ET ELECTRIQUE

Objectif(s)

La raréfaction des énergies fossiles couplée à l'émergence de nouveaux modes de propulsion ne fait que renforcer l'équation consistant à choisir la bonne énergie pour le bon mode de transport, et le bon mode de transport pour le bon usage, d'autant plus avec l'appropriation de la Loi d'orientation des Mobilités (cf. ci-dessous). Plusieurs filières sont proposées, chaque système présentant ses caractéristiques propres, ses forces et ses faiblesses, souvent susceptibles d'évolution.

Cette action vise d'abord à **étudier le marché** et la faisabilité des différentes solutions, pour cerner les besoins réels des dispositifs de carburants alternatifs (électricité, hydrogène, gaz naturel pour véhicules (GNV)).

Ensuite, il s'agira **d'intensifier le développement** et la généralisation de véhicules propres dans une démarche générale de transition énergétique. Il convient d'associer au déploiement de ces véhicules la construction de réseaux de production d'énergie, de stockage et de redistribution.

Pour contribuer directement à cette évolution, la collectivité peut envisager le renouvellement de sa flotte de véhicules (ordures ménagères, services techniques, véhicules de service, etc.) pour qu'elle soit alimentée en carburants alternatifs.

La LOM et la transition écologique des mobilités

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi d'orientation des mobilités, lors de sa séance publique le 19 novembre 2019. L'article premier de ce projet de loi détaille finement les périmètres de compétences et les outils proposés aux collectivités pour mettre en place des actions. Alors que les transports représentent le 1er secteur émetteur de gaz à effet de serre et une des principales sources de pollution de l'air, la transition écologique des mobilités est au cœur de ce projet de loi.

Parmi les principales mesures :

- Une volonté de décarboner les transports
- L'inscription dans la loi de l'objectif de fin de vente des voitures particulières et des véhicules utilitaires légers neufs utilisant des énergies fossiles d'ici 2040, et de l'atteinte d'ici 2050 de la décarbonation complète du secteur des transports terrestres
- La systématisation de l'adoption, par les préfets, de mesures en cas d'épisode de pollution afin d'éviter toute possibilité de déroger à cette obligation
- La possibilité pour les maires de déclencher un arrêté réservant la circulation et le stationnement à certains véhicules dont ceux à très faibles émissions (VTFE). Ils pourront également définir un arrêté afin d'instaurer des voies dédiées (de façon permanente ou à certaines heures) pour VTFE avec les covoiturages, bus et taxis.
- La multiplication des points de recharge pour les véhicules électriques avec l'équipement obligatoire dans les parkings de plus de dix places des bâtiments neufs ou rénovés, la création d'un droit à la prise en habitat collectif

- L'accélération de l'évolution des flottes d'entreprises et des loueurs vers 100 % de véhicules à faibles et très faibles émissions (VTFE). L'article 26 AC obligera ainsi un taux minimum de VTFE, et ce pour 3 catégories :
 - Pour les flottes administratives (mairies, police, etc.) supérieures à 20 véhicules, un taux de 50% est appliqué immédiatement
 - Concernant les collectivités territoriales et entreprises nationales, le taux est de 20%, passant à 30% au 1er juillet 2021, puis à 37,4% de VTFE en 2026
 - Pour les flottes professionnelles supérieures à 100 véhicules, le taux augmentera progressivement à 10% en 2022, 20% en 2024, 35% en 2027 et 50% en 2030
- Les centrales de réservation type VTC devront remplir les mêmes conditions ;
- Les loueurs et flottes >100 véhicules utilitaires pour transport de marchandises (catégorie N1) appliqueront le taux à partir de 2023.

La mise en œuvre de cette loi va induire la mise en place d'un budget sur la période 2019-2023 de 14,3 milliards d'euros, et 2,6 à 3 milliards d'euros selon les années.

Descriptif

Etudier les opportunités et la faisabilité de différents projets

Consolider la mobilité électrique

Afin de consolider la mobilité électrique la collectivité peut s'associer aux industriels pour conforter le réseau de distribution à destination des véhicules particuliers à travers des bornes de recharge et de la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques.

Les communes ont la compétence IRVE, le transfert de la compétence auprès de la collectivité est donc à privilégier afin d'avoir un schéma de déploiement des bornes cohérent et mutualiser les coûts.

Développer la mobilité hydrogène

Déployer progressivement un réseau qui soit capable de stocker de l'énergie hydrogène issue de multiples sources, notamment d'EnR locales (ou de proximité) ou cogénération, pour répondre aux besoins de mobilité décarbonée du territoire.

Mettre en place des conditions de déploiement d'un système de supervision unifié du réseau hydrogène en utilisant une approche système et ouverte afin de ne pas multiplier les sous-systèmes.

Explorer de nouvelles solutions de mobilité embarquées à base d'hydrogène.

Développer la mobilité au GNV

Si le marché de la voiture particulière GNV reste aujourd'hui marginal, les usages sont plus importants dans le secteur des transports lourds (véhicules de collecte de déchets, transports publics...). Aussi, le développement d'une station de GNV peut être programmé en lien direct avec les futurs utilisateurs du service : les exploitants des services publics (transports, déchets...).

Ces démarches doivent s'accompagner d'une évolution des parcs de véhicules des communes et autres administrations du territoire.

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Habitants, entreprises, industriels et collectivités du territoire
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	- Région ARA (pour les véhicules des transports publics) - EDF - ADEME

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Chargé de mission énergie	Elu(s) : VP en charge de l'énergie	Fonctionnement : - À étudier : variable en fonction de l'énergie retenue et le mode d'approvisionnement et distribution) - Frais de location/convention avec fournisseur de station GNV/Hydrogène	Investissement : - Etude d'opportunité et de faisabilité : 50k € - Borne IRVE : 10k €, avec financements possibles - Unité de production et de distribution d'hydrogène : plusieurs millions de € -
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
<ul style="list-style-type: none"> • Aides financières de l'Etat, l'ADEME, EDF... • Appel à projets « Écosystèmes et mobilité hydrogène » de l'ADEME 		1 ETP	

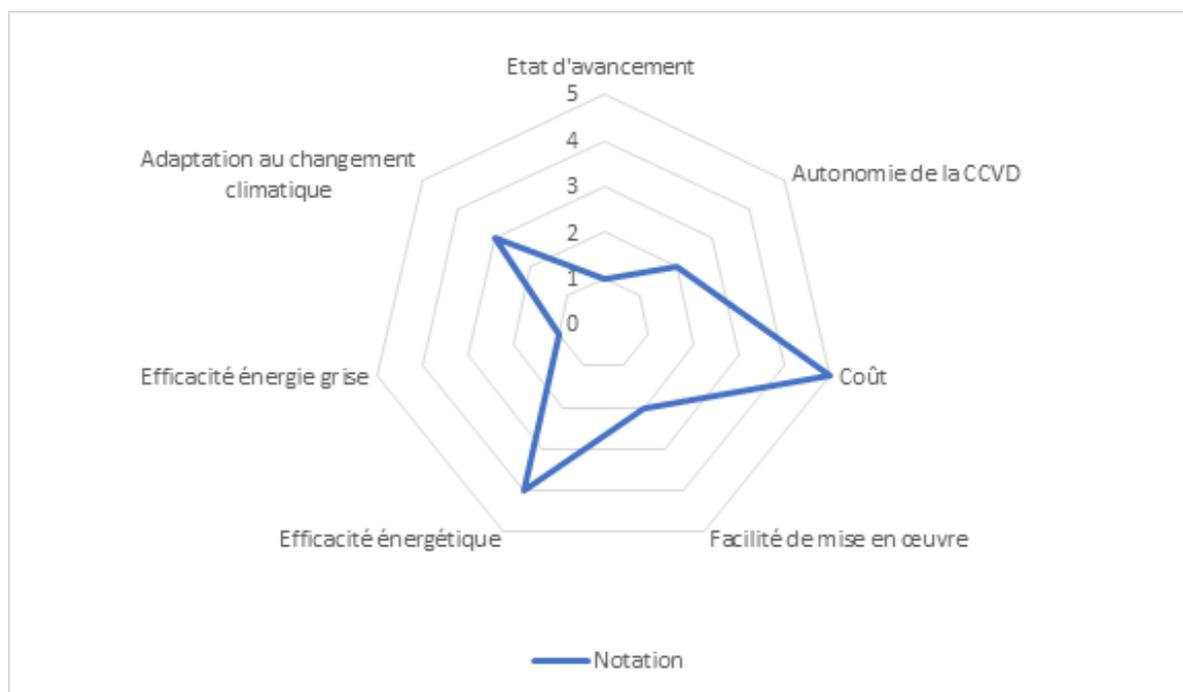
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité
2021	A déterminer en fonction des résultats de l'étude d'opportunité et de faisabilité
...	A déterminer en fonction des résultats de l'étude d'opportunité et de faisabilité

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X		X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		<i>Mobilité / Transport</i>	<i>Energie</i>

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR		X	
Réduction des consommations d'énergie	X		
Atténuation des émissions de GES			X
Réduction des polluants atmosphériques			X
Emplois créés	X		

Réduction des inégalités sociales	x		
Chiffre d'affaires local généré	x		
Maîtrise des dépenses de fonctionnement	x		
Préservation biodiversité	x		
Adaptation au changement climatique	x		



INDICATEURS DE RESULTAT

- Part modale « mobilité électrique »
- Part modale « mobilité hydrogène »,
- Rendement et volume de stockage énergie électrique et hydrogène
- Taux d'utilisation de l'énergie hydrogène

AVIS CITOYEN

5. REDUIRE LES EMISSIONS DE GES NON ENERGETIQUES ET SEQUESTER LE CARBONE

5.1 DEVELOPPER LES PRATIQUES AGRICOLES FAIBLEMENT EMETTRICES DE GAZ A EFFET DE SERRE ET D'AMONIAAC, ET PERMETTANT D'ABSORBER LE CARBONE

5.1.1 AUGMENTER L'ABSORPTION DU CARBONE EN AGRICULTURE ET REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE ET D'AMMONIAC

ACTION N°24

AUGMENTER L'ABSORPTION DU CARBONE EN AGRICULTURE ET REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE ET D'AMMONIAC

Objectif(s)

L'objectif est d'encourager les pratiques agricoles vertueuses permettant d'augmenter la séquestration du carbone, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réduire les émissions d'ammoniac (NH₃).

Si ces objectifs peuvent sembler différents, le choix a été fait de les associer au sein d'une même fiche action, puisque les modalités à déployer pour mettre en mouvement les agriculteurs du territoire et atteindre ces objectifs forment un tout cohérent :

- Repérer l'existant vertueux et pertinent,
- Informer,
- Former,
- Accompagner techniquement, voire financièrement, les agriculteurs,
- Expérimenter et diffuser,
- Favoriser les approches collectives.

Pour augmenter la séquestration carbone, les pratiques suivantes ont été plébiscitées :

- les couverts végétaux et enherbements, agroforesterie, réduction (ou arrêt) du labour, fertilisation organique, pâturage extensif, agriculture biologique.
- le soutien à la plantation d'arbres et de haies dans les cultures du territoire.

Pour réduire les émissions de GES et d'ammoniac, les principaux enjeux identifiés sont la réduction de la fertilisation azotée au profit de la fertilisation organique, une meilleure gestion des effluents d'élevage lors du stockage et de l'épandage, une réduction de consommations énergétiques des engins agricoles.

Descriptif

Pour atteindre ces objectifs, il faut parvenir à mobiliser les agriculteurs du territoire. Pour cela, différentes actions ont été identifiées lors de l'atelier thématique « agriculture et transition énergétique », voir ci-après.

Deux points de vigilance :

- La CCVD mène déjà de nombreuses actions en faveur de l'agriculture biologique, de l'agroécologie et vers un système alimentaire territorial cohérent et résilient. Ces actions « nouvelles » du PCAET devront donc être conçues et mises en œuvre en articulation avec les programmes existants.
- La question du changement de pratiques en agriculture doit être envisagée dans la durée : comment faire adopter ces pratiques vertueuses, mais surtout comment les pérenniser. Il existe en effet des contre-exemples de changements de pratiques conditionnés à une aide financière (MAE). Ce dispositif d'accompagnement au changement sera mis en œuvre en lien avec la conversion en agriculture biologique et/ou une valorisation possible localement.

Ces actions seront donc organisées au sein d'un dispositif d'accompagnement des agriculteurs dédié. Les actions concrètes à mettre en œuvre sont les suivantes :

- **Informier / communiquer :**

- o Sur quoi ?
 - Sur la théorie : informer sur les enjeux, présenter les alternatives existantes, communiquer sur les plus-values agronomiques et donc économiques de ces alternatives. Communiquer positivement sur les préconisations.
 - Sur les pratiques : Identifier, recenser et vulgariser les expériences pertinentes et exemplaires existantes.
 - Sur les résultats des pratiques : bilans économiques, bilan empreinte carbone, etc.
- o Comment ?
 - Outils de diffusion tels qu'Agriliens, <https://agriliens.fr>
 - S'appuyer sur les réseaux existants et les acteurs organisés : FD CUMA, Agribiodrôme, Civam, ADAF, L'Atelier Paysan, Chambre d'agriculture, coopératives agricoles, syndicat d'appellation...etc.
 - Encourager fermes de démonstration, agriculteurs référents, etc.
 - Développer l'expérimentation :
 - Sur des stations ou fermes expérimentales,
 - Via les groupes d'échanges de pratiques entre agriculteurs,
- **Former** les agriculteurs et les jeunes. S'appuyer sur les formations des réseaux existants.
- **Sensibiliser les décideurs** : élus locaux, responsables des structures de développement agricoles et syndicats, responsables des coopératives ou entreprises de collecte et transformation.
- **Financer un dispositif d'accompagnement conséquent** :
 - o Un dispositif d'accompagnement conséquent et dans la durée au changement de pratiques est souhaitable, mais il implique du temps d'animation.
 - o Proposer aux agriculteurs des diagnostics simples et peu coûteux de leur situation sur ces enjeux : émissions de GES, potentiels de séquestration,
 - o Définir avec eux les évolutions progressives à mettre en place.
- **Evaluer** :
 - o Il s'agit ici de mettre en place des outils pour évaluer l'effet des pratiques vertueuses, de comparer les pratiques, et d'identifier les gains et les pertes financières liées au changement de pratiques.
- **Aller plus loin** :
 - o Élaborer un scénario « 4 pour 1000 » à l'échelle du territoire qui puisse se décliner à l'échelle des exploitations.
 - o Mettre en place des conventions d'engagement réciproque entre agriculteurs et collectivités.

Ces actions concernent également le soutien à la plantation avec les particularités suivantes :

- Former et accompagner les agriculteurs sur les bonnes pratiques de plantation et d'entretiens, les différents types de haies, le choix des essences pertinentes et adaptées/adaptables au changement climatique, valorisation possible (haies fruitières, bois d'œuvre, bois-énergie...), enjeux de biodiversité, pas de plantation mono-spécifique.	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Les filières et productions structurées et organisées, les agriculteurs
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	FD CUMA, Agribiodrôme, Civam, ADAF, L'Atelier Paysan, Chambre d'agriculture, techniciens de la Coop, partenaires économiques, etc.

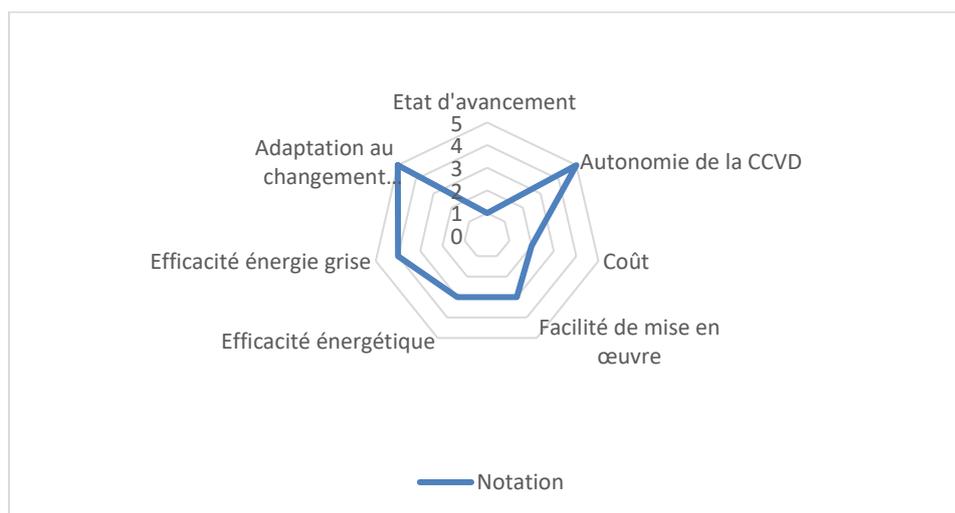
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Service agriculture	Elu(s) : Vice-président en charge de l'agriculture	Fonctionnement : A définir selon l'ambition	Investissement : Possible sur aide à l'acquisition de matériel, par exemple.
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
TIGA, et - si pertinent - futures MAEC, expérimentation PSE		0,33	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan et fin du dispositif PAEC avec les filières partenaires : affiner les modalités de reconduction ou non de l'outil au regard des objectifs stratégiques des acteurs - Choix si expérimentation du dispositif Paiement pour Services Environnementaux dans le territoire - Recherche de nouvelles filières partenaires sur le sujet : volaille, grandes cultures, semences... - Avec les partenaires agricoles, affiner les modalités de mise en œuvre : poursuite des MAEC, expérimentation des PSE, émergence de nouveaux groupes d'échanges et d'expérimentation. - Fin 2020, feuille de route pour 4 ans
2021	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des partenariats, mise en place d'actions et de projet. - Fin 2021, 1er bilan et adaptation si nécessaire
2022	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du déploiement du dispositif - Fin 2022, 2e bilan et adaptation
2023	idem

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X		X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Agriculture	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR		x	
Réduction des consommations d'énergie			x
Atténuation des émissions de GES			x
Réduction des polluants atmosphériques			x
Emplois créés		x	
Réduction des inégalités sociales	x		
Chiffre d'affaires local généré		x	
Maîtrise des dépenses de fonctionnement	x		
Préservation biodiversité			x
Adaptation au changement climatique		x	



INDICATEURS DE RESULTAT

- Evolutions des émissions des GES agricoles via les données de l'ORCAE
- Nombre de journées de formations organisées
- Nombre de groupes d'échanges et d'expérimentation
- Nombre de communications réalisées (articles, vidéos Agriliens, réunions d'information...)
- Nombre d'agriculteurs engagés
- Nombre d'hectares engagés dans au moins une des pratiques vertueuses : AB, agro écologie
- Nombre d'arbres ou de mètres linéaires de haies plantés,
- (À prendre en compte dans l'outil de suivi spécifique à ce dispositif d'accompagnement)

5.2 FAVORISER LE RECOURS AUX ECOMATERIAUX ET MAINTENIR LE Puits DE CARBONE DES FORÊTS

5.2.1 ACCOMPAGNER LES ACTEURS FORESTIERS POUR UNE GESTION DURABLE DES FORETS ET PROMOUVOIR L'USAGE DES MATERIAUX BIOSOURCES, ET DU BOIS D'ŒUVRE

ACTION N°25
ACCOMPAGNER LES ACTEURS FORESTIERS POUR UNE GESTION DURABLE DES FORETS ET PROMOUVOIR L'USAGE DES MATERIAUX BIOSOURCES ET DE BOIS D'ŒUVRE

Objectif(s)	
<p>L'objectif est d'accompagner les initiatives collectives en forêt, diffuser les bonnes pratiques auprès des propriétaires, des exploitants, et des consommateurs, pour une gestion durable des boisements, alliant production et préservation.</p>	
Descriptif	
<p>Il s'agit pour la CCVD de soutenir les initiatives collectives à toutes les étapes de la filière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les regroupements de propriétaires privés (type ASLGF ou autre) vers une meilleure structuration et une gestion soutenable de leurs forêts. Les sensibiliser, les informer. - Favoriser les initiatives collectives d'approvisionnement local type AMAP bois en associant les consommateurs de bois énergie - Structurer, professionnaliser et valoriser le marché local du bois bûche de qualité, tout en sensibilisant les consommateurs sur les bonnes pratiques - Regrouper les exploitants publics de chaufferies bois en place ou en devenir pour mutualiser les bonnes pratiques de gestion de leurs équipements et d'approvisionnement local de qualité - Faire la promotion du bois d'œuvre et des matériaux biosourcés auprès des habitants (sensibilisation, renforcer l'éco-conditionnalité des aides à la rénovation) - Accompagner les acheteurs publics (et privés) pour intégrer la construction bois dans les projets de bâtiment tertiaires, artisanaux ou agricoles par des revues de projet et un appui technique la rédaction des cahiers des charges (intégrant le label "Bois des Alpes ou équivalent", par exemple) - Accompagner les entreprises de la filière pour qu'elles soient en mesure de répondre aux commandes locales, notamment les charpentiers et menuisiers. 	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD ou inter EPCI	ETF, élus, propriétaires forestiers, habitants, artisans
Maître d'ouvrage	Partenaires

CCVD, CRPF, COFOR	ONF, Dryade, ASLGF
------------------------------	--------------------

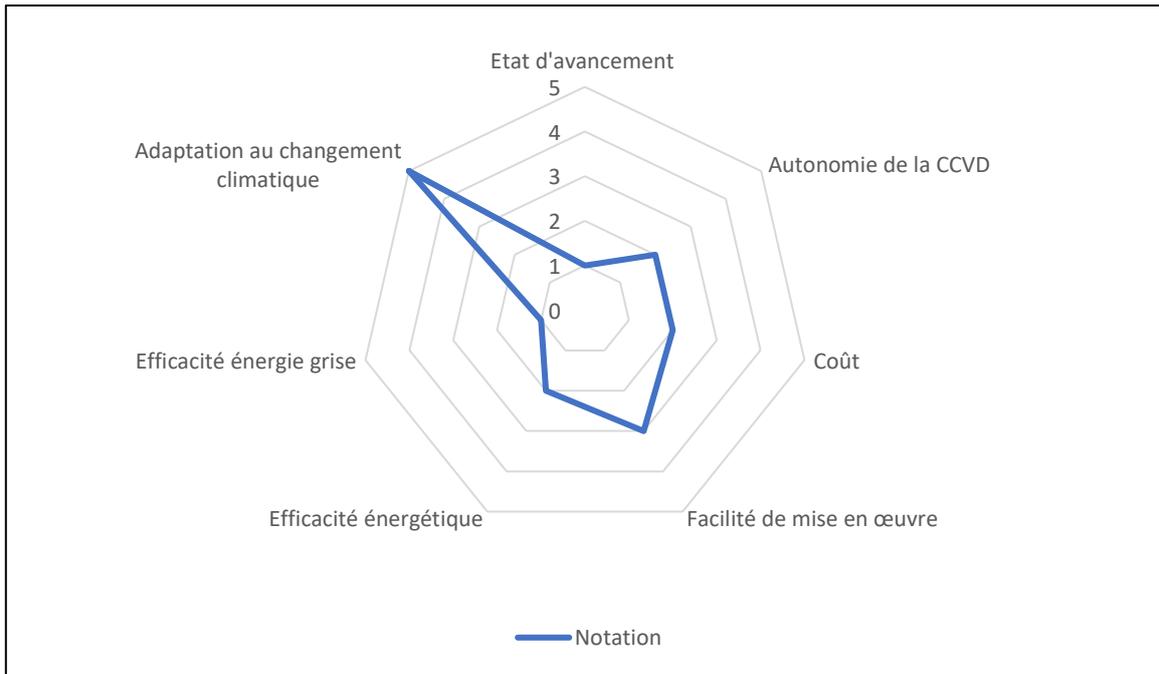
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Pôle environnement Pôle agriculture	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie VP en charge de l'agriculture	Fonctionnement : 20% ETP CRPF, à construire avec les COFOR	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
Fonds Région/FEADER		Mutualisés animation de territoire	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	- Établir un programme de formation action en fonction des cibles, faire une revue de projets existants sur d'autres territoires - Établir un annuaire de producteurs et distributeurs de bois locaux, ainsi qu'un dispositif de diffusion-sensibilisation des consommateurs
2021	- 2 à 4 formations par an, Animer des opérations collectives
2022	- 2 à 4 formations par an, Animer des opérations collectives
2023	- 2 à 4 formations par an, Animer des opérations collectives
2024	- 2 à 4 formations par an, Animer des opérations collectives

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	Toutes cibles en fonction des actions		

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Selon les actions	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR			x
Réduction des consommations d'énergie	x		
Atténuation des émissions de GES			x
Réduction des polluants atmosphériques	x		
Emplois créés			x
Réduction des inégalités sociales	x		
Chiffre d'affaires local généré		x	
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		x	
Préservation biodiversité		x	
Adaptation au changement climatique		x	



INDICATEURS DE RESULTAT	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de formation-action par an, - Nb de structures collectives opérationnelles
--------------------------------	--

AVIS CITOYEN	
---------------------	--

6. FAVORISER L'ECONOMIE CIRCULAIRE

6.1 MOBILISER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

6.1.1 FAVORISER L'EMERGENCE DE BONNES PRATIQUES ET D'INNOVATIONS POUR ET PAR LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

ACTION N°26 FAVORISER L'EMERGENCE DE BONNES PRATIQUES ET D'INNOVATIONS POUR ET PAR LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Objectif(s)

La mise en œuvre des objectifs stratégiques nécessite l'implication sans faille des entreprises du territoire pour contribuer à une évolution majeure des modes de production des biens, de choix de matériaux, de distribution et d'approvisionnement, etc. Le territoire est riche d'entrepreneurs, d'entreprises et de citoyens déjà mobilisés dans une transition écologique.

L'enjeu de cette action est de :

- Mettre en réseau, animer, communiquer, valoriser les bonnes pratiques et leur permettre de se dupliquer et favoriser l'émergence de nouvelles pratiques (charte BioVallée, politiques d'achat, etc.)

Descriptif

Animer, communiquer, valoriser, mettre en réseau :

- S'appuyer sur les relais et événements existants (type "ateliers du Campus" de la CCVD, du GEVD, EcoBiz, Réseaux, petits déjeuner DD de l'asso biovallée, RDV pro, etc.)
- Mettre en place des modalités d'accompagnement au changement type Conversations Carbone au sein des entreprises
- Organiser des visites de sites exemplaires : 10 visites par an (avec GEVD et Association BioVallée)
- Développer des outils de communication (ex. développer le site Agriliens sur l'EnR)
- Organiser des ateliers multi-acteurs au sein de zones d'activités économiques pour faire émerger des synergies possibles (notamment pour favoriser la formulation de d'élaboration de diagnostic sur des projets de récupération de chaleur fatale et projets d'écologie industrielle), formuler une vision commune et des objectifs partagés.
- Recenser les bonnes pratiques et les faire connaître, par exemple :
 - Déclinaison thématique « achats responsables » : faire connaître les critères d'achats responsables aux entreprises. Proposer des trames de cahier des charges pour : Prestation d'entretien / Prestation transport / Energie Verte / Matières premières recyclées Localisation géographique
 - Déclinaison thématique Transport de Marchandise : Mutualiser les transports de marchandises pour les Artisans, PME

- Valoriser ces bonnes pratiques au-delà de la CCVD et mobiliser des relais pour faire évoluer le cadre réglementaire pour faciliter la transition écologique en s'appuyant sur la stratégie de plaidoyer de la CCVD (cf. fiche Bâtiment)
- Relayer les actions issues du projet REUSE (Elaboration d'une stratégie territoriale pour l'Economie Circulaire de l'Eau sur le bassin de la Drôme) inscrit TIGA,
- Mener une étude d'opportunité sur la création d'une plateforme (numérique) de co-transporteur, sur le même modèle que le covoiturage pour optimiser les 50 derniers kms, réduire les émissions de GES, réduire les charges des entreprises, etc.

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD et CCPS - BioVallée	Entreprises
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	Association BioVallée, EcoBiz, GEVD, CCI, SYTRAD

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Pôle Environnement et Pôle Economie Association BioVallée	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie Vice-Président en charge de l'économie	Fonctionnement : 5000 euros /an	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
		1 ETP/an	

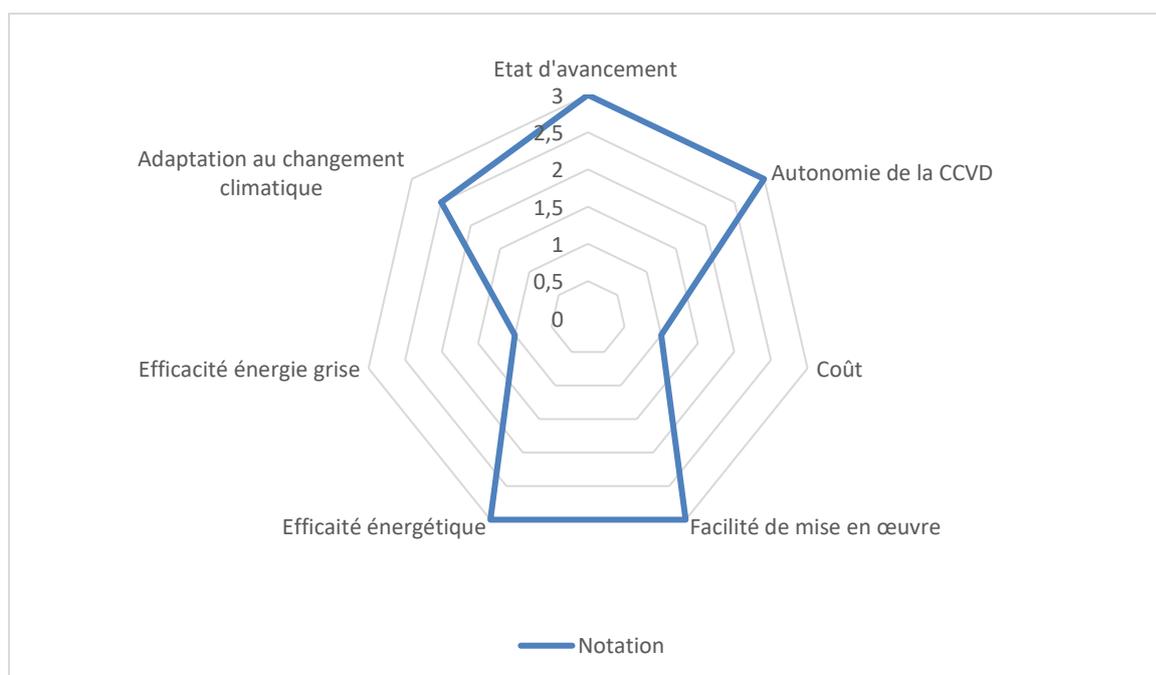
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Réalisation des études d'opportunité, mobilisation des acteurs relais, identification des sites exemplaires, formalisation de supports de communication des bonnes pratiques, organisation des premières visites
2021	Organisation des visites, diffusion des supports de communication, etc. + actions à définir avec les acteurs économiques et les partenaires du territoire
2022	Organisation des visites, diffusion des supports de communication, etc. + actions à définir avec les acteurs économiques et les partenaires du territoire
2023	Organisation des visites, diffusion des supports de communication, etc. + actions à définir avec les acteurs économiques et les partenaires du territoire

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X	X	

	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	Industrie, tertiaire, transport	Energie grise
--------------------------------	-------------------	------------------------------------	---------------

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR			X
Réduction des consommations d'énergie			X
Atténuation des émissions de GES			X
Réduction des polluants atmosphériques			X
Emplois créés			X
Réduction des inégalités sociales			X
Chiffre d'affaires local généré			X
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			X
Préservation biodiversité		X	
Adaptation au changement climatique		X	



INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre de rencontres / visites Nombre d'inscrits supplémentaires à la charte Biovallée ou GEVD Nombre de réalisations (questionnaire annuel)
--------------------------------	--

AVIS CITOYEN	
---------------------	--

6.1.2 ACCOMPAGNER LES ACTIONS D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET D'ÉCOCONCEPTION

ACTION N°27 ACCOMPAGNER LES ACTIONS D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET D'ÉCOCONCEPTION

Objectif(s)	
Poursuivre et développer l'accompagnement des entreprises pour favoriser les actions d'écologie industrielle et d'écoconception	
Descriptif	
<p>Accompagner les actions d'écologie industrielle et les démarches d'éco-conception</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser des ateliers de travail pour faire émerger des projets d'écologie industrielle en intégrant la thématique adaptation au changement climatique Identifier des entreprises cibles et proposer des accompagnements pour la mise en place de projets d'éco-conception (appui Pôle Eco-conception, initié une collaboration) Accompagner les entreprises ayant un potentiel de récupération de chaleur fatale, identifiées dans l'étude de potentiel du PCAET. S'appuyer sur les rencontres des clubs d'entreprise et l'association BioVallée pour informer les entreprises des pratiques existantes. 	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Entreprises
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD CCI	CCI, Professionnel EnR locaux, Association d'entreprises, BioVallée, Pôle éco-conception, ELCAIRA, SYTRAD (l'écoconception), SEMV2D, DWATTS

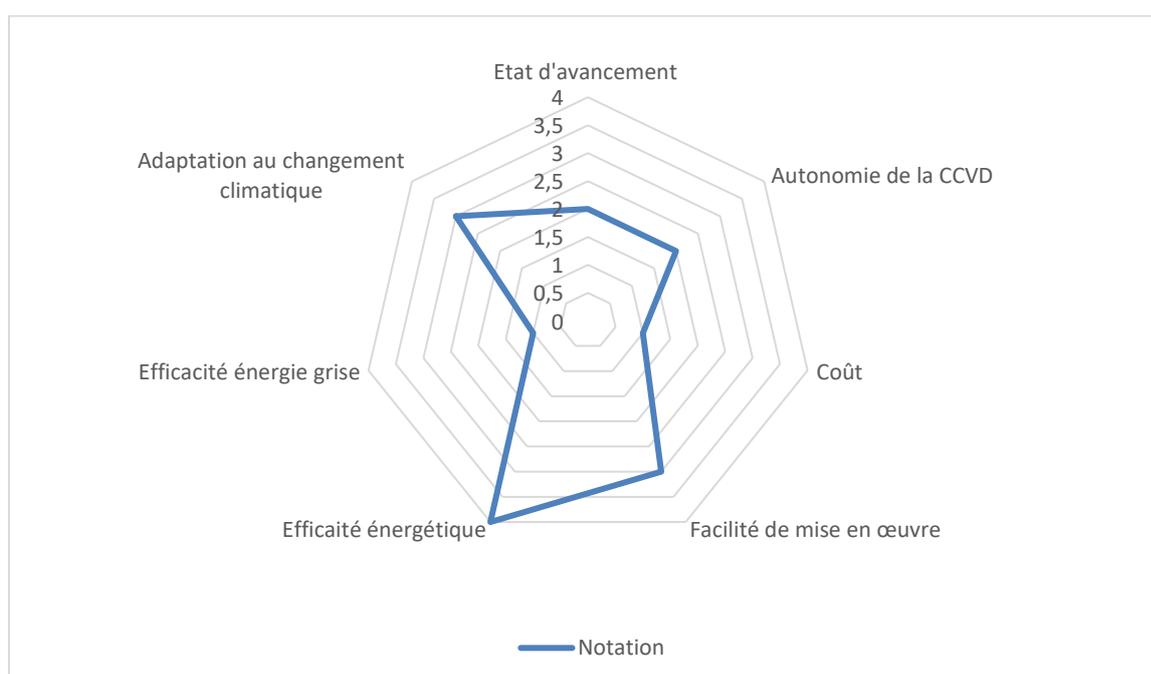
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Pôle Environnement et Pôle Economie	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie Vice-Président en charge de l'économie	Fonctionnement : 5000 euros/an	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
TEPOS		1 ETP	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Communiquer sur les actions en cours et mobiliser les acteurs. Définir les nouvelles actions
2021	Déployer les actions
2022	Déployer les actions

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X	X	X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Industrie, Tertiaire, Transport	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR			X
Réduction des consommations d'énergie			X
Atténuation des émissions de GES			X
Réduction des polluants atmosphériques			X
Emplois créés		X	
Réduction des inégalités sociales	X		
Chiffre d'affaires local généré			X
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		X	
Préservation biodiversité	X		
Adaptation au changement climatique			X



INDICATEURS DE RESULTAT

Nombre d'entreprises ayant fait un diagnostic
Puissance installée projets EnR
Nombre de projets d'éco-conception

AVIS CITOYEN

6.2 RELOCALISER LES ACTIVITES ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

6.2.1 DEVELOPPER L'ECONOMIE A PARTIR DE LA DEMANDE LOCALE

ACTION N°28 DEVELOPPER L'ECONOMIE A PARTIR DE LA DEMANDE LOCALE

Objectif(s)	
La CCVD a initié une démarche visant à répondre à la demande locale à partir de l'offre locale autant que possible, permettant ainsi de mieux ancrer les richesses et les faire circuler au sein de l'économie locale.	
Descriptif	
<p>Sur la base de données économiques et statistiques, le cabinet UTOPIES apporte un diagnostic du circuit économique local du territoire mettant en évidence les importations (achats extérieurs de biens et services). Il met ainsi en avant des opportunités de captation de richesses par les acteurs locaux.</p> <p>Cette action consiste à mettre en œuvre une formation-action organisée autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 équipe-projet qui rassemble des élus de la CCVD, des partenaires économiques • 4 sessions de travail réunissant l'équipe-projet et articulant des modules d'appropriation de connaissances et des ateliers de travail. • 4 intersessions visant à affiner et partager les avancées de la démarche auprès d'un comité de suivi interne élargi (élus, services). <p>Cette formation-action est pilotée par Aradel pour la CCVD et cofinancée par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Elle sert d'expérimentation avant d'être proposée à d'autres territoires.</p>	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Les entreprises locales
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD / ARADEL	Association Biovallée, GEVD

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Chargée de mission Economie	Elu(s) : En charge de l'économie	Fonctionnement :	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	

--	--

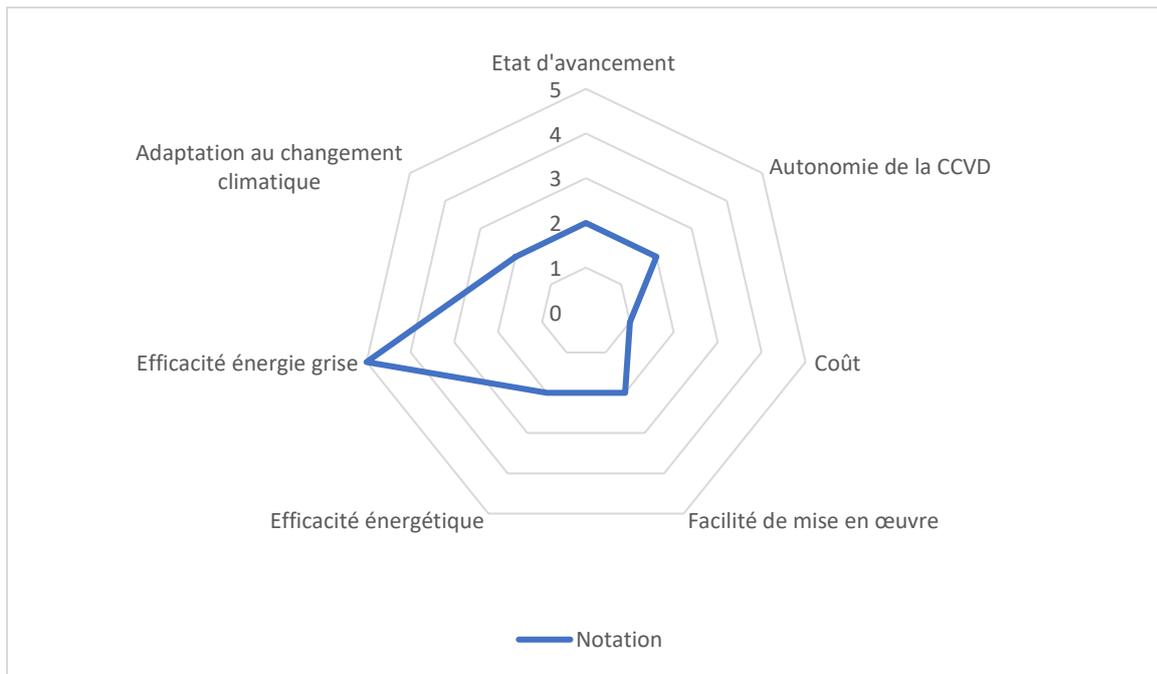
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER

2020 -	Valoriser l'information sur le tissu économique local au travers des notes d'information (entreprises, créateurs, partenaires) et des rencontres individuelles entreprises
2021	Organiser des rencontres entre entreprises afin de développer l'écosystème local
2022	Mise en œuvre du plan d'actions proposé dans le cadre de cette étude

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X	X	X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Industries /entreprises	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR		X	
Réduction des consommations d'énergie			X
Atténuation des émissions de GES			X
Réduction des polluants atmosphériques			X
Emplois créés			X
Réduction des inégalités sociales		X	
Chiffre d'affaires local généré			X
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		X	
Préservation biodiversité	X		
Adaptation au changement climatique	X		



INDICATEURS DE RESULTAT Nombre de partenaires et d'entreprises

AVIS CITOYEN

6.2.2 DEPLOYER LE SYSTEME ALIMENTAIRE INNOVANT

ACTION N°29 DEPLOYER LE SYSTEME ALIMENTAIRE INNOVANT

Objectif(s)

En 2011, forts de 30 ans d'une politique de développement local volontariste et durable, les élus des intercommunalités de la Biovallée ont fixé des objectifs ambitieux concernant l'agriculture et l'alimentation :

- Atteindre 50% des surfaces agricoles certifiées en agriculture bio
- Diminuer de 50% les intrants chimiques pour l'agriculture conventionnelle ;
- Introduire 80% de produits bio et/ou locaux en restauration collective.

Préfigurant l'approche mise en avant par l'Etat avec les Projets Alimentaires territoriaux, la CCVD porte une politique qui considère l'ensemble du système alimentaire, de la production à la consommation, qui cherche à répondre à de nombreux enjeux, en s'appuyant sur la recherche et l'innovation.

En 2014, la CCVD a sollicité ses partenaires pour répondre à l'appel à projet Système Alimentaire Innovant (SAI) de la fondation Daniel et Nina Carasso, et a piloté le projet jusqu'en 2018, avec comme objectif :

"Relocaliser partout ou faire ce peut l'alimentation à l'échelle de la vallée de la Drome afin de consolider l'emploi agricole et agroalimentaire local, tout en favorisant l'accès pour toutes et pour tous à une alimentation de proximité et de qualité".

Le Bilan de ce premier programme conforte l'intérêt de la démarche. Aussi, en 2019, la CCVD a animé un large travail de concertation pour « faire un pas de côté » et construire la stratégie 2020-2023 et sa gouvernance.

Les objectifs proposés pour cette nouvelle stratégie SAI, 2020-2023 sont les suivants :

- Accompagner l'évolution des pratiques vers une alimentation saine, de qualité, durable, pour tous
- Produire, transformer, consommer localement
- Avancer vers une démocratie alimentaire en impliquant les citoyens et l'ensemble des acteurs
- Poursuivre les objectifs définis en 2014 :
 - Atteindre 50% des surfaces agricoles certifiées en bio
 - Diminuer de 50% les intrants chimiques pour l'agriculture conventionnelle
 - Introduire 80% de produits bio et/ou locaux en restauration collective.

Descriptif

Le projet se déroulera sur 2020-2023 autour de 4 axes :

AXE 1 - Relocaliser et structurer l'offre alimentaire

- Appui à l'installation et la transmission au sein de la Fabrique Paysanne
- Structuration des filières locales
- Prospection et implication dans les projets d'optimisation logistique à l'échelle de la vallée de la Drôme
- Appui à la mise en place d'ateliers de transformation

- Appui à la mise en place des points de vente collectif, de commerces de proximité, coopératifs, itinérants, de marchés
- Evaluation des impacts d'une évolution du système alimentaire CCVD vers plus de consommation locale et de productions biologiques

Axe 2. Construire une culture responsable et solidaire de l'alimentation sur le territoire

- Essaimage et pérennisation des activités pédagogiques : visites de fermes, potagers, compost, ateliers cuisine/transformation
- Accompagnement des enseignants pour la pérennisation des activités pédagogiques
- Projet Nourrir les cultures
- Soutien aux actions de sensibilisation dans les collèges/lycées
- Service civique autour de l'alimentation à la CCVD
- Sensibilisation à l'alimentation durable via les clubs de sport
- Sensibilisation et formation des éducateurs et accompagnants aux enjeux de l'agriculture et l'alimentation durable
- Prospection sur la collaboration avec les professionnels de santé
- Promotion des restaurateurs engagés sur le bio/local
- Prospection pour la création d'un wagon ou bus de l'alimentation
- Appel à candidature : soutien aux actions citoyennes qui répondent à la stratégie alimentaire
- Démarche "communes à alimentation (et agriculture?) positive
- Outils de communication sur le projet alimentaire territorial
- Animation d'une "communauté alimentaire" sur le territoire avec plateforme numérique
- Consolidation, valorisation et recommandations du projet Transaat sur les freins et leviers aux changements de pratiques de consommation et production

Axe 3 - Expérimenter et développer des solutions innovantes d'accès à une alimentation de qualité pour tous et en particulier pour les publics les plus éloignés

- Approvisionnement des associations d'aide alimentaire et de structures sociales et solidaires en produits frais, sains et locaux
- Développement des démarches de consommation solidaire
- Création de jardins familiaux et partagés sur toutes les communes
- Construction de cuisines centrales pour toutes les générations
- Accompagnement de la restauration collective pour le développement et la pérennisation de l'approvisionnement bio et local et sur le gaspillage alimentaire
- Développement de solutions de portage de courses et de repas de qualité pour les personnes âgées
- Prospection sur le développement d'un Fast food alternatif pour les jeunes
- Suivi des travaux d'expérimentation d'une sécurité sociale alimentaire

AXE 4 - Expérimenter un mode de gouvernance adapté aux ambitions et à la complexité de la question alimentaire

- Implication dans les réseaux français et européens
- Coordination de projet de recherche-action TRANSAAT
- Animation de la participation citoyenne
- Mise en réseau des acteurs
- Coordination globale du projet et participation/animation des commissions et COPIL
- Animation des groupes projets

<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et prospection sur la démocratie alimentaire • Suivi/évaluation des impacts du programme 	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD ou inter EPCI	Citoyens, communes , agriculteurs, professionnels
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	Tous les partenaires de la commission agricole de la vallée de la Drôme

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Service agriculture	Elu(s) : VP en charge de l'agriculture et de la Forêt	Fonctionnement : De la fondation Carasso : 354 000€ (échelle CCVD) ; De Territoire d'Innovation : 335 000€ (trois intercommunalités).	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
SAI / TIGA		1 ETP	

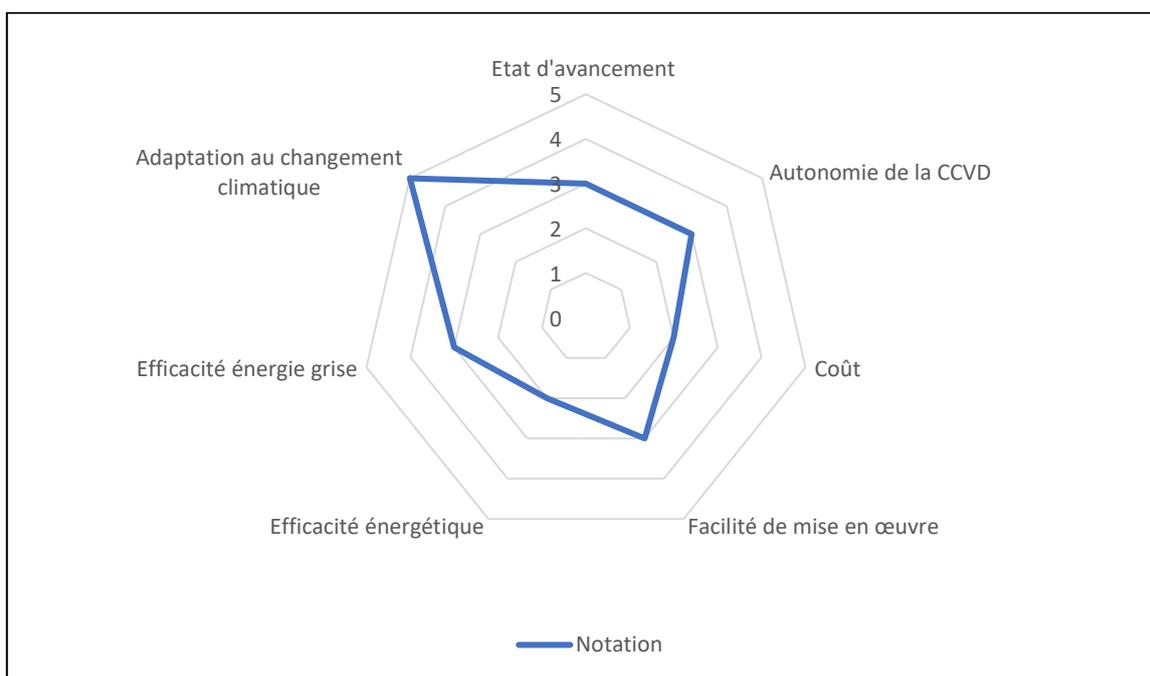
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	- Démarrage du programme
2021	- Mise en œuvre et suivi des actions
2022	- Mise en œuvre et suivi des actions
2023	- Mise en œuvre et suivi des actions
2024	- Mise en œuvre et suivi des actions

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	x	x	

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Agriculture	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT

Production ENR	x		
Réduction des consommations d'énergie		x	
Atténuation des émissions de GES		x	
Réduction des polluants atmosphériques		x	
Emplois créés			x
Réduction des inégalités sociales		x	
Chiffre d'affaires local généré			x
Maîtrise des dépenses de fonctionnement	x		
Préservation biodiversité			x
Adaptation au changement climatique		x	



INDICATEURS DE RESULTAT	- Indicateurs du SAI
--------------------------------	----------------------

AVIS CITOYEN	
---------------------	--

7. S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

7.1 INTEGRER L'ADAPTATION A LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE

7.1.1 FORMER LES ELUS ET LES SERVICES AUX ENJEUX DE LA DENSIFICATION, DE L'ARTIFICIALISATION, DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, ET DE L'EVOLUTION DES RISQUES

ACTION N°30

FORMER LES ELUS ET LES SERVICES AUX ENJEUX DE LA DENSIFICATION, DE L'ARTIFICIALISATION, DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, ET DE L'EVOLUTION DES RISQUES

Objectif(s)

La collectivité doit se doter et mener des politiques sectorielles ambitieuses pour que le PCAET devienne réalité. C'est le cas notamment des politiques d'urbanisme et d'aménagement. Pour prendre des décisions éclairées sur ce sujet majeur, les élus et les services souhaitent se former, pour ensuite définir des politiques cohérentes et concertées.

Descriptif

Réaliser 3 formations sur les thèmes :

- Comment à la fois densifier l'implantation de logements pour éviter l'étalement urbain et végétaliser les zones urbaines pour améliorer l'attractivité et l'adaptation au changement climatique de ces espaces
- Quels sont les enjeux de l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers (impacts sur la biodiversité, la consommation d'énergie, les émissions de CO₂, la capacité d'adaptation, etc.)
- Quelles politiques d'urbanisme compatibles avec le changement climatique en cours ?
- Comment intégrer la gestion des risques, et notamment l'évolution du risques incendies dans les document d'urbanisme.

Ces formations pourront inclure des visites de sites et collectivités menant des politiques publiques exemplaires sur ces 3 sujets.

Organiser des ateliers de travail pour définir des politiques et détailler des éléments opérationnels à faire figurer dans les documents de planification sur les sujets mentionnés plus haut. Ce travail devra permettre de :

- Définir les conditions permettant de réaliser les deux objectifs de densification et de végétalisation : règles fixées par le territoire, etc.

- Définir une politique d'aménagement définissant les conditions pour lesquelles le territoire accepte d'artificialiser ses sols (pour quelles finalités ? Quelles typologies de compensation ? Etc.), afin de réduire l'artificialisation et d'atteindre à terme « Zéro Artificialisation Nette »
- Détailler les modalités opérationnelles d'adaptation du territoire au regard des 3 enjeux stratégiques définis dans le PCAET

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD	Elus, services
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	LECA, CAUE, ADEME, DDT, CEREMA, DREAL, SMRD/SAGE, SCoT

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Pôle environnement	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie Vice-Président en charge de l'urbanisme,	Fonctionnement : 5000 euros si besoin d'expertises externes + visites de terrain	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
		0,1 ETP	

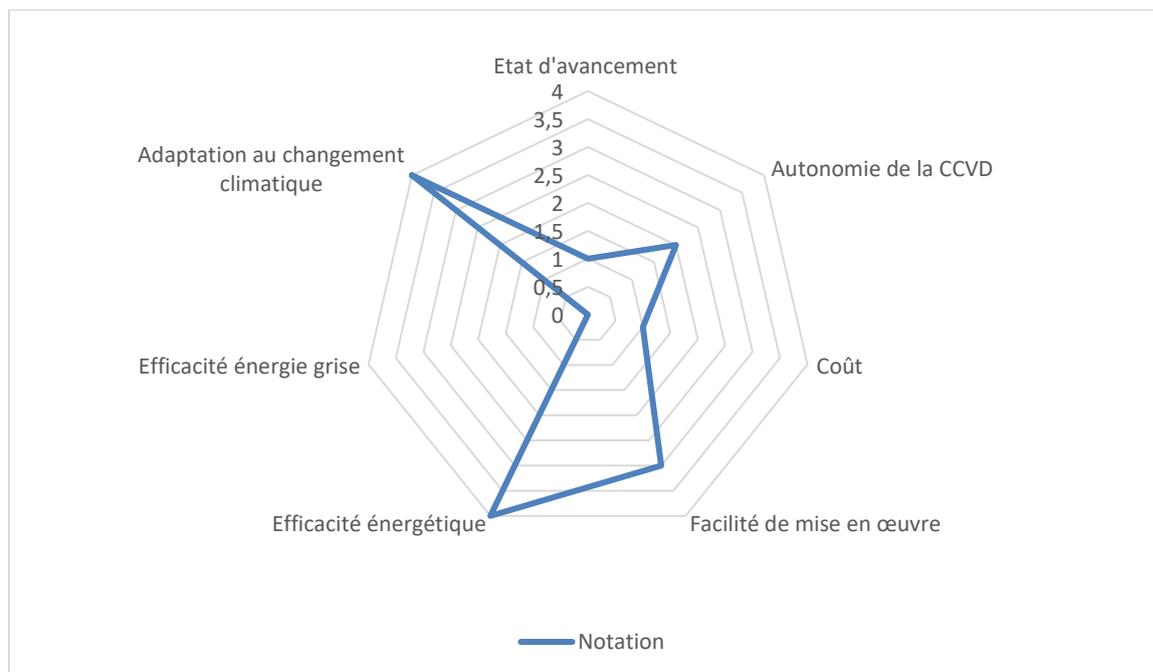
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Réaliser 3 formations et visites de sites Organiser les ateliers de travail thématiques
2021	Validation des politiques publiques sur ces 3 sujets

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
	X	X	X

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Résidentiel, Tertiaire, Adaptation, Mobilité	Biodiversité

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR		X	
Réduction des consommations d'énergie			X
Atténuation des émissions de GES			X

Réduction des polluants atmosphériques			x
Emplois créés	x		
Réduction des inégalités sociales	x		
Chiffre d'affaires local généré	x		
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			x
Préservation biodiversité			x
Adaptation au changement climatique			x



INDICATEURS DE RESULTAT	<p>Nombre de personnes formées (élus et services)</p> <p>Document adopté sur le positionnement stratégique du territoire et modalités opérationnelles sur les enjeux d'artificialisation</p>
--------------------------------	--

AVIS CITOYEN	
---------------------	--

7.2 ADAPTER LES PRATIQUES AGRICOLES

7.2.1 ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE DANS DES STRATEGIES D'ADAPTATION ET DE RESILIENCE

ACTION N°31 ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE DANS DES STRATEGIES D'ADAPTATION ET DE RESILIENCE

Objectif(s)

L'agriculture a un poids économique, environnemental et paysager important dans le territoire du Val de Drôme. 1/3 des emplois dépende directement et indirectement de cette filière, qui compte plus d'une vingtaine de productions différentes. Les évolutions climatiques et leurs incidences sur les productions du territoire sont aujourd'hui en partie connues (cf. étude du LECA 2019) et présagent de problématiques importantes pour la filière. L'agriculture biologique, bien développée sur le territoire, est un mode de production considéré comme plus résilient, mieux à même de s'adapter au réchauffement climatique.

L'objectif de cette action est **d'anticiper les effets de ce changement climatique sur les productions agricoles du territoire et d'accompagner les acteurs dans des stratégies d'adaptation et de résilience**. Il s'agit plus précisément **d'intégrer la nécessité d'économie de l'usage de l'eau dans l'alimentation et l'agriculture, d'intégrer la nécessité de réfléchir à l'abandon ou à l'apparition de cultures nouvelles, d'entretenir et approfondir le dialogue territorial** sur ces enjeux pour faire évoluer les modes de productions et des productions : cultures moins dépendantes à l'eau, cultures moins impactées par les maladies, cultures adaptées au climat chaud et sec, développement d'infrastructures légères et douces de stockage de l'eau, implanter des arbres et des haies dans les cultures, recherche variétale... Cette action est conduite en lien avec le Plan de Gestion de la Ressource en Eau du bassin de la rivière Drôme (cf. fiche action 34)

Descriptif

- Faire connaître, diffuser aux plus grands nombres (filiales, experts, structures de développement agricoles, agriculteurs, habitants, associations de consommateurs...) les effets connus du changement climatique sur les productions du territoire ou encore la plus-value de l'AB face à ces enjeux : conférence, films, soirées débats
- Réaliser au besoin des zooms sur des filières précises et particulièrement menacées par le changement climatique : arboriculture, élevage, viticulture
- Mobiliser les acteurs et fédérer les filières pour définir des scénarios souhaitables, acceptables et partagés de l'évolution de ces productions
- Définir une stratégie partagée sur l'évolution de l'agriculture de la Biovallée à l'échelle 2050
- Répondre à des appels à projets (programmes de développement locaux) avec les partenaires permettant d'asseoir et mettre en œuvre les actions souhaitables
- Favoriser les formations, les échanges de pratiques, l'aide et de l'accompagnement sur des techniques de production nouvelles
- Favoriser l'expérimentation et la recherche action sur le sujet de l'adaptation et la résilience

<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les filières et les productions exemplaires dans leur stratégie d'adaptation et de résilience • Valoriser des initiatives de consommateurs exemplaires dans leur choix de consommation 	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD (périmètre de TIGA)	Filières organisées, structures de développement agricoles, agriculteurs, habitants, association de consommateurs, scolaires...
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	Tous les partenaires de la commission agricole de la vallée de la Drôme, Commission Locale de l'eau / SMRD L'association carpe et capucine propose d'être associée via la consultation publique.

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien(s) : Chargée de mission agriculture	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'agriculture et de l'alimentation	Fonctionnement :	Investissement : 70 000 € dont 35 000 € PIA et 21 000 LEADER
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
		<ul style="list-style-type: none"> - 25% ETP pour la prospective - 10% ETP pour l'animation dans le cadre du laboratoire de la transition agro-écologique 	

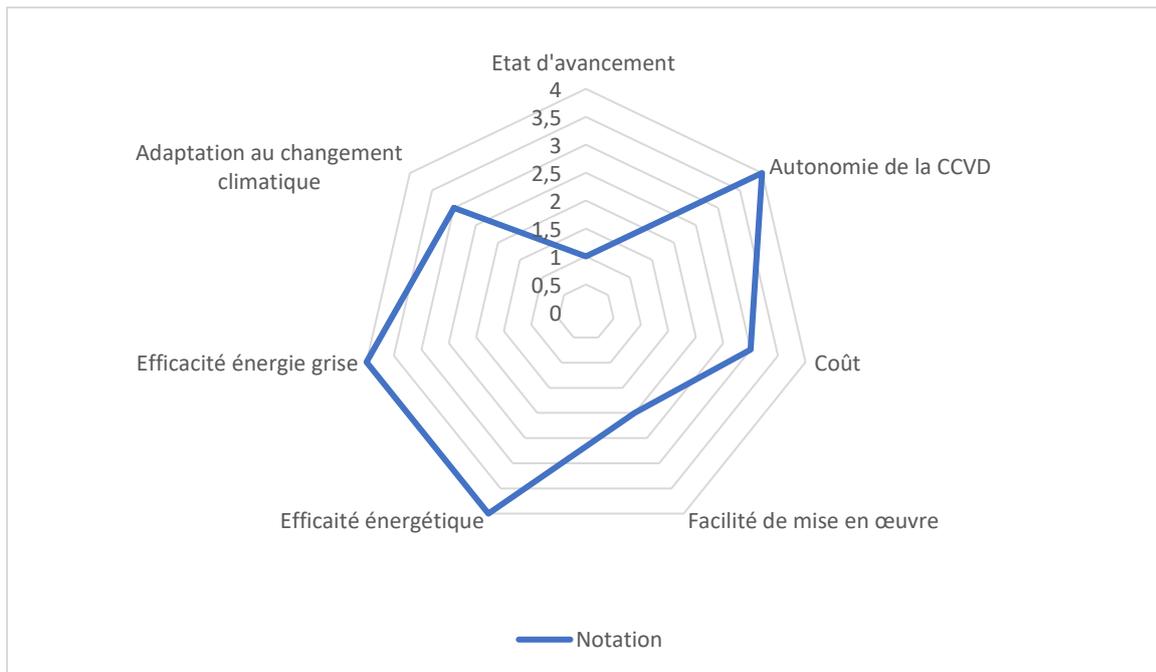
PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	<p>Lancement de la démarche territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 conférences grand public sur le sujet : agriculture et changement clim - 4 soirées débat avec les filières et acteurs des productions agricoles - 3 films agriliens / 2 films alimliens - Zoom pour les filières les plus impactées : état des lieux économiques actuels, projection économique future, effet du changement climatique... - 4 ateliers de travail sur les stratégies d'adaptation pour l'agriculture du territoire
2021	<p>Mise en place de la stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> o Adaptation des actions portées par les partenaires et opérateurs de TIGA o Réponses à des appels à projets mutualisés avec les acteurs <ul style="list-style-type: none"> - Films alimliens / agriliens - Conférences et soirée grand public

2022	- Mise en place de la stratégie : - Réalisation et suivi des actions
2023	Idem
...	Bilan

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
		X	

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		Agriculture	

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	X		
Réduction des consommations d'énergie			X
Atténuation des émissions de GES			X
Réduction des polluants atmosphériques			X
Emplois créés			X
Réduction des inégalités sociales		X	
Chiffre d'affaires local généré		X	
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		X	
Préservation biodiversité			X
Adaptation au changement climatique			X



INDICATEURS DE RESULTAT	Nb de conférences organisées Nb de films agriliens en ligne sur le sujet Nb de filières engagées dans des stratégies d'adaptation Part de la SAU en AB Nb de partenaires autour de la démarche territoriale
--------------------------------	---

AVIS CITOYEN	
---------------------	--

7.3 ADAPTER LA GESTION ET L'USAGE DES FORETS

7.3.1 METTRE EN PLACE UNE ANIMATION DE TERRITOIRE POUR ETABLIR UN DIAGNOSTIC ET UNE STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION DE LA FORET-FILIERE BOIS

ACTION N°32 METTRE EN PLACE UNE ANIMATION DE TERRITOIRE POUR ETABLIR UN DIAGNOSTIC ET UNE STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION DE LA FORET-FILIERE BOIS

Objectif(s)	
L'objectif est d'accompagner le développement de la filière bois (énergie, bois d'œuvre) tout en garantissant la multifonctionnalité de la forêt et sa capacité à maintenir son rôle de réservoir de biodiversité et de puits de carbone.	
Descriptif	
Il s'agit pour la CCVD de :	
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un diagnostic partagé, intégrant des données d'experts scientifiques. Cet apport de connaissances sera le socle de la stratégie, et intégrera une vision multi usage de la forêt (loisir, biodiversité, puits de carbone, vulnérabilité au changement climatique, etc.) - Etablir une instance de gouvernance multi-acteurs (pour inscrire le rôle d'animation de la filière de la CCVD). Le périmètre est à préciser et pourra concerner également la CCCPS. - Définir une stratégie /plan / schéma, partagé, pour la gestion durable d'une forêt multifonctionnelle, adaptée au climat et assurant la fonction de puits de carbone : diagnostic, stratégie, plan d'action actions spécifique, réalisé en interne ou par un prestataire. - Prendre en compte les résultats du Laboratoire de l'écologie alpine, sur l'évolution des forêts, le choix des essences, etc. 	
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD ou inter EPCI	Acteurs économiques, collectivités, habitants
Maître d'ouvrage	Partenaires
CCVD	CCCPS, CCD, ONF, CRPF, COFOR, Chambre d'agriculture, association locales, CAP RURAL, AURAE, PNR Vercors, LECA, FNE.

PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) :	Elu(s) :	Fonctionnement :	Investissement :
Pôle environnement Pole agriculture	Vice-Président en charge de l'énergie	20 000 € à 30 000 € d'études à prévoir en fonction des	

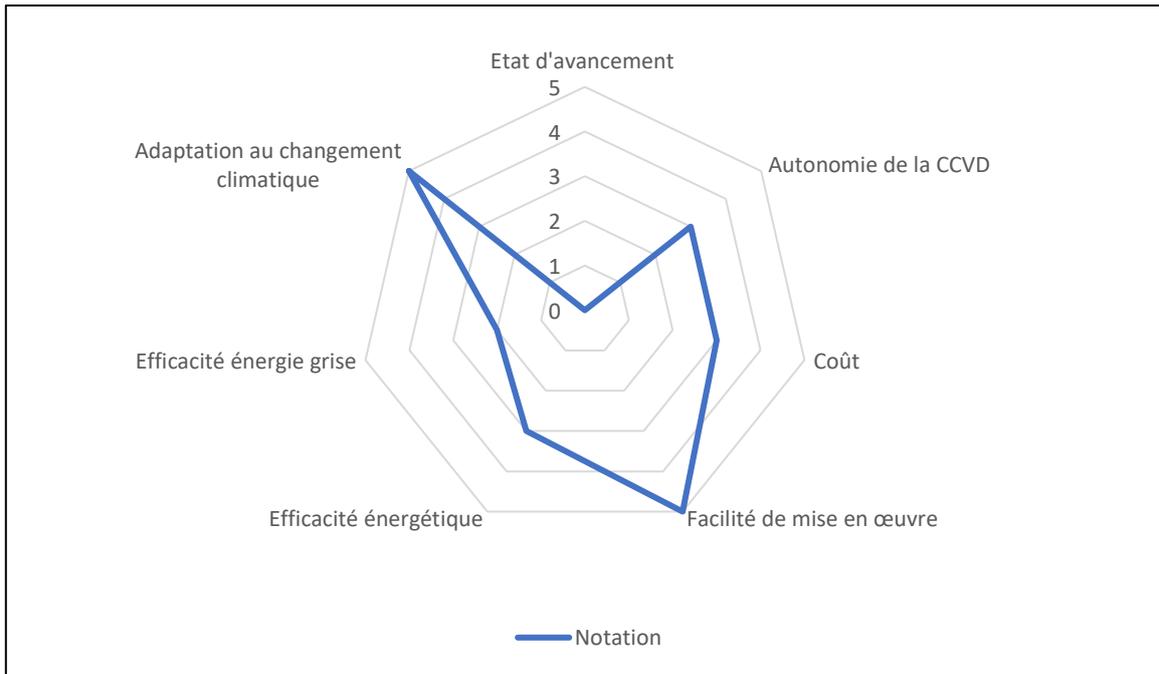
	VP en charge de l'agriculture et de la Forêt	missions externalisés.	
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
Fonds Région/FEADER		1ETP, éventuellement partagé sur 2 EPCI	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	- Travailler sur la préfiguration de la mission avec un stagiaire - Créer un poste d'animateur, définir une stratégie partagée avec les acteurs.
2021	- Créer un poste d'animateur, définir une stratégie partagée avec les acteurs. - Mettre en œuvre les actions prioritaires, et 2 comités de pilotage par an
2022	- Mettre en œuvre les actions prioritaires, et 2 comités de pilotage par an
2023	- Évaluer les premières réalisations, adapter le plan d'action pour 3 nouvelles années, avec toujours 2 comités de pilotage par an Accompagnement au montage de projet
2024	- Mettre en œuvre les actions prioritaires, et 2 comités de pilotage par an

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
Toutes cibles en fonction des actions			

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
Selon les actions			

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR			x
Réduction des consommations d'énergie	x		
Atténuation des émissions de GES		x	
Réduction des polluants atmosphériques		x	
Emplois créés			x
Réduction des inégalités sociales	x		
Chiffre d'affaires local généré		x	
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		x	
Préservation biodiversité			x
Adaptation au changement climatique			x



INDICATEURS DE RESULTAT

- %ETP dédié à la mission
- Nb de copils / an
- Niveau d'implication des partenaires (présence aux copils).

AVIS CITOYEN

7.4 PREVENIR LES RISQUES ALLERGIQUES

7.4.1 POURSUIVRE ET RENFORCER LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ET AUTRES ESPECES INVASIVES

ACTION N°33 POURSUIVRE ET RENFORCER LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ET AUTRES ESPECES INVASIVES
--

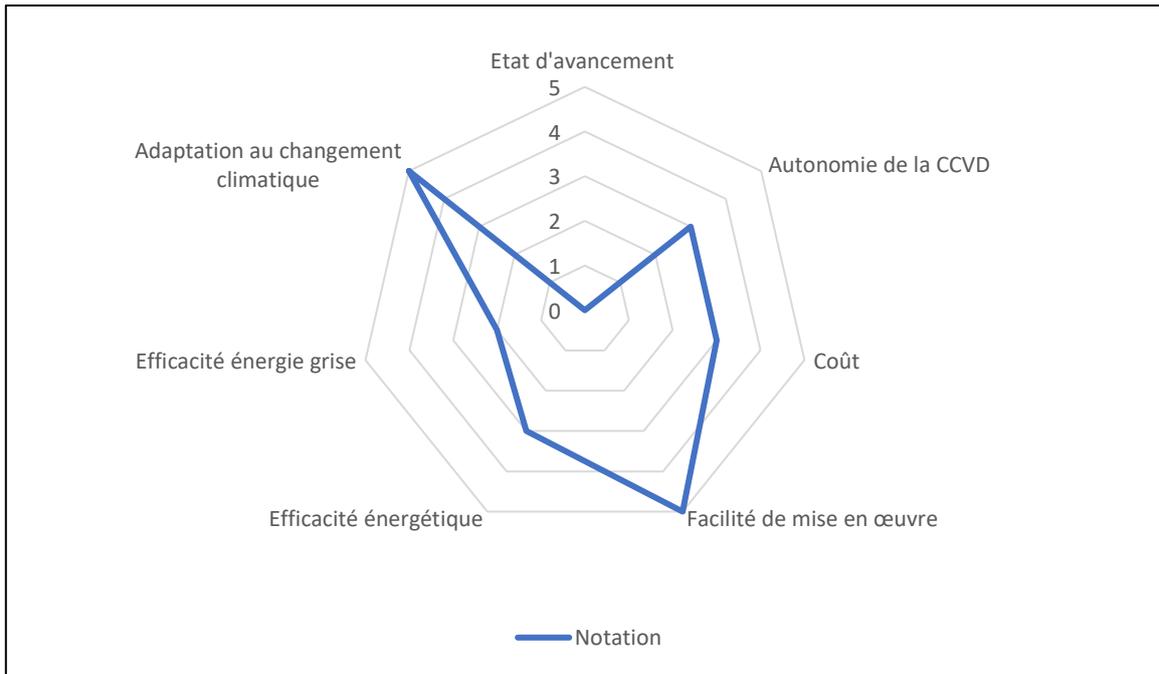
Objectif(s)			
La problématique de l'ambroisie est forte sur le territoire. L'objectif est de mettre en place des actions pour maîtriser sa prolifération, afin de réduire les risques sur la santé.			
Descriptif			
<ul style="list-style-type: none"> - Le pâturage ovin a été testé dans la réserve naturelle nationale des Ramières de la Drôme depuis 2004. Entre 2008 et 2013, un éleveur local a fait pâturer un troupeau de 300 brebis entre le 15 juillet et le 15 août sur 70 ha. Cela donne de très bons résultats pour les milieux naturels fragiles et d'accès difficile, mais nécessite d'employer un berger. Ce pâturage dirigé par un berger expérimenté, permet d'obtenir une destruction d'environ 80% des fleurs mâles d'ambroisie. - Il est proposé la mise en place d'une nouvelle action pour le pâturage par les ovins dans le lit vif de la rivière Drôme, au titre du site communautaire Natura 2000, pour un contrat d'une période de 5 ans. Le pâturage sera réalisé sur les mois de juillet et août. Un gardiennage du troupeau sera assuré par un éleveur. Une information sera faite sur le terrain sur la gestion mise en place. Une convention annuelle est proposée avec un éleveur ovin pour réaliser cette action. - D'autres essences faunistiques et floristiques invasives pourraient avoir des impacts sanitaires importantes. Un travail, avec l'ARS, sera conduit pour les identifier et mettre en place des mesures pour lutter contre. 			
Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires		
CCVD ou inter EPCI	Citoyens, communes		
Maître d'ouvrage	Partenaires		
CCVD	ARS, la Région		
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : Pôle environnement	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie VP en charge de l'agriculture et de la Forêt	Fonctionnement : 30K€ / an pour 4 années – de 2019 à 2022	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
FEADER			

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	Chaque année une convention est signée avec l'éleveur
2021	- Chaque année une convention est signée avec l'éleveur
2022	- Chaque année une convention est signée avec l'éleveur
2023	L'action sera évalué et l'opportunité d'un nouvel engagement sera étudié
2024	-

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
		X	

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	X		
Réduction des consommations d'énergie	X		
Atténuation des émissions de GES	X		
Réduction des polluants atmosphériques	X		
Emplois créés		X	
Réduction des inégalités sociales	X		
Chiffre d'affaires local généré	X		
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			X
Préservation biodiversité			X
Adaptation au changement climatique			X



INDICATEURS DE RESULTAT

-

AVIS CITOYEN

7.5 GERER LA RESSOURCE EN EAU

7.5.1 INTEGRER LES ENJEUX DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA REVISION DU SAGE (SCHEMA D'AMENAGEMENT DE GESTION DES EAUX)

ACTION N°34 INTEGRER LES ENJEUX DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA REVISION DU SAGE (SCHEMA D'AMENAGEMENT DE GESTION DES EAUX)

Objectif(s)

Le territoire du PCAET s'inscrit dans le bassin versant de la rivière Drôme qui est sous l'influence de la Provence au sud, de type méditerranéen et du Vercors de type pluvio-nival aboutissant à un régime pluvial méditerranéen. Les implications probables du réchauffement climatique à l'échelle de la vallée sont : augmentation des températures, baisse du niveau d'enneigement, diminution du nombre de jours de gel, diminution des recharges des nappes, étiages estivaux plus importants, augmentation de la température des cours d'eau, ...

3 constats sont structurants pour la gestion de l'eau :

- Habitats diffus
- Taux de résidences secondaires important et forte fréquentation touristique estivale
- Augmentation de la population du territoire
- Production agricole irriguée

Les deux grandes activités économiques du bassin, que sont l'agriculture et le tourisme, restent fortement dépendantes de la ressource en eau notamment pendant la saison estivale.

Les pratiques agricoles sont globalement diversifiées et le choix des types de cultures est fortement dépendant du milieu. Leur évolution est lente.

Des communes, en recherche d'énergies renouvelables, réfléchissent à mettre en place de l'hydroélectricité.

Le paysage est en train de changer sur notre vallée et sur les bassins versants voisins (mortalité des buis, des pins, des chênes, ...).

Description de l'objectif

Anticiper les problèmes liés à la ressource en eau (quantité, qualité) et à l'évolution des milieux et des paysages dans un contexte de changement climatique.

Pour cela :

- Restaurer ou maintenir la résilience du milieu,
- Accepter la nécessité d'adapter les pratiques agricoles,
- Accepter la nécessité d'adapter les pratiques de loisirs dans un contexte de demande accrue,
- Limiter l'impact des ressources énergétiques sur les milieux,
- Assurer l'adéquation entre la ressource en eau et l'augmentation de la population et de ses besoins sur le périmètre du SAGE,
- Mobiliser toutes les économies d'eau,
- Limiter l'imperméabilisation des sols.

Descriptif

L'action concerne l'intégration du changement climatique au sein du SAGE de la rivière Drôme actuellement en cours de révision, en lien avec le PCAET et les résultats du LECA.

En application de la Stratégie du SAGE récemment adoptée, le SMRD et la Commission Locale de l'Eau proposent d'engager les actions suivantes :

- Maintenir et développer le lien opérationnel entre l'état de la ressource (prélèvement/qualité) et les objectifs de croissance démographique inscrites dans les documents d'urbanisme.
- Travailler en concertation pour développer des stratégies d'adaptation par catégories d'acteurs :
 - o le monde agricole sur les filières
 - o les acteurs du tourisme
 - o les acteurs de la transition énergétique
 - o le secteur forestier
- Réviser le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (12 actions qui concernent les secteurs de l'alimentation en eau potable et de l'agriculture pour atteindre l'objectif de réduction de 15% des prélèvements fixé par l'Etat) et le faire évoluer en Plan Territorial pour la Gestion de l'eau
- Considérer les canaux pour les jardins et les potagers comme utilitaires au sens de vivriers, nécessaire pour la production potagère locale, comme patrimoine vernaculaire et comme milieu de biodiversité

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD et bassin versant Drôme	Citoyens
Maître d'ouvrage	Partenaires
Commission Locale de l'Eau / SMRD	L'ensemble des membres de la CLE

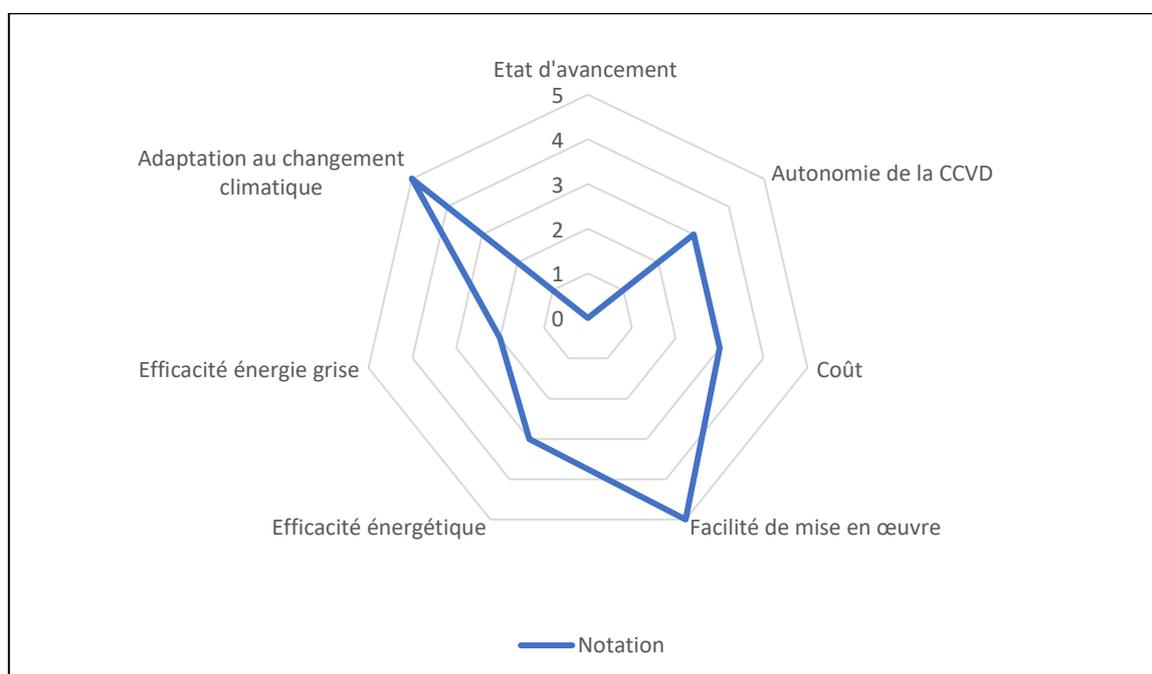
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : SMRD / CLE Pôle environnement CCVD	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie	Fonctionnement :	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
SAGE			

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	- Mise en place d'une méthode de travail – groupe de réflexion
2021	-
2022	-
2023	-

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
		X	

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	X		
Réduction des consommations d'énergie	X		
Atténuation des émissions de GES	X		
Réduction des polluants atmosphériques	X		
Emplois créés	X		
Réduction des inégalités sociales		X	
Chiffre d'affaires local généré		X	
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		X	
Préservation biodiversité			X
Adaptation au changement climatique			X



INDICATEURS DE RESULTAT	
	- Nombre de projet réalisé - Nombre de citoyen impliqué

AVIS CITOYEN	

7.6 ADAPTER LES ACTIVITES TOURISTIQUES FACE A UN ACCROISSEMENT POSSIBLE DE FLUX TOURISTIQUES EN PERIODE DE SECHERESSE

7.6.1 METTRE EN ŒUVRE LE SCHEMA DE COHERENCE DES ACTIVITES DE LOISIRS LIEES A L'EAU ET ETUDIER LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE BAINNADE

ACTION N°35

METTRE EN ŒUVRE LE SCHEMA DE COHERENCE DES ACTIVITES DE LOISIRS LIEES A L'EAU ET ETUDIER LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE BAINNADE

Objectif(s)

La stratégie du PCAET identifie 3 objectifs opérationnels pour « adapter les activités touristiques face à un accroissement possible de flux touristiques en période estivale » :

- Diversifier les activités face aux assèchements et à la chaleur en été, mener une réflexion sur la régulation des flux touristiques sur les milieux fragiles,
- Réguler les flux et aménager les sites pour préserver les milieux naturels et réduire les conflits d'usage,
- Développer un tourisme des quatre saisons.

Une étude d'impact (environnemental, socio-économique et juridique) des loisirs et sports d'eaux vives réalisée par le SMRD (2014-2017) sur le bassin de la rivière Drôme permet d'apporter des réponses concrètes à ce sujet.

Après avoir dressé le portrait du bassin versant et repéré les impacts liés aux activités de loisir sur certaines zones, l'étude a conduit à l'élaboration d'un schéma de cohérence avec pour fil conducteur « améliorer la qualité de l'offre de loisirs liés à l'eau plutôt que de chercher à en développer l'ampleur ».

En parallèle, un nouvel enjeu est en émergence pour diversifier l'offre de baignade avec les possibilités offertes par les plans d'eau des anciennes carrières présentes sur le territoire.

Description de l'objectif

- Adapter et concilier les pratiques de loisirs dans un contexte de demande accrue et de sensibilité des milieux en mettant en œuvre le Schéma de Cohérence des Activités de Loisirs,
- Diversifier l'offre de l'activité baignade du territoire.

Descriptif

Le SMRD, porteur du SAGE de la rivière Drôme, propose d'assurer une concertation à l'échelle des 3 intercommunalités du bassin versant pour mener à bien la mise en œuvre opérationnelle du Schéma de Cohérence des Activités de Loisirs dont le plan d'actions comprend :

- Des propositions d'aménagements « légers » et localisés pour optimiser les pratiques et limiter les impacts sur les milieux,
- Des actions de sécurisation et de protection des sites d'accès à la rivière,

- Les bases d'une charte à consolider pour organiser les relations entre les différentes catégories d'utilisateurs.

Ces actions pourraient être mises en œuvre avec un pilotage global du SMRD et maîtrise d'ouvrage déléguées des communes ou communautés de communes. Elles seraient financées par plusieurs sources selon les compétences des territoires.

Un phasage dans la mise en œuvre du plan d'action prévoit la réalisation, dans un premier temps, des actions de communication et d'information ainsi que d'amélioration de l'accueil. Dans un deuxième temps, les aménagements plus conséquents visant la sécurisation et la protection des sites seront échelonnés sur une dizaine d'années.

En parallèle seront menées des actions de fond comme le suivi scientifique des sites, les comptages de fréquentation et l'évaluation permanente de la dynamique de suivi du schéma de cohérence.

Le SMRD propose par ailleurs, de dresser un inventaire des plans d'eau issus des anciennes carrières et qui pourraient potentiellement offrir des opportunités de diversification de l'offre de baignade.

Périmètre de l'action	Cibles/bénéficiaires
CCVD et bassin versant Drôme	Citoyens, usagers de la rivière, activités économiques liées au tourisme
Maître d'ouvrage	Partenaires
Commission Locale de l'Eau / SMRD	L'ensemble des membres de la CLE

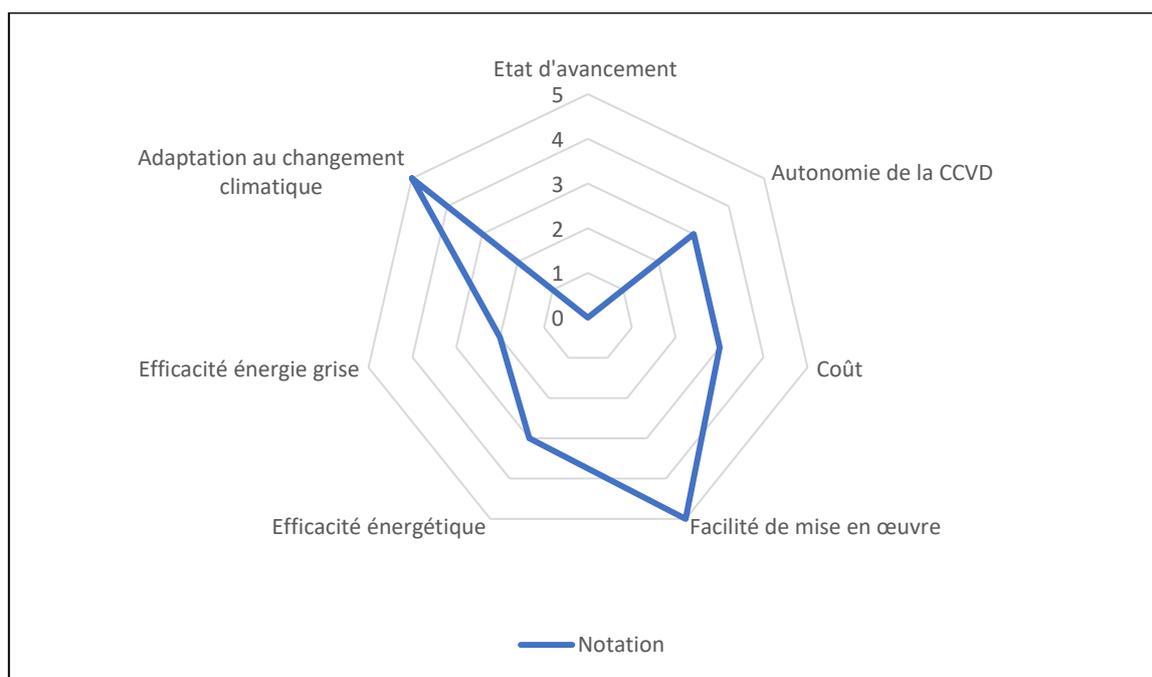
PILOTAGE		BUDGET	
Technicien (s) : SMRD / CLE Pôle environnement / CLE	Elu(s) : Vice-Président en charge de l'énergie	Fonctionnement :	Investissement :
Dispositif/contractualisation associé		Moyens humains (ETP/an)	
SAGE			

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2020	-
2021	-
2022	-
2023	-
2024	-

VOLET PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR
		X	

SECTEUR(S) CONCERNE	D'ACTIVITE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)

IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production ENR	X		
Réduction des consommations d'énergie	X		
Atténuation des émissions de GES	X		
Réduction des polluants atmosphériques	X		
Emplois créés	X		
Réduction des inégalités sociales		X	
Chiffre d'affaire local généré		X	
Maîtrise des dépenses de fonctionnement		X	
Préservation biodiversité			X
Adaptation au changement climatique			X



INDICATEURS DE RESULTAT
- Nombre de projet réalisé - Nombre de citoyen impliqué

AVIS CITOYEN